

Mardi
20 mai 2003

Fr.s. 2.- / €1,30
No 38385

JA 2300 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

ÉDITÉ À
LA CHAUX-DE-FONDS
DEPUIS 1881

L'espoir fait place à la désillusion

Sahara ■ *L'armée algérienne dément la libération
des otages après une journée de spéculations*



Après une journée de spéculations, l'armée algérienne a finalement démenti hier la libération de 15 otages européens retenus dans le désert du Sahara. A Berne, le Département fédéral des affaires étrangères s'est refusé à tout commentaire sur le sort des quatre Suisses. Quinze

personnes – dix Allemands, quatre Helvètes et un Néerlandais – sont encore détenues dans la région d'Illizi, qui est située à 1500 kilomètres au sud-est d'Alger. Sur notre photo, Tamanrasset, au sud d'Illizi.

PHOTO KEYSTONE

■ page 24

ÉCONOMIE

Bon pour l'emploi

La société américaine Antelope Technologies fabriquera dans le canton de Neuchâtel un ordinateur de poche. Avec de nombreux emplois à la clé.

■ page 3



MONTAGNES

Un chef s'en va

Le chef de cuisine Albert Wagner, connu aux Trois-Rois du Locle puis au Prévoux, tourne la page. Il va diriger un établissement à Madagascar.

■ page 11



SAINT-IMIER

L'imériale arrive

Le programme de l'Imériale 2003 est couché sur papier, les participants au cortège préparent leurs costumes et les badauds s'impatientent déjà.

■ page 13



Feuille de dérouté

La malheureuse «feuille de route» – le plan de paix pour le Proche-Orient élaboré par le quartette formé par les États-Unis, l'Union européenne, la Russie et l'ONU – compte décidément de nombreux ennemis. Autant dire que son objectif, parvenir à la création d'un État palestinien en 2005, n'a actuellement aucune chance ou presque d'aboutir. Pris sous les feux croisés des extrémistes palestiniens d'un côté, et du gouvernement Sharon de l'autre, ce document n'a plus guère que la valeur du papier sur lequel il est imprimé.

Pour les mouvements radicaux palestiniens, le plan de paix, qui exige notamment le gel de la colonisation israélienne contre un arrêt des attentats, n'est qu'un leurre. D'une part, la colonisation n'a cessé de se développer au cours des années passées, avec l'appui du gouvernement Sharon. D'autre part, la violence meurtrière des représailles israéliennes, menées au nom de la lutte contre le terrorisme, a conduit à la ruine intégrale des territoires palestiniens. Le ressentiment et le désespoir d'une bonne partie de la population fournissent

donc un terreau idéal aux islamistes extrémistes, particulièrement chez les jeunes, pour recruter des militants, voire des candidats au martyre. D'où la vague d'attentats suicide qui a ravagé Israël ces derniers jours, et hier encore.

Le gouvernement Sharon, pour sa part, n'a cessé d'opposer un véritable tir de barrage d'amendements à la feuille de route pourtant cautionnée par le grand allié américain. Car le premier ministre ne veut pas d'un État palestinien qui pourrait disposer, en particulier, d'une défense nationale, et qui fixerait de façon définitive des limites territoriales contraires au projet de Grand Israël qu'il caresse. Quant aux États-Unis, qui détiennent la clé du problème, ils ont jusqu'ici été incapables – pour autant qu'ils en aient jamais eu la volonté – d'imposer les règles du jeu, leurs intérêts étant par trop confondus avec ceux d'Israël. Victimes de convergences perverses entre les deux camps, les accords de paix risquent fort d'être mort-nés...

Jacques Girard

OPINION

À LA UNE

COUR CIVILE CASSÉE

Tribunal fédéral intransigent

■ page 2

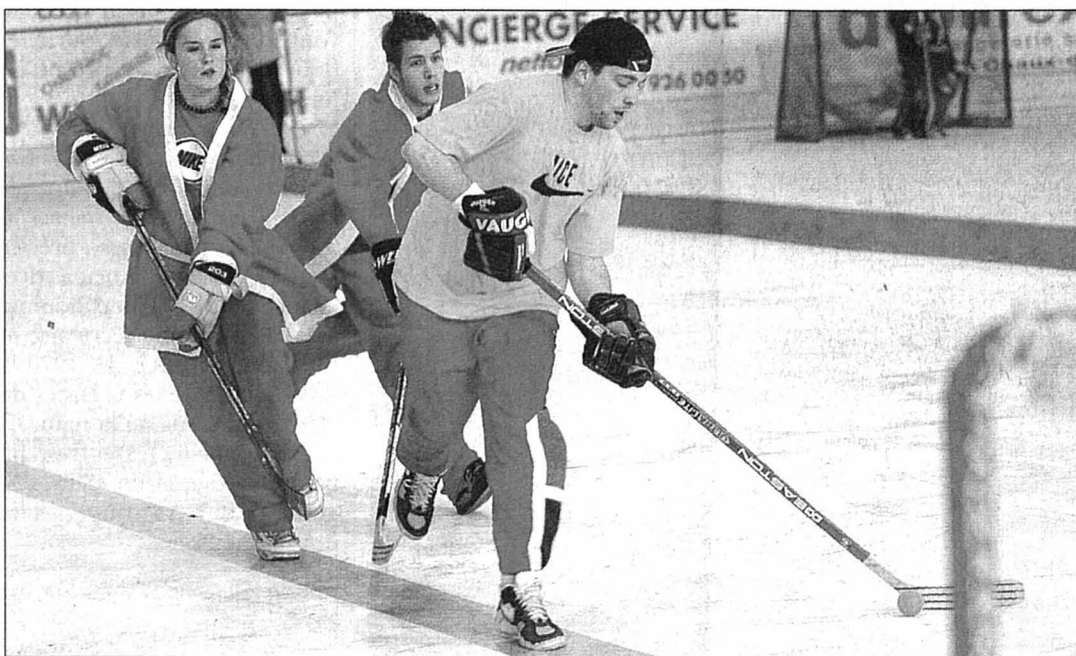
ADOPTION

Nouveau mode d'emploi

■ page 19

Des Mélèzes très colorés

La Chaux-de-Fonds ■ *La 7e Street-Hockey Cup a rassemblé joueurs et public. Retour en photos*



La patinoire des Mélèzes a vécu un bien joyeux week-end à l'occasion de la 7e Chaux-de-Fonds Street-Hockey Cup. Outre un nombre impressionnant de joueurs – près de 800 –, le public a répondu présent. Un sans-faute pour les organisateurs.

PHOTO GALLEY

■ page 10

TRIBUNAL

Banque arnaquée

Un quadragénaire pensionné a été condamné vendredi par le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds à de la prison ferme. Il a en particulier touché indûment 50.000 fr. des Services sociaux. Il a aussi réussi à arnaquer 20.000 fr. à une banque de manière rocambolesque.

■ page 5

ASSURANCE MALADIE

Chantier ouvert

L'initiative-santé enterrée, la commission sociale du National a repris ses travaux de révision de la loi sur l'assurance maladie (Lamal). Le débat en plénum, prévu le 18 juin, montrera quelle influence auront eue les résultats de dimanche dernier, notamment sur le volet social de la révision.

■ page 20

SOMMAIRE

Télévision	15
Cinés-loisirs	17
Feuilleton	23
Bourse	26
Sports	27-33
Adresses pratiques	34
Carnet	35

HAUTES ÉCOLES

François Bourquin démissionne

Le Neuchâtelois François Bourquin, président des comités directeurs des Hautes Ecoles spécialisées de Suisse occidentale (HES-SO) et santé social de Suisse romande (HES-S2), démissionne. Selon un communiqué diffusé hier, «certaines divergences d'appréciation» sont à l'origine de ce départ, qui interviendra au 30 septembre prochain.

Ces divergences d'appréciation concernent l'organisation et la conduite de la future entité regroupant la HES-SO et la HES-S2. En clair, François Bourquin préconisait un nouveau mode de gouvernance. «A l'instar de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, il était favorable à ce que les politiques délèguent leur pouvoir à un conseil des HES, à créer. Ce conseil aurait été formé de personnalités externes, à qui serait revenu le rôle de donner les impulsions», explique la conseillère d'Etat vaudoise Anne-Catherine Lyon, présidente des comités stratégiques.

Les comités stratégiques, formés des conseillers d'Etat concernés, n'ont pas été de cet avis. «Tous les cantons ont estimé que la proposition était prématurée. Nous avons la ferme conviction que nous devons encore beaucoup nous investir, le temps de donner une véritable assise aux Hautes Ecoles.»



«Certaines divergences d'appréciation» sont à l'origine du départ de François Bourquin. PHOTO ARCH-GALLEY

La proposition de François Bourquin intervient à un moment-clé. Les sept HES de Suisse sont dans une phase de demande de renouvellement de l'autorisation de gérer une Haute Ecole. Et, à ce titre, font l'objet d'un bilan de la part de l'OFFT.

Agé de 61 ans, François Bourquin était entré en fonction au 1er janvier 2002. Mais l'ancien chef du Service neuchâtelois de la formation professionnelle avait été, dès 1994, à l'origine du projet HES-SO. Il en avait conduit la réalisation et avait accédé à la présidence du comité directeur en 1997. Il s'était ensuite attelé à la création de la HES-S2.

Outre la présidence des comités directeurs, François Bourquin assumait aussi la fonction de responsable du secrétariat général. Son lieu de travail était situé à Delémont. Les comités stratégiques des deux Hautes Ecoles saluent en François Bourquin «un acteur important de la réalisation de ce projet d'envergure». /SSP

Juges neuchâtelois remis en place

Tribunal fédéral ■ La Cour civile neuchâteloise voulait corriger une loi fédérale désuète. Mon-Repos refuse et rappelle que les juges ne sont pas le législateur

Par **Rémy Gogniat**

Non, madame et messieurs les juges de la Cour civile neuchâteloise. Vous n'avez pas le droit de corriger la loi fédérale de 1905 sur la responsabilité civile des chemins de fer. Même si cette loi s'appuie sur l'ancien Code fédéral des obligations de 1881. Même si l'actuel Code des obligations

contredit cette loi. Même si la doctrine considère les dispositions que vous avez voulu corriger comme l'expression d'une conception restrictive aujourd'hui dépassée et comme une anomalie dans le système de la responsabilité en matière de risque. Mais la loi, c'est la loi. Et c'est le législateur qui peut la corriger, soit les Chambres fédérales. Pas les juges. C'est comme ça. Point à la ligne.

Tel est, en substance, l'arrêt que le Tribunal fédéral a prononcé le 8 avril, cassant une décision de la Cour civile neuchâteloise du 4 novembre 2002. C'est l'affaire du dernier accident mortel survenu le 23 décembre 1995 à un passage à niveau non gardé au Crêt-du-Loche. Il y avait eu deux autres victimes antérieurement. Ce jour-là, alors qu'il faisait un temps de pluie et de vent exécrable, une automobiliste avait franchi la voie sans voir le train. Elle avait été tuée sur le coup.

La Cour civile avait estimé à

l'unanimité que la famille de la victime devait obtenir un montant, certes limité, d'indemnités pour tort moral. Ceci même si aucune faute ne pouvait être reprochée aux CFF. Selon les actuelles dispositions (articles 47 et suivants du Code des obligations), toute atteinte illicite aux droits de la personnalité, qu'il y ait ou non faute de l'auteur (en l'occurrence les CFF), justifie, selon les circonstances, une indemnité pour tort moral.

Mais voilà: la loi de 1905 sur la responsabilité civile des CFF, toujours en vigueur, dit

justement en son article 8 que si les CFF n'ont commis aucune faute, ils n'ont pas à verser d'indemnité pour tort moral. «C'est une lacune improprement dite», a dit la cour neuchâteloise. «Avec les années, cette réglementation est devenue à ce point insupportable et choquante que son invocation relève de l'abus de droit.»

Eh bien non, a dit le Tribunal fédéral. Il n'y a pas abus de droit. Très clair, «l'article 8 demeure en vigueur en tant que norme spéciale dérogeant à la norme générale», qui découle des articles 47 et 49 du CO. /RGT

Que fait le législateur?

Pourquoi les CFF disposent-ils d'une loi sur mesure limitant leur responsabilité, alors que le droit ordinaire régissant le reste de la Suisse est plus sévère? Pierre Wessner, professeur à l'Université de Neuchâtel et spécialiste de Code des obligations (il a travaillé à un avant-projet de révision totale déposé en 1999), avance les considérations suivantes: «Quand il s'est agi de réviser les dispositions, dépassées, de la loi de 1905, les CFF ne se sont pas montrés très coopératifs. Le Conseil fédéral a préféré attendre la révision totale du Code des obligations pour faire le ménage. L'avant-projet de cette révision prévoit d'ailleurs d'aligner les CFF sur la doctrine actuelle, pour des affaires telles que celle qui a été jugée à la Cour civile neuchâteloise. Mais

cette révision totale du Code des obligations n'est pas encore réalisée. Aujourd'hui, on parle plutôt d'une simple mise à jour...»

Quant à savoir pourquoi le Tribunal fédéral n'a pas voulu corriger lui-même cet incongruité de doctrine, Pierre Wessner se dit surpris. «A mon avis, il aurait pu prendre la liberté de corriger la loi de 1905, au vu des circonstances. Après tout, il lui est déjà arrivé de corriger des lois fédérales dépassées depuis longtemps par la doctrine, notamment dans le droit du divorce. Je comprends mal.»

Selon un autre avis juridique, le Tribunal fédéral ne peut absolument pas corriger une norme claire, surtout en droit fédéral. C'est une question de séparation des pouvoirs. Dura lex, sed lex. /rgt



L'endroit où le passage à niveau (supprimé depuis lors) avait été le lieu de trois accidents mortels. PHOTO ARCH-GALLEY

Images et études d'image
Tourisme ■ Le Pays de Neuchâtel s'affiche en Suisse orientale. Futurs visiteurs sondés

Le Pays de Neuchâtel s'affiche. Pendant la première quinzaine de juin (précisément du 2 au 15), 500 affiches vont s'étaler sur les murs des régions zurichoise et du nord-est de la Suisse. Dans le même temps, 350 spots radiophoniques seront diffusés et des annonces publicitaires fleuriront dans les principaux quotidiens locaux. A cela s'ajoutera, sur le plan national, six annonces pleine page dans deux hebdomadaires («Schweizer Illustrierte» et «Brückenbauer»).

Bons touristiques

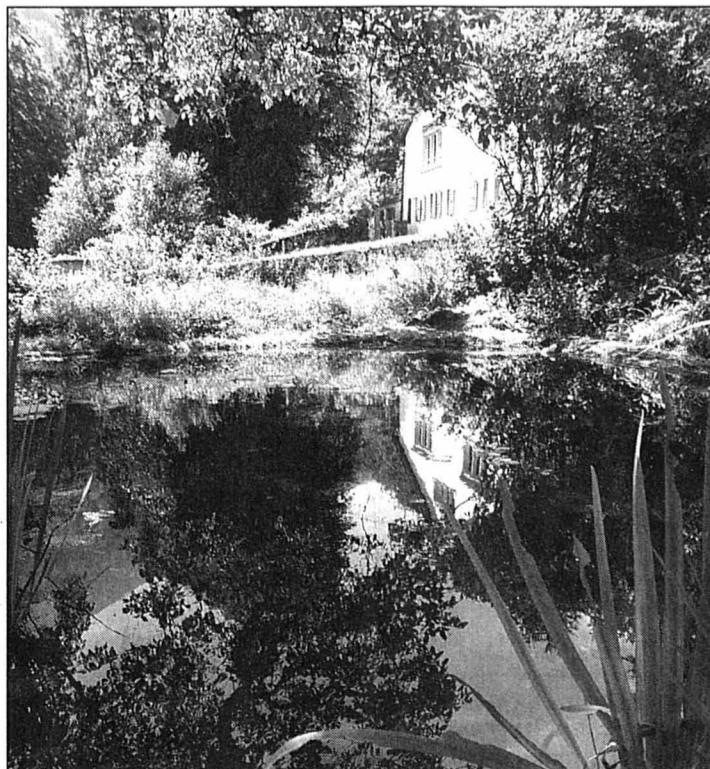
But de cette campagne, budgétisée à 600.000 francs: faire (re)venir les visiteurs en Pays de Neuchâtel et atténuer «l'inévitable phénomène de recul de fréquentation qui suit chaque grande manifestation», selon les termes de «News», feuille mensuelle d'information de Tourisme neuchâtelois. Traduire évidemment «grande manifestation» par Expo.02. Dans cette promotion à grande échelle figure l'envoi à plus de 2500 personnes d'un passeport de bons touristiques - à faire valoir jusqu'à fin 2004. Ces visiteurs avaient participé l'an dernier à l'action intitulée «Transformez vos francs Expo en francs Pays de Neuchâtel».

Cette campagne promotionnelle ne tombe pas du

ciel. Elle fait suite à une étude d'image, réalisée par un institut de sondage externe auprès de quelque 600 personnes de la région visée. Même s'il réserve les résultats détaillés aux membres de Tourisme neuchâtelois, lors de l'assemblée générale du 3 juin, le directeur, Yann Engel, révèle déjà que l'image neuchâteloise est souvent associée au lac, à la nature et à la chaleur de ses

habitants. Mais lorsqu'il s'agit de choisir spontanément un lieu de vacances pour quelques jours, «les 98% des sondés ont une fâcheuse tendance à nous oublier», déplore-t-il.

Pourtant, la plupart connaissent déjà la région. Neuchâtel n'a-t-il pas accueilli, l'an dernier, les journées cantonales de Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie et Appenzel? /SDX



L'image du canton de Neuchâtel est souvent associée à la nature (ici la Maison Rousseau à Champ-du-Moulin). PHOTO ARCH-MARCHON

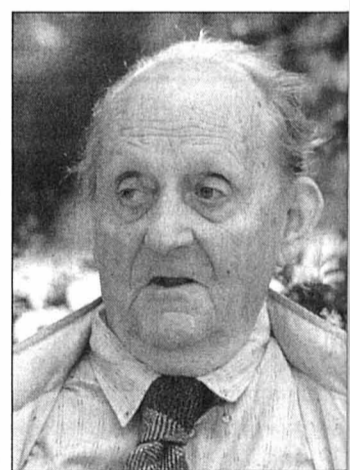
Archibald Quartier en 170 billets
Livres ■ Hommage à deux naturalistes neuchâtelois

Lac, Creux-du-Van, lynx, Bois-des-Lattes, correction des eaux du Jura... A eux deux, Archibald Quartier et Adolphe Ischer ont écrit près de 300 textes sur la nature régionale dans le «Bulletin officiel» de la Ville de Neuchâtel (BO). Les 170 billets concoctés par le premier entre 1977 et 1996 et les 127 articles rédigés par le second jusqu'en 1986 vont sortir dans deux ouvrages dont la parution est prévue en juin ou en juillet.

«Vu l'importance de ces deux personnalités neuchâteloises, remarquables naturalistes et vulgarisateurs, il me paraissait normal de leur rendre cet hommage», précise Jean G. Badoud. Ancien vice-chancelier de la Ville, l'homme a travaillé comme secrétaire et rédacteur au BO de 1970 à 1987. Il a signé les préfaces de «Un admirateur de la nature», qui regroupe les textes d'Archibald Quartier, et de «Suivez le guide», qui regroupe ceux d'Adolphe Ischer.

Humour et style

Ce dernier, directeur des études à l'Ecole normale, passa une bonne partie de sa vie à donner des conférences sur la nature aux Neuchâtelois qu'il guidait aussi sur le terrain. Davantage connu, Archibald Quartier, inspecteur de la



Archibald Quartier. PHOTO ARCH-GALLEY

chasse et de la pêche pendant 35 ans, bouillant promoteur des réserves et biotopes, était aussi directeur du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel. «J'ai relu ses textes avant de les remettre à l'éditeur: ils sont captivants et écrits avec beaucoup d'humour!», précise Jean G. Badoud. Il avait vraiment son style!

Parce que les épouses ont offert leurs droits d'auteur, les ouvrages sont accessibles à toutes les bourses, se réjouit Jean G. Badoud. Soit, jusqu'au 15 juillet, 14 francs chacun (25 francs pour les deux). Et 18 francs chacun ensuite. /NHU

Informations et souscriptions: Editions H. Messeiller, tél. 032 725 12 96

Antelope débarque au grand galop

Promotion économique ■ Une société américaine va fabriquer dans le canton de Neuchâtel un ordinateur de poche. Cinquante emplois créés d'ici une année; plus de 200 prévus dans cinq ans

Par
Françoise Kuenzi

Mégaprojet pour mini-PC: la société américaine Antelope Technologies a annoncé hier, à Neuchâtel, qu'elle avait choisi le canton pour fabriquer et distribuer son produit-phare, un ordinateur de poche de nouvelle génération baptisé «Mobile Core Computer». Une cinquantaine d'emplois seront créés rapidement, ont annoncé les responsables de la nouvelle société, Antelope Technologies SA, basée pour l'instant à Cortaillod. Dans un premier temps, environ 11 millions de dollars (14 millions de francs) seront investis par la maison mère, basée dans le Colorado.

Deux sites à l'étude

Reste à choisir un site de production: «Nous sommes encore en négociation», explique David Witt, qui dirigera le site neuchâtelois. «Deux solutions s'offrent à nous, dans le bas du canton et

dans une vallée. Nous allons trancher rapidement en fonction de nos besoins et de nos perspectives de développement futures.»

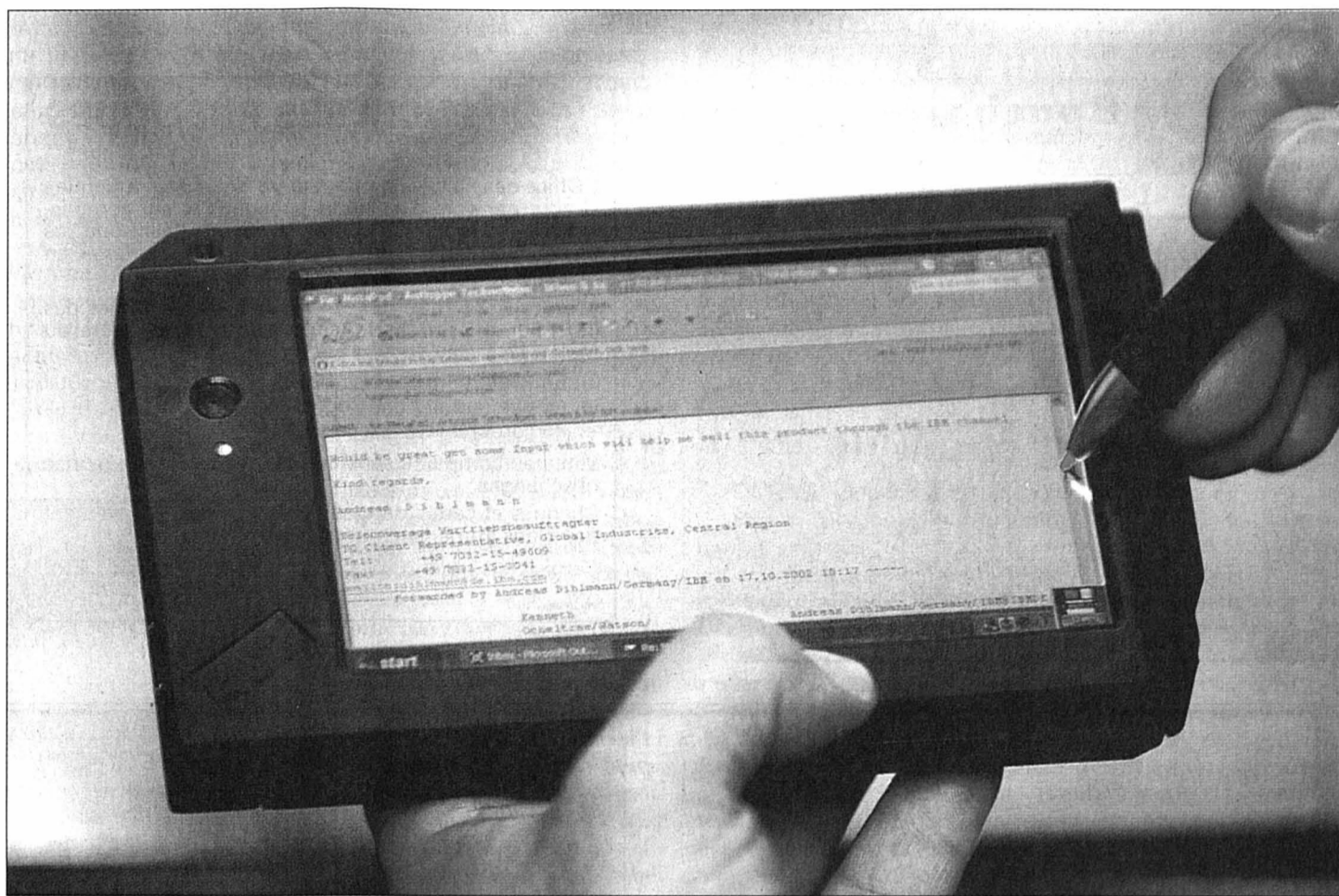
Car l'entreprise a besoin rapidement d'une surface de 2000 mètres carrés: une partie du parc de machines, expédié par voie maritime, devrait rejoindre la Suisse le mois prochain. «Notre objectif est de produire 10.000 ordinateurs la première année, ajoute David Witt. D'ici cinq ans, nous devrions employer plus de 250 personnes.»

Oublier Silicon Graphics...

Des perspectives qui enchantent le patron de l'Economie publique: «J'espère que cette implantation fera un peu oublier le départ de Silicon Graphics», a relevé Bernard Soguel, qui s'est prudemment gardé de toute allusion à deux autres fermetures d'entreprises, Rietschle dans le Val-de-Travers et Psinet à La Chaux-de-Fonds. «Ce projet renforce un secteur mis à mal depuis 2001, celui de l'électronique, mais aussi le tertiaire, puisque Antelope va également installer dans le canton sa centrale de vente.»

«Amazing team»

Trois responsables ont déjà élu domicile en terre neuchâteloise. Outre David Witt, Tom Scott sera le directeur technique et Anna Cole sera chargée des ventes. Le projet est mené au pas de charge – ou plutôt au grand galop: une inauguration est déjà prévue pour l'été, alors que la production devrait démarrer au troisième trimestre et le mini-PC débarquer sur le marché mondial pour la fin de l'année. Des ingénieurs, mais surtout du personnel de production, seront engagés rapidement.



Petit mais costaud: le «bébé» d'Antelope Technologies sera assemblé et testé dans le canton de Neuchâtel.

PHOTOS GALLEY



Alan Taylor s'est dit impressionné par les compétences neuchâteloises.

«Nous avons choisi le canton de Neuchâtel pour son savoir-faire technologique», relève Alan Taylor, CEO d'Antelope Tech. Mais aussi pour son «amazing team» (ré: son «équipe stupéfiante»): «Nous n'avons reçu un tel soutien nulle part ailleurs.» La promotion économique était en concurrence, sur ce projet, avec d'autres cantons. «Le résultat prouve que le Deus (Développement économique de Suisse occidentale) fonctionne», se réjouit Bernard Soguel. Directeur adjoint du Développement économique neuchâtelois, Alpaslan Korkmaz ne peut que confirmer. Il a d'ailleurs d'autres projets dans la manche... /FRK

Dans la paume de la main

Le nom d'Antelope Technologies ne vous dit rien? Pas grave. Celui d'IBM est bien plus connu. Et c'est justement le géant américain de l'informatique qui a confié à Antelope, via une licence exclusive, le soin de fabriquer le futur «Mobile Computer Core», ou MCC. Le logo d'IBM – tout neuf, d'ailleurs – figurera sur le produit aux côtés de l'antelope américaine.

Le mini-PC qui sera produit dans le canton de Neuchâtel tient dans la main et pèse moins de 300 grammes.

Ses spécificités techniques? Un disque dur de 10 GB (extension prévue à 20 gigabytes), une mémoire de 256 Kb (512 prévus par la suite) et une autonomie de plus de deux heures.

Société indépendante

L'utilisateur pourra transporter partout avec lui son environnement de travail – dossiers et applications sous Windows – et transférer immédiatement ses données sur n'importe quel ordinateur, à son bureau ou à domicile. Et vice-versa. Le MCC est

par ailleurs muni de systèmes de reconnaissance de la voix et de l'écriture.

Antelope Technologies est une société indépendante, aux mains de sept investisseurs, relève Alan Taylor, son CEO. Aux Etats-Unis, elle ne va conserver, sur son siège de Highlands Ranch, qu'une équipe restreinte qui se consacrera surtout aux applications militaires de son produit. Le chiffre d'affaires prévu reste confidentiel: «Si un jour la société entre en bourse, nous le communiquerons», sourit David Witt. /frk

Des milliards d'informations à sauver

Conférence ■ Comment conserver la masse croissante d'informations?
La Bibliothèque nationale travaille à la recherche de solutions

Saviez-vous qu'en sept ans, sur internet, on a diffusé davantage d'informations que n'en ont produit tous les livres du monde depuis l'invention de l'imprimerie, soit quelque 250 millions? Cette masse croissante «fait bel et bien de l'information une ressource vitale digne de préservation au même titre que l'eau ou l'énergie», estime le directeur de la Bibliothèque nationale, Jean-Frédéric Jauslin. Il viendra en parler ce jeudi à l'Université de Neuchâtel.

Jean-Frédéric Jauslin, toute information mérite-t-elle les rayons de la Bibliothèque nationale?

J.-F. J.: Non, et nous n'avons pas à tout garder. Notre tâche est de nous occuper de l'information ayant trait à la Suisse. De plus, nous ne conservons pas tout sur des rayonnages. Depuis 1993, la Bibliothèque nationale doit

aussi conserver l'information qui paraît sur d'autres supports que le papier, et typiquement toute l'information digitalisée. Mais voilà: en seulement sept heures, sur internet, ce sont des milliards d'informations qui sont publiées avec une adresse d'origine suisse, finissant par «ch». Sur ces milliards d'informations, 99% ne valent peut-être rien du tout. Mais comment déterminer le 1% qu'il faut absolument sauvegarder? Et comment savoir si ce qu'on considère aujourd'hui comme important le sera demain aussi? Prenons cet exemple: pendant la Seconde Guerre mondiale, la Bibliothèque nationale a conservé des articles de presse de petits journaux auxquels personne n'accordait jamais le moindre intérêt. Mais la commission Bergier en a examiné des milliers pour décrire le climat qui régnait alors en Suisse...

Si ce n'est vous qui décidez ce qu'il faut conserver, est-ce... le Conseil fédéral?

J.-F. J.: Pensez-vous que, s'il avait le temps, ça l'intéresserait? Plus sérieusement dit, c'est une grave question. Faut-il confier cette tâche à des technocrates ou à des politiciens? La confier au politique, c'est prendre le risque de choix particuliers qui peuvent s'avérer dangereux pour la démocratie.

Comment faites-vous?

J.-F. J.: D'abord, on réfléchit beaucoup au niveau européen, entre bibliothèques nationales. Le problème devrait trouver une solution large. Un groupe de travail a préparé certaines pistes. Nous pensons qu'il faudrait peut-être constituer une commission régulatrice, un peu comme il en existe pour surveiller les problèmes cartellaires ou bancaires. Cette commission prendrait des options et donnerait des lignes géné-

rales de conduite aux institutions de conservation. Mais tout cela est encore en réflexion. Le conseiller fédéral

Pascal Couchepin devrait, sur la base de ce rapport, émettre des propositions en juin prochain. /RGT



Jean-Frédéric Jauslin tiendra conférence ce jeudi de 10h15 à 12h à l'Université de Neuchâtel (faculté des lettres, salle RS38). PHOTO ARCH-LEUENBERGER

EN BREF

HEP-BEJUNE ■ Nouveau site internet. La Haute Ecole pédagogique de l'espace Bejune a lancé une nouvelle mouture de son site internet (www.hep-bejune.ch). Filières, organisation des études, admissions, accès aux ressources documentaires et multimédia, présentations de travaux en cours, publications dans le domaine de la recherche: les informations destinées aux étudiants et aux enseignants y fourmillent. Dès aujourd'hui, ces derniers peuvent même consulter le programme de la formation continue et s'inscrire en ligne. /comm-nhu

PUBLICITE

Cliquez sur :
jeux
Chaque semaine des prix à gagner.
L'Impartial
www.limpartial.ch

marcel

jacot

formes nouvelles s.a.

rue neuve 1 la chaux-de-fonds
032 968 25 51

Le meublier de l'habitat
d'aujourd'hui... et demain

Afin de pouvoir vous présenter les nouveautés du Salon du Meuble à Milan,
nous effectuons une

LIQUIDATION PARTIELLE de notre stock

du 20 mai au 21 juin

Rabais jusqu'à **40%**

sur du mobilier des marques
LIGNE ROSET - CASSINA -
DE SEDE - KARTELL, etc.

132-132566

LA CHAUX-DE-FONDS
Daniel-JeanRichard 22
LE LOCLE
Rue du Pont 4

QUALITÉ DU BOUCHER
Boucherie Centrale

Claude-Alain Christen

ACTION DE LA SEMAINE
VIANDE HACHÉE DE BŒUF
PRIX CHOC Fr. 7.80 le kg

Grand choix de spécialités estivales

NOTRE PLAT CUISINE DE LA SEMAINE:

langue de bœuf sauce câpres

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des Faillites du Canton de Neuchâtel, à Cernier, vendra par voie d'enchères publiques et sur commission rogatoire de l'Office des Faillites de Bellinzona, les biens désignés ci-après, dépendant de la masse en faillite de GMS S.A., à Sementina/TI, à savoir:

Mercredi 21 mai, dès 14 heures (biens visibles dès 13 h 30), à Saint-Blaise, sur le site de la Gravière du Maley, Le Maley, route d'Enges:

- > un wagondrill Boehler TC 111
- > un wagondrill Atlas Copco 712
- > un compresseur Axeco VSS 76

Vente au comptant, sans aucune garantie, sans reprise ni échanges.

Chèques et cartes de crédit non acceptés. Enlèvement des biens immédiatement après la vente.

Cernier, le 17 mai 2003. OFFICE DES FAILLITES
2053 CERNIER

028-398860/DUO

ZSCHOKKE
ENTREPRISE GENERALE

vous propose

Un dernier souvenir de L'EXPO.02 de Neuchâtel!

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Venez sur place profiter de la liquidation des derniers matériaux de construction de très bonne qualité, tels que:

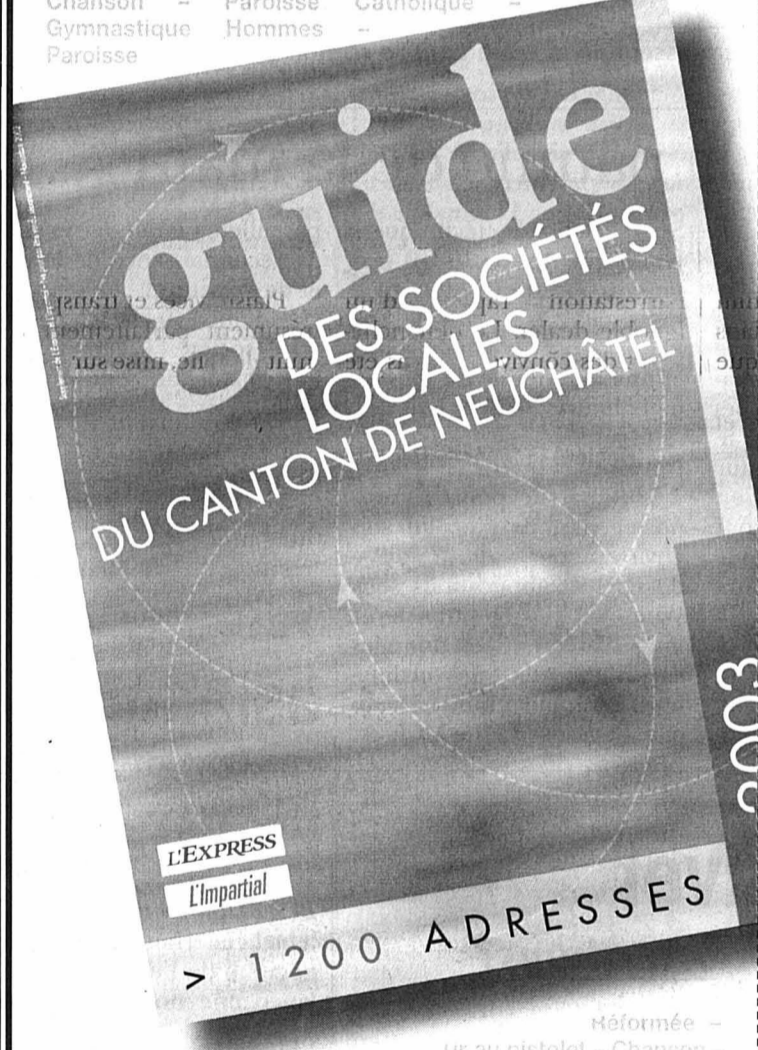
- chauffe-eau
- gazon artificiel
- bâche/membrane galet
- roseaux
- 2 structures métalliques constituant 2 restaurants (surface 900 et 1000 m²), etc.

PRIX ATTRACTIFS!!!

Contactez vite M^{me} Guyaz
au 032 724 83 60 pour de plus amples renseignements.

028-400032

Badminton - Chœur d'hommes - Fanfare - Football Club - Gymnastique - Tir Cycliste - Chœur mixte - Samaritains - Course - Fanfare - Vignerons - Vin Nouveau - Cercle - Volleyball - Karaté - Tennis Club - Développement - Jeunesse - Parti Libéral - Paysannes - Beach-Volley - Nautique - Pompiers - Chanson - Paroisse Catholique - Gymnastique Hommes - Paroisse



Suivez le «Guide» en 2004!

Informations gratuites

Commune

Rubrique

Nom de la société

Adresse

Personne de contact

Téléphone

Informations complémentaires facultatives payantes

TVA 7,6% en sus

Fr. 15.- Jour, heure de réunion, entraînement ou répétition

Fr. 15.- Lieu de rencontre

Fr. 30.- Adresse du site internet (avec lien sur votre site)

Fr. 15.- Adresse e-mail

Fr. 20.- Autres remarques (max. 51 signes)

Une photo SUP!

Fr. 100.- Ci-jointe, notre photo à publier dans le Guide

Aucune information complémentaire souhaitée

Cocher et remplir ce qu'il convient

Personne responsable:

Adresse:

Signature:

Lieu: Date:

À retourner à Publicitas, Guide des sociétés, rue Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel jusqu'au 30 mai 2003. Passé ce délai, vous avez la possibilité de nous faire parvenir d'éventuelles corrections jusqu'au 30 septembre pour parution dans le Guide et en tout temps pour modification sur le site internet

028-397427/DUO

enseignement et formation

NOUVEAU EN EXCLUSIVITÉ ROMANDE

délégués médicaux
diplôme ASDM • diplôme fédéral
Rentrée 30.08.03

AUTRES POSTES:

assistante médicale
Rentrée le 25.08.03

secrétaire médicale
Rentrée le 30.08.03

panorama

Lausanne • rue de la Tour 8 bis
021 323 69 07
admin@panorama.com.ch
www.panorama.com.ch

SÉJOURS LINGUISTIQUES

Cours de vacances juniors (10-18 ans)
Séjours linguistiques (adultes, étudiants)

Large choix de destinations et de types de cours
www.esl.ch
Tel 021.961.17.61



AVIS aux usagers de la route

Les Travaux publics procéderont dès le 26 mai 2003, aux habituels travaux de goudronnage en ville et aux environs.

Nous prions les usagers de la route d'observer strictement la signalisation mise en place et de se conformer aux indications données par la Police locale et le personnel des Travaux publics.

La vitesse des véhicules doit être fortement réduite sur les tronçons gravillonnés pour protéger les revêtements et limiter les nuisances.

Nous remercions la population de respecter les présentes directives.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

132-132503

Jeunes cinéastes couronnés

Septième art ■ Deux Chaux-de-Fonniers ont remporté des premiers prix au festival de cinéma Ado'visions



Michael Jasari a été couronné dans sa catégorie, celle des 18-20 ans.

Par Irène Brossard

Ils ont gagné! Deux jeunes cinéastes en herbe, Michael Jasari (18 ans) et Fabien Pierrehumbert (14 ans), ont remporté le 1er prix de leur catégorie au festival Ado'visions. Les Neuchâtelois ont fait fort, puisqu'ils ont raflé tous les premiers prix – excepté celui du public –, Maëlle Grand-Bossi, de Pesieux, étant, pour sa part, arrivée en tête de la catégorie 2.

Ce concours, organisé par Pro Juventute (lire notre édition du 26 avril), invitait les

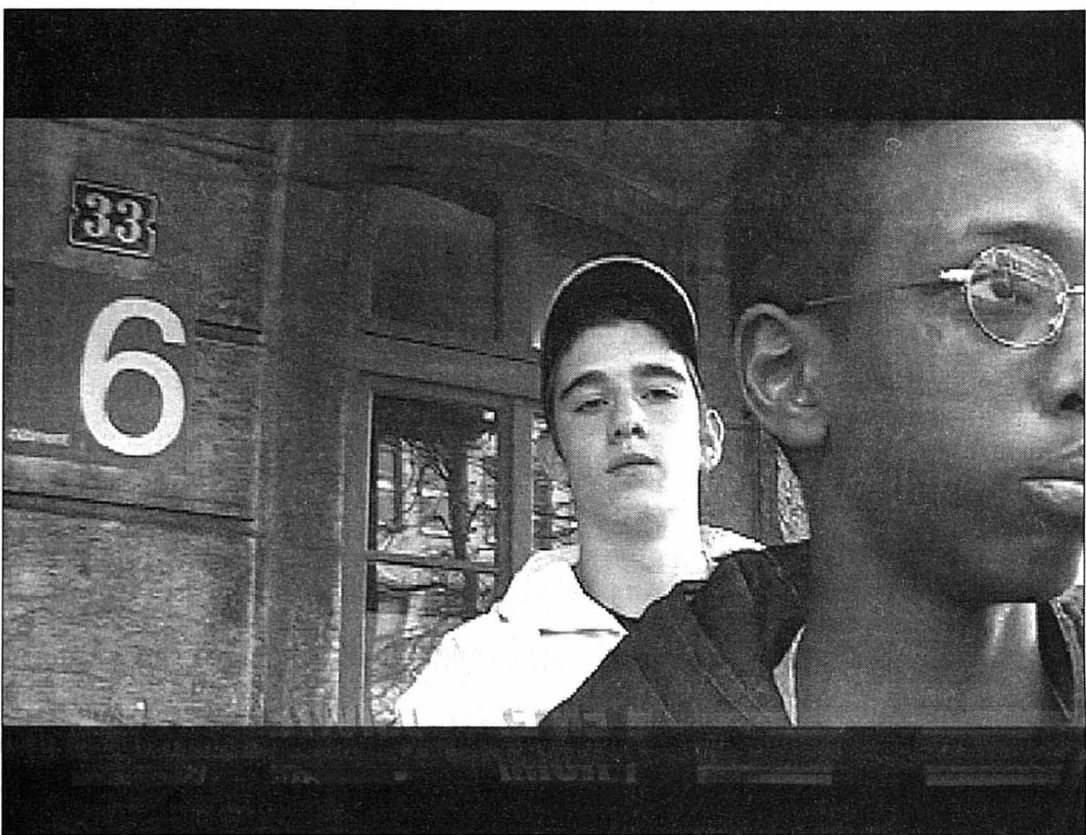
adolescents de 12 à 20 ans à réaliser des courts métrages sur le thème «Vivre ensemble». Lors de la projection publique de samedi dernier, à Fribourg, les films sélectionnés ont passé sous le regard critique d'un jury.

Le racket

Réalisé par Fabien Pierrehumbert et le groupe I Movies Times, «Yin-Yang» raconte l'histoire d'un Noir qui se fait racketter et ne trouve d'issue que dans la mort. Ce film a été salué pour la qualité des images et la sensibilité des acteurs. Le prix reçu donne des ailes à Fabien Pierrehumbert, qui aimerait bien se lancer dans le cinéma, en qualité de réalisateur – le rêve! –, acteur ou autre.

L'autre lauréat, Michael Jasari, aimerait aussi que des portes s'ouvrent dans ce domaine. Son film «Pauvre mec» met en scène la rencontre d'un paumé et d'un jeune homme qui le prend en pitié. Leur rapport se renverse et le paumé n'est plus celui que l'on croit. Le jury a souligné la qualité de l'écriture, du décor et de la direction d'acteurs.

Chacun des lauréats a remporté une somme de 800 francs. Une petite diffusion leur est aussi assurée: projections à Lausanne en juin (dans le cadre du bicentenaire du canton de Vaud) et au prochain Festival du film de Fribourg, intégration dans un programme pédagogique vaudois, édition d'une cassette proposée aux écoles et peut-être un passage à la Télévision suisse romande. /IBR



Une image de «Yin-Yang», le film de Fabien Pierrehumbert et du groupe I Movies Times, qui se classe premier de la catégorie des 12-14 ans.

Décadence branchée

Pentatone ■ Cravates et perles de rigueur à la soirée Jetsun



Démonstration musclée de l'inspecteur Wallace. PHOTO DONZÉ

Tout le petit monde de «la haute» s'est retrouvé samedi soir au P'tit Paris pour une soirée VIP chaude. Dans une ambiance tendance «eighties», les dandys et autres starlettes ont laissé libre cours à leurs pulsions: champagne, vodka tonic et autres substances blanches et poudreuses.

Heureusement, l'inspecteur Wallace et son coéquipier Ritchie veillaient au bon déroulement de la fête. Leur arrivée crissante au volant d'une Corvette blanche a permis l'arrestation rapide d'un ignoble dealer. Le déhanchement des convives n'a pas été troublé outre mesure par cet incident.

Dans la cave du P'tit Paris, l'équipe des DJ's s'en est donné à cœur joie. Qualifiée de «musique d'ascenseur» par l'un des organisateurs – Werner Von Mattel, directeur de

la clinique de la Forêt-Noire –, l'atmosphère sonore était teintée de groove «eighties» rappelant les plages dorées de «Miami Vice». «Je qualifierais cette ambiance musicale de white trash», déclarait le DJ Galucine, en milieu de soirée.

Pour l'occasion, un décorateur, reconnu au-delà de nos frontières mais qui désire rester anonyme, avait revêtu les voûtes d'œuvres abstraites et clinquantes. Un podium appelant à toutes les frasques trônait au centre de la piste de danse.

Plaisir, vices et transpiration résument parfaitement cette nuit de folie, mise sur pied par l'association Pentatone. En parfaits producteurs de soirée, ils ont comblé les «jet-setteurs» qui ont su laisser leur sérieux au vestiaire, afin que toutes leurs effronteries resurgissent de leur fascination d'enfants! /ddo

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue des Granges à sens unique

La rue des Granges, à La Chaux-de-Fonds, n'est plus accessible pour les véhicules en provenance de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Elle a été mise en sens unique d'est en ouest. Pour y parvenir, il faut donc emprunter la rue Fritz-Courvoisier, celle de la Place-d'Armes et tourner à droite. Ce nouveau sens interdit a été posé en tenant compte des remarques d'habitants. En hiver, il est en effet beaucoup plus facile de descendre que de monter cette rue étroite. De plus, la rue de l'Hôtel-de-Ville sera moins souvent coupée par des véhicules circulant en direction sud et tournant à gauche pour emprunter la rue des Granges. /réd



On ne peut plus monter la rue des Granges. PHOTO GALLEY

Banque arnaquée sans astuce

La Chaux-de-Fonds ■ Le Tribunal correctionnel condamne ferme un pensionné très indélicat

«A trop tirer sur la corde, elle finit par casser!» Le jugement du Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds a donné raison au substitut du procureur Nicolas Aubert. Le quadragénaire qui comparait vendredi pour une série d'escroqueries et autres délits a été arrêté à l'issue de l'audience, condamné à neuf mois de prison ferme, auxquels s'ajoute un sursis révoqué.

En juin 2002, l'homme, un assisté déjà condamné dans d'autres affaires du même genre, a volé dans des vestiaires de chantiers un peu de liquide (90 fr., 100 fr.) et surtout des cartes bancaires. L'extraordinaire, c'est qu'il a été suffisamment malin ou «gonflé» pour les utiliser, obtenant même, dans un cas rocambolesque, 20 000 francs!

Paraphes au pifomètre

Mais comment diable a-t-il fait? Le plus simplement du monde, pourrait-on dire. L'homme a d'abord appris, de la banque même, le montant du solde sur la carte volée, plus de 30.000 francs. Pour ne pas être reconnu, il est ensuite descendu à Neuchâtel, au guichet de la succursale neuchâteloise de

l'institution bancaire, pour tenter un retrait de 20.000 francs. Surprise, le préposé ne lui a pas demandé de pièce d'identité! Pire, sa signature ne correspondait pas à l'original, qu'il n'avait jamais vu. On lui a malgré tout donné l'argent, au troisième paraphe tracé au pifomètre! Cerise sur le gâteau, le voleur prétend avoir ensuite perdu 13.000 fr. au retour de la banque, tellement il était stressé d'avoir réussi son coup...

«Le droit pénal n'est pas fait pour protéger les pigeons», a eu beau jeu de clamer l'avocat d'office du prévenu, pour qui le laxisme de la banque est proche du consentement à se faire dépouiller. Sur ce point, le mandataire a eu gain de cause. Le tribunal, présidé par Alain Rufener, a en effet considéré que, la banque n'ayant pas pris les précautions élémentaires, l'escroquerie – pour laquelle il faut faire preuve d'astuce – n'était pas réalisée. La banque, elle, qui a remboursé le client lésé, se retrouve bien marrie avec ce que le voleur a acheté avec les 7000 fr. qui lui restaient: une machine à laver, des bijoux, une X-Box, etc.

En marge de cet épisode caricatural, l'homme a été

convaincu d'escroquerie pour avoir tiré 1000 fr. avec une autre carte bancaire. Il s'est aussi permis, dans un troisième cas, de téléphoner à la femme à qui il avait subtilisé une troisième carte pour lui demander tout de go son numéro de code, se faisant passer pour un employé de banque! Il a eu le code, mais ce compte-là était vide...

Un faux cancer

Le prévenu n'aurait cependant probablement pas été condamné ferme s'il n'avait pas trompé pendant trois ans les Services sociaux, n'annonçant pas qu'il touchait une demi-rente d'invalidité. Pour faire passer la pilule, l'homme avait en plus maquillé des courriers officiels. En tout, il a touché 50.000 fr. d'aide sociale indue.

L'avocat a plaidé l'enfance malheureuse, la misère morale, le besoin d'être aimé (l'homme a aussi falsifié une lettre à en-tête de l'hôpital pour faire croire qu'il souffrait d'un cancer). Sans succès. Les regrets de l'accusé, qui a admis avoir fait de «grosses bêtises», n'ont pas davantage porté. Il est sorti de la salle d'audience les menottes aux poings. /RON

Tourisme asiatique



Une quinzaine d'agents de voyages asiatiques (Thaïlande, Singapour, Malaisie) ont passé la journée d'hier dans le canton, invités par Suisse Tourisme. A la fin de la semaine dernière, ils ont participé au Switzerland Travel Mart, un salon de promotion des régions suisses. A La Chaux-de-Fonds, ils ont visité le Musée international d'horlogerie. /ron

PHOTO GALLEY

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Précisions après le drame de la gare. Les circonstances du drame qui s'est déroulé dimanche après-midi à la gare CFF de La Chaux-de-Fonds ont été établies par la police. Un homme d'une cinquantaine d'années, habitant la ville, s'est délibérément jeté sous le train qui arrivait de Neuchâtel à 14h42. Il s'était auparavant dissimulé sur la

partie est du quai et s'est élan- cés sur les voies, ne donnant aucune chance de réaction au conducteur du train. La victime avait auparavant formulé ses intentions par écrit. Grâce à la réaction rapide et efficace du personnel des CFF et de la police locale, le périmètre a été rapidement et efficacement sécurisé, souligne André Duvillard, porte-parole de la police cantonale. /réd

Prix écrasés!

San Sergio Mozzarella
Boules



2 x 150 g
~~3.90~~
2.90

25% d'économie

Luins
2002



10.- d'économie

6 x 70 cl
~~40.50~~
30.50

5.08 la bouteille

Tuborg bière
bouteilles



10 x 33 cl
~~10.95~~
8.95

2.- d'économie

Kellogg's Frosties



750 g
~~7.80~~
5.95

21% d'économie

Kinder Bueno



5 x 43 g
~~4.15~~
2.95

28% d'économie

Enka



5 kg
~~33.25~~
19.95

40% d'économie

DENNER

Valable à partir du: 20 mai 2003 / semaine 21 / jusqu'à épuisement du stock / www.denner.ch

144-111427

avis divers

Droguerie - Herboristerie

DROZ

Place de la Gare • La Chaux-de-Fonds
Successeur T. Künzi • Tél. 032 913 09 12

Plantes médicinales
Mélanges de tisanes
Essences florales du «Dr Bach»
Homéopathie (Boiron)

enseignement
et formation

**COURS DE VACANCES
POUR ADOLESCENTS
de 10 à 18 ans**

Allemand à Zoug (CH) ou Tübingen (D)
Anglais à Malte ou en Angleterre

Cours intensifs le matin
Sport, Excursions & Activités
l'après-midi, Cinéma-DVD, Disco et divertissement
le soir. Encadrement 24h/24h
20 ANS D'EXPERIENCE !

Dès 29.06.2003

Prix globaux avantageux:

dès CHF 1'490.-/2 sem.

Voyage organisé

Appelez-nous au:

021/963 6500

www.sl-schools.ch



offres d'emploi

BÂTIMENT

Pour des entreprises de la
région, nous cherchons des:

Peintres

Bâtiment

Avec expérience.

Contactez P. Guisolan.

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 10

028-400118

Industrie & Technique

Nous cherchons des:

Ouvrières

Habiles, maîtrisant l'utilisation
des brucelles, assemblage de
mouvements, visitage,
emboîtement pose cadrans-
aiguilles ou expérience de
travaux minutieux similaires.

Veillez prendre contact ou faire
parvenir votre dossier complet à
Patrick Parel, Gérard Forino ou
Pascal Guisolan.

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 55 10

028-400119

MAXIVUE
LES OPTICIENS
OPTIQUE MÉTROPOLE
032 914 10 04
LA CHAUX-DE-FONDS



La nouvelle Audi A2 1.6 à moteur FSI.
Plus de puissance à chaque
goutte d'essence.

Malgré ses 110 ch, elle ne consomme que 5,9 litres
d'essence aux 100 km et possède une autonomie de 700 km.
En ville, elle se faufile avec agilité; et sur route, c'est une
compagne frugale. Vous aimeriez en savoir davantage sur
cette polyvalente aux airs à la mode?
Nous organiserons volontiers un essai à votre intention!



PANSPORT AUTOS SA

La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90, tél. 0848 840 890
Le Locle, Girardet 37, tél. 0848 840 898

OISE

Séjours linguistiques à l'étranger



L'anglais à Oxford, Cambridge, Bristol

Londres, Boston, Sydney

L'allemand à Heidelberg, l'espagnol à Madrid

le français à Paris

Tél. : 022 787 05 40 - geneve@oise.com - www.oise.ch

offres d'emploi

Home du Petit Chépard
cherche pour entrée immédiate

**UNE VEILLEUSE
EXPÉRIMENTÉE**

pour 8 à 10 veilles par mois et

**UNE AIDE SOIGNANTE
QUALIFIÉE**

à 100%.

Faire offre à Josiane Addor.

Tél. 032 853 50 67.

offres d'emploi

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

Nous sommes une société d'écoles de langues établies dans
plusieurs villes de Suisse. Pour faire face à une demande tou-
jours plus forte, nous recherchons pour nos écoles de Neuchâtel,
La Chaux-de-Fonds et Bienne des

**ENSEIGNANTS-ES D'ALLEMAND
ET D'ANGLAIS**

Votre profil :

- être de langue maternelle allemande ou anglaise
- avoir de l'expérience en matière d'éducation des adultes
- être ouvert-e au perfectionnement professionnel

Si votre profil correspond à la brève description ci-dessus,
faites-nous de suite parvenir votre dossier !

Neuchâtel
Grand'Rue 1A
Tél 032-724 07 77

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél 032-968 72 68

Bienne
Général-Dufour 34
Tél 032-342 44 45

www.interlangues-ecole.ch

028-399361/DUO

Redoubler de prudence

Le Locle ■ Apprentis cyclistes dans la circulation

Prudence! Aujourd'hui et demain, la brigade d'éducation routière organise en ville du Locle, et plus particulièrement en son centre, les traditionnels examens cyclistes. Les conducteurs des engins motorisés sont par conséquent invités à faire preuve d'une vigilance particulière à l'égard de ces jeunes apprentis de la circulation.

Ils appliqueront des règles de déplacement en site urbain

que leurs plus jeunes camarades ont eu l'occasion de pratiquer en modèle miniature, la semaine dernière, sous le préau du collège Jehan-Droz, à la faveur du jardin de circulation. Cette étape constituait une suite logique à l'éducation au trafic et ses dangers, comme piéton d'abord, cycliste ou cyclomotoriste ensuite, entreprise depuis les classes de l'école enfantine par les agents Olivier Gsteiger et Marc Chatelain. /jcp



Examens cyclistes aujourd'hui et demain, jardin de circulation la semaine dernière. PHOTO GALLEY

A la recherche d'orchestres régionaux

Le Locle ■ Le Parlement des jeunes prévoit un festival

Un groupe du Parlement des jeunes du Locle planche sur la concrétisation d'un des projets énoncés lors de sa dernière séance. Soit le lancement d'un festival de musique sur la place du Marché, les 5 et 6 septembre prochain, en profitant de l'infrastructure – soit une tente – dressée à pareille époque pour les animations estivales et la foire d'automne (doublée de la Foire du livre).

Cette manifestation, tournée vers des musiques qui attirent les jeunes (techno, rap, reggae, hip-hop, metal), débutera le vendredi dans la soirée et reprendra le lendemain vers 21 heures. Les modalités sont encore à définir, indique Romain L'Eplattenier, qui pilote le groupe d'or-

ganisation de cet événement musical. Celui-ci espère bien offrir, si ce n'est la gratuité, des prix d'entrée très modestes.

Dans ce sens, les organisateurs lancent un appel à des groupes régionaux naviguant dans les mouvances musicales précitées, désireux de saisir l'occasion de se produire sur scène, «pour se faire connaître» dit Romain, sans exiger de cachet, en ayant toutefois de quoi boire un coup et se restaurer. Les formations intéressées sont invitées à envoyer une démo, maquette ou support musical quelconque pour faire connaître leur style. Toutes recevront une réponse. /jcp

Adresse contact: Romain L'Eplattenier, tél. 079 734 11 46, dès 17h

Luc Ferrari au Club 44

La Chaux-de-Fonds ■ Œuvre en création mondiale ce soir

Ce soir, Luc Ferrari sera au Club 44, où il parlera du cheminement de la musique instrumentale à l'électroacoustique, et vice versa. D'ores et déjà, il rassemble ses propos sous le titre «La fondue enchaînée», propos auxquels répondra David Jisse, producteur à Radio France.

Suivra «Salicberry cocktail», œuvre présentée en première mondiale. Il s'agit de sons mémorisés à partir de certains éléments de 1990, pour bande magnétique stéréo.

Salisbury est une ville anglaise sur l'Avon et l'ancienne

capitale du Zimbabwe. Le marquis de Salisbury «est un homme qui a peu de rapport avec mes idées, c'est pourquoi je me suis permis de changer l'orthographe... Cocktail, c'est l'idée de cacher les choses les unes par les autres», explique Luc Ferrari. Œuvre politique? Tout art musical est politique, puisqu'il est indirectement tributaire d'un environnement social et des remous politiques. Et Luc Ferrari ajoute: «Où que cela soit, en Irak aussi, la guerre est un événement odieux». /ddc

Club 44, La Chaux-de-Fonds, ce soir à 20 heures

Petit collège à réaménager

La Chaux-de-Fonds ■ Ce soir, le Conseil général se prononcera sur des crédits pour l'école et le patrimoine Art nouveau

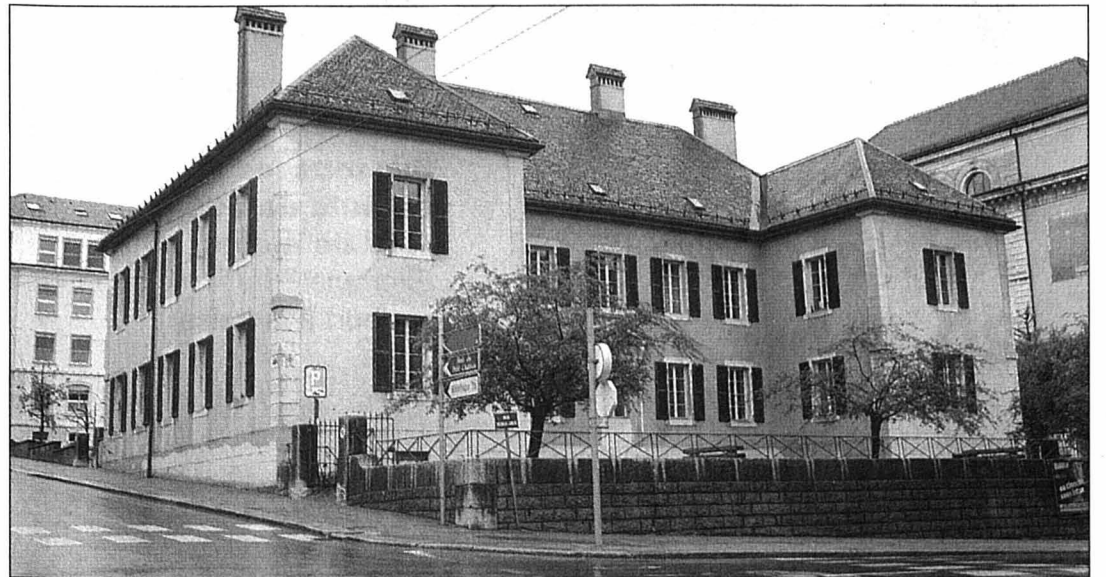
Par Irène Brossard et Robert Nussbaum

L'avenir préoccupera les élus ce soir au Conseil général de La Chaux-de-Fonds. Un crédit de 2,2 millions leur est demandé pour répondre aux besoins futurs en locaux et équipements scolaires.

Cette demande découle d'un rapport, accepté en août 2001, qui faisait le point d'ensemble des besoins, d'une part, pour assurer un accueil correct à tous les élèves, en stabilisant l'effectif à 18 unités et, d'autre part, pour répondre à l'évolution de la pédagogie, renforcer les lieux d'études et aménager des espaces pour les devoirs et la socialisation.

Le Conseil général a déjà accepté des crédits pour créer des salles de classe au collège des Crêtets (322.750 fr.), pour l'extension – en cours – du centre scolaire des Forges (1,925 million de fr.) et celle – également en cours – du collège de Bellevue (3,276 millions).

Le rapport proposé ce soir est le dernier concernant l'ex-



Le petit collège sera réaménagé pour accueillir de nouvelles classes. PHOTO GALLEY

tension des locaux scolaires lié à la motion Faivre de 1995, sachant que le Conseil communal proposera encore un rapport pour une salle double d'éducation physique et sportive à l'ouest de la ville.

Rehaussement évité

Au centre Numa-Droz, un réaménagement du petit collège, soit le premier hôpital de la ville, permettra de répondre à différents besoins. La solution trouvée évite de

rehausser de deux étages le bâtiment numéro 2 du complexe scolaire.

Dans le petit collège, on trouvera au sous-sol un foyer d'accueil pour faire les devoirs et tenir les réunions de parents. Le rez-de-chaussée abritera deux salles de travaux manuels (sur bois, métal et textiles) et des locaux d'entrepôt. Le premier étage comprendra deux salles de dessin et une salle de travaux manuels sur textiles. Quant aux

combles, ils abriteront une salle d'économie familiale et une salle des maîtres. Des locaux sanitaires sont par ailleurs prévus à chaque niveau. Le coût total de l'aménagement se monte à 1,67 million.

Au collège des Crêtets, un crédit de 162.700 fr. concerne la deuxième étape de transformation. Un montant de 405.000 fr. également est demandé pour divers aménagements dans les collèges primaires. /IBR

Pour une capitale Art nouveau

La Chaux-de-Fonds parmi les capitales de l'Art nouveau? C'est ce que souhaite le Conseil communal, qui sollicite ce soir du Conseil général un crédit de 830.000 fr. pour mettre sur pied en 2005-2006 une série d'événements autour de ce courant artistique et architectural né au XIXe siècle, qui puise dans l'essence de la nature sa source d'inspiration.

L'Art nouveau chaux-fonnier s'est développé au sein de l'Ecole d'art par les élèves de Charles L'Eplattenier sous la forme de «l'Art sapin». Le crématore est qualifié de chef-d'œuvre de cette période d'intenses in-

novations. Mais dans la même veine, la métropole horlogère s'est largement enrichie de vitraux, carrelages, cages d'escaliers, ferronneries, etc. «Tous ces éléments représentent un héritage patrimonial unique en Suisse», lit-on dans le rapport à l'appui de la demande de crédit.

Comme Nancy

La date anniversaire de 2005 célébrera le centenaire de l'ouverture du Cours supérieur d'art et de décoration de L'Eplattenier, maître du futur Le Corbusier. Pendant une année à partir de cet anniversaire, la Ville prévoit une exposition phare «de

très haut niveau» – consacrée à la création artistique née au sein de l'Ecole d'art (600.000 fr.) –, un colloque international ainsi que diverses autres manifestations.

«L'objectif de ce projet est d'obtenir une reconnaissance internationale de la ville en tant que centre d'Art nouveau et patrie de Le Corbusier», lit-on encore. Rattachée à un réseau de villes Art nouveau comme Bruxelles, Glasgow ou Barcelone, La Chaux-de-Fonds espère bien profiter ensuite de retombées, comme Nancy, qui avait organisé une manifestation du même ordre en 1999.

Par ailleurs, le Conseil

général sera saisi parallèlement d'une demande de création d'une fondation en faveur de la protection du patrimoine architectural, artistique et historique de La Chaux-de-Fonds. Cette initiative qualifiée de novatrice devrait permettre d'assurer à long terme la politique de conservation menée depuis 20 ans par la Ville.

Face au désengagement probable de la Confédération, la fondation pourrait être plus adaptée pour gérer les subventions et chercher des financements complémentaires. Le conseil de fondation serait nommé par le Conseil communal. /ron

Une belle rencontre à la Guêpe

Sentiers du Doubs ■ La fête de mai a eu lieu récemment entre La Rasse et Bonaparte, par un temps splendide

Quelque 300 personnes ont rallié, le dimanche 11 mai, les lieux enchanteurs de l'ancienne verrerie de la Guêpe, entre La Rasse et Bonaparte, pour la fête de mai des Sentiers du Doubs, organisée par la section de Fournet-Blancheroche. Plusieurs Neuchâtois et Jurassiens, dont le vice-président Philippe Dubois, ont retrouvé leurs amis français.

En présence du maire

Les randonneurs ont été accueillis par le président de section Christian Guillaume, tandis que le maire de Fournet, Pierre-Jean Wycart, bras en écharpe, s'est associé à la réunion. Et l'Union musicale de Fournet a conféré par ses cuivres une chaleureuse ambiance à cette fête champêtre du Doubs. /bln



Les cuivres de l'Union musicale de Fournet ont bien sonné au bord du Doubs. PHOTO NUSSBAUM

A saisir illico.

**Valable du
20.5 au 26.5**

Sur tous les yogourts
en pots de 500 g
-.40 de moins
Exemple:
yogourt à la fraise

1.15
au lieu de 1.55



Saucisses de veau
à rôtir «Spéciale»
élaborées en Suisse
avec de la viande suisse
les 2/280 g

3.50
au lieu de 4.90

ENGAGEMENT
migros.ch



36%

Gruyère salé
les 100 g

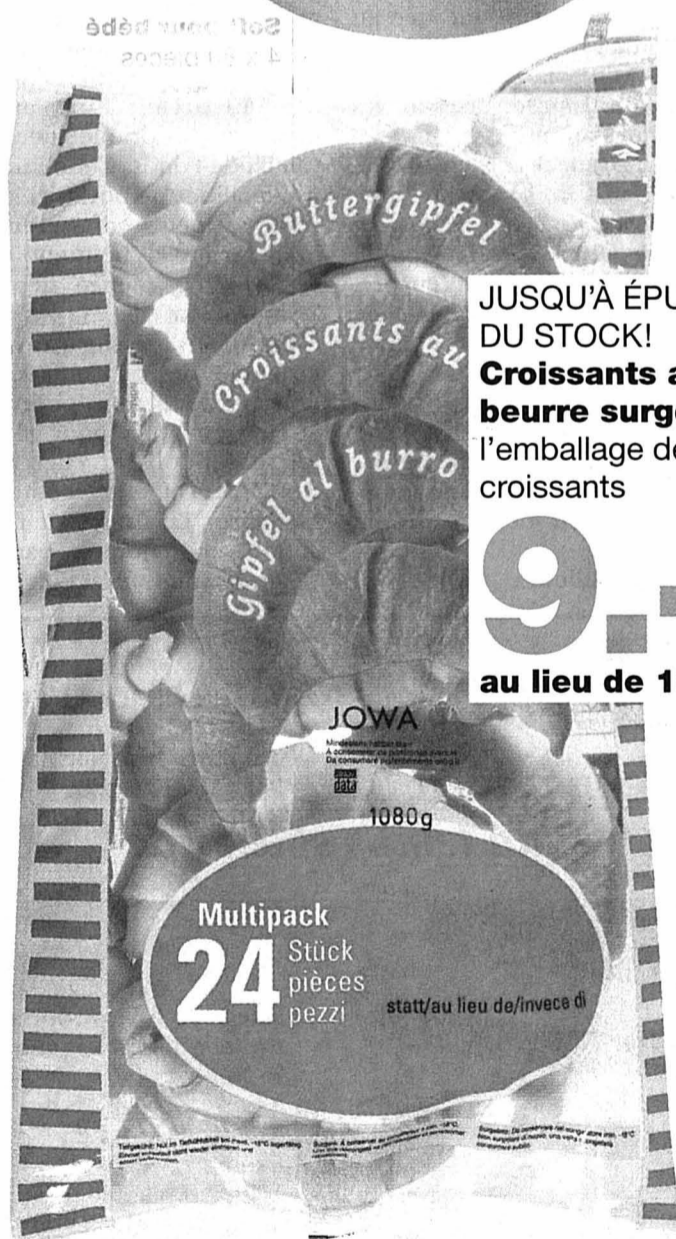
1.20

au lieu de 1.90

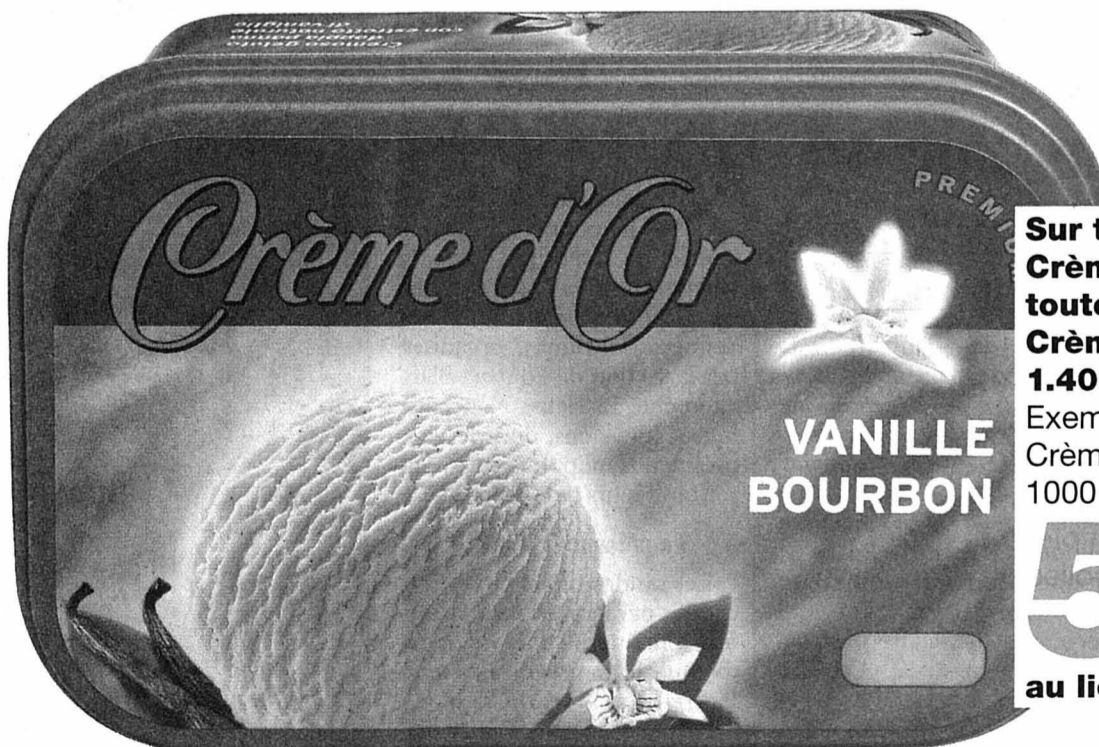
Gruyère râpé
le sachet de 120 g
1.90 au lieu de 2.40

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Croissants au
beurre surgelés
l'emballage de 24
croissants

9.-
au lieu de 13.60



Multipack
24 Stück
pièces
pezzi
statt/au lieu de/invece di



Sur tous les cornets
Crème d'Or 360 g et
toutes les barquettes
Crème d'Or de 1000 ml
1.40 de moins

Exemple:
Crème d'Or Vanille Bourbon
1000 ml

5.40
au lieu de 6.80



8317.001
10.07.2016, 10.05
15 den / 17 dtes
Ben - fins - fin
Super Stretch

ansparents - trasparenti
CLASSICS
ng Trend

2 Paar
paires
paia

**Sur toutes les
chaussettes et mi-bas
pour femme**

20%
de réduction

Exemple:
mi-bas Young Trend
en lot de 2, div. couleurs,
2 tailles
(art. n° 8317.001)
2.40 au lieu de 3.-



ENGAGEMENT
migros.ch



**Sur tous les produits
Handymatic**
(sans sel régénérant)
-.50 de moins
Exemple: Handymatic Tabs,
emballage familial
de 50 pastilles

6.90
au lieu de 7.40

50 Tabs / Pastilles / Pastiglie für Spülmaschinen
pour lave-vaisselle
per lavastoviglie



Sur toutes les poêles

30%
de réduction

sans la poêle 26 cm,
art. no 7035.866 de la
page «Encore plus pour
votre argent»
Exemple:
poêle, Ø 28 cm, «Titan»
35.- au lieu de 50.-



**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!**
Pâte à gâteau brisée,
déjà abaissée, le lot de 2/1280 g

4.90

lieu de 6.60
te feuilletée abaissée
lot de 2/1280 g
0 au lieu de 6.80



**Sur tout l'assortiment
Golden Hair
Professional**

20%
de réduction

Exemple:
Shampooing Vital, 250 ml
3.60 au lieu de 4.50



**Sur tous les riz
en sachet de 1 kg
(excepté M-Budget)
à partir de 2 articles
-.40 de moins l'un**

Exemple:
Parboiled

1.60
au lieu de 2.-



**Sur tous les landaus
et buggies***

20%
de réduction

Exemple: buggy «Delta»
complètement inclinable
(disponible également
en beige)
108.- au lieu de 135.-

Boissons

**Sur les Löwenbräu et
Panaché sans alcool**
50 cl **-.30 de moins**
1,5 l **-.50 de moins**
10 x 33 cl
2.- de moins
Exemple:
Löwenbräu, 50 cl
1.- au lieu de 1.30

Sur les Ice Tea
en sachet de 50-100 g
-.20 de moins
Exemple:
Ice Tea Classic, 100 g
-.60 au lieu de -.80

Fromage

Fetabel nature
200 g
3.20 au lieu de 4.20

**Fetabel
à la provençale**
100 g
2.60 au lieu de 3.30

**Produits
pour l'apéritif**

**Chips nature et
paprika Zweifel**
en sachet de 300 g
ou 280 g
4.70 au lieu de 5.70

Bébé

**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!**
**Lingettes
imprégnées Milette
Soft pour bébé**
4 x 80 pièces
10.50 au lieu de
14.-

Hygiène/Cosmétiques

**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!**
**Serviettes de déma-
quillage Linsoft ultra
soft**
triple épaisseur,
en lot de 2
en cubes, 2 x 60 pièces
2.40
en boîtes, 2 x 90 pièces
3.-

**JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!**
Tampons o.b. normaux
le lot de 56 pièces
(+16 pièces «light days»
gratuites)
13.80

Lessives/Détergents

**Sur tous les produits
de lessive Minil pour
le linge fin**
à partir de 2 produits
1.- de moins l'un
Exemple:
Minil color liquid
sachet de recharge de 1 l
4.20 au lieu de 5.20

MIGROS

De joyeux et chamarrés Mèlèzes

Tournoi populaire ■ *La 7e Chaux-de-Fonds Street-Hockey Cup aura été l'édition de tous les superlatifs. Les organisateurs ont réussi un sans-faute qui en appelle d'autres*



Ces jeunes filles ne manquent pas d'entrain. Les Fifi Brind'acier ont gagné le prix du meilleur déguisement dans le cadre de la 7e Chaux-de-Fonds Street-Hockey Cup.



De jeunes supporters ont mis de l'ambiance dans les gradins de la patinoire des Mèlèzes. Affluence des grands jours, digne d'un match du HCC. Le street-hockey a la cote dans la région.

La 7e Chaux-de-Fonds Street-Hockey Cup a battu tous les records ce week-end à la patinoire des Mèlèzes. Année après année, ce tournoi s'inscrit comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs du genre. Près de 800 joueurs – dont environ 200 filles – se sont affrontés au cours des 612 matches qui se sont déroulés sur les deux patinoires chaux-de-fonnières. Le public a aussi répondu présent.

Cette manifestation s'est traduite par un sans-faute pour les organisateurs et les bénévoles qui les ont appuyés. Rappelons que ce sont les Saucisses de veau, vainqueurs de la catégorie des 11-16 ans, qui ont remporté le trophée tant convoité, en battant par 8 à 2 leurs aînés des Petites Fleurs. Rendez-vous est pris pour la 8e édition. /réd

Classements

Catégorie A (de 11 à 16 ans): 1. Les Saucisses de veau; 2. The Boss; 3. Brice de nice; 4. Les Fracasseurs.

Catégorie B (de 15 à 25 ans): 1. Les Petites Fleurs; 2. Les Froukig Kau; 3. Cow-Boys from hell; 4. NHL All Stars 2.

Just for fun: 1. Les Bush-burger; 2. Les Street-Phacochères.

Fair-play, catégorie A: SHC Hauterive; **catégorie B:** Les Animaux du Bois de quatre sous.

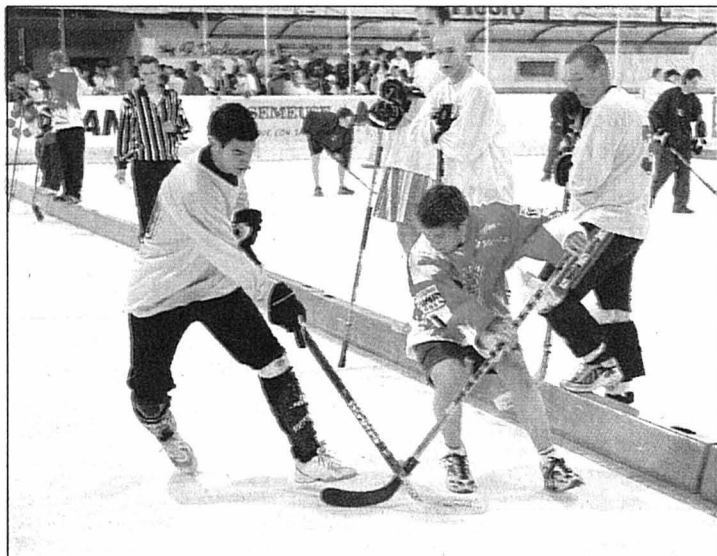
Déguisements: 1. Les Fifi Brind'acier; 2. Sprue Tropical.

Banderole: 1. Les Démon noirs; 2. Team Witch; 3. The Bears.

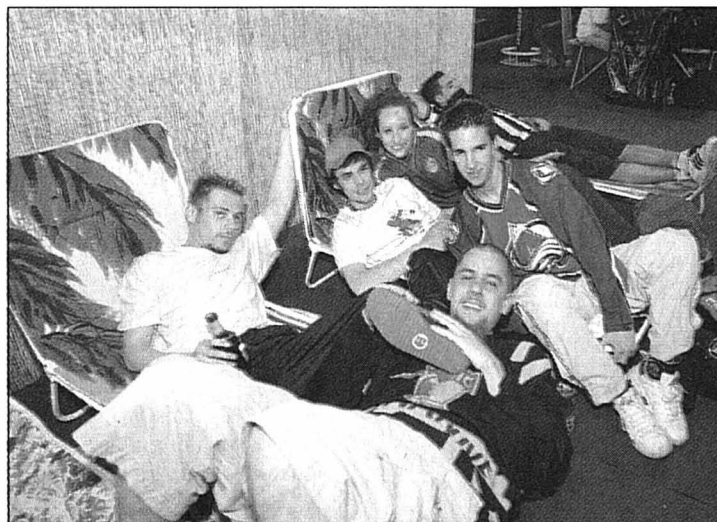
Meilleurs joueurs, catégorie A: Sven Meier (Les Fracasseurs); **catégorie B:** Michael Andreas (Les Petites Fleurs).



Entre deux matches, les joueurs passent leur temps chacun à sa manière. C'est la détente dans l'attente de la prochaine échéance.



Grands et petits s'affrontent dans la plus pure tradition du hockey sur glace. La valeur n'attend pas le nombre des années.



Espace détente à la buvette des juniors du Hockey club local. La manifestation est aussi une bonne occasion de s'amuser entre copains.



Blessé? Non! Mais l'infirmerie est déjà sur la brèche.



Même les casquettes sont sujettes à décoration.



Les Pères Noël sont d'attaque et en doublette.



La solitude du gardien de but au moment de la descente des escaliers. Tout un fardeau.

Photos
Christian Galley

Des Rives du Doubs à Madagascar

Les Brenets ■ Le renommé chef de cuisine Albert Wagner pose son tablier helvétique et s'envole vers les tropiques

Par Jean-Claude Perrin

Le réputé chef de cuisine Albert Wagner abandonne non seulement ses fourneaux des Rives du Doubs, mais il quitte définitivement la Suisse, pour s'établir à Madagascar. Il emménagera sur cette grande île au début du mois prochain. C'est surtout à l'hôtel des Trois-Rois, au Locle, dont il fut le tenancier de 1975 à 1986, qu'Albert Wagner s'est taillé une renommée de grand cuisinier. Revenu du Valais, où il a tenu un établisse-

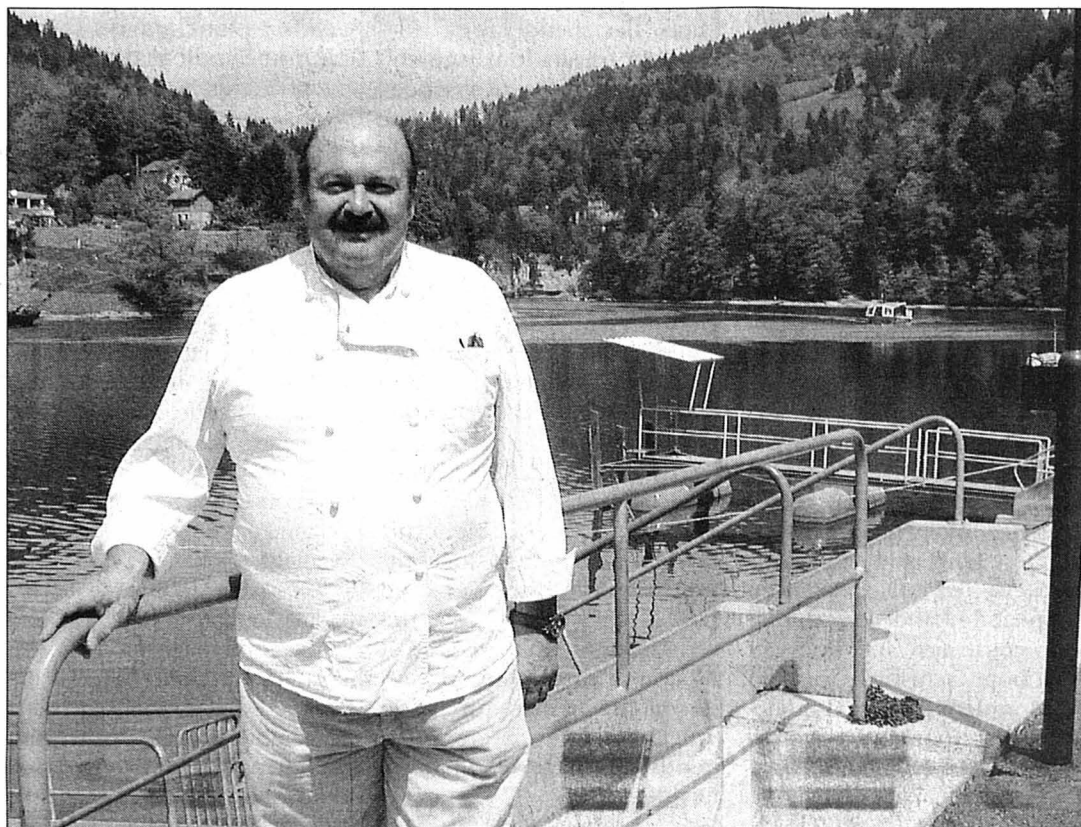
ment à Crans-Montana entre 1966 et 1975, cet homme à l'allure imposante mais empreinte de bonhomie s'est illustré par la qualité et l'originalité de sa cuisine.

Cuisinier depuis 45 ans

En 1986, Albert Wagner a racheté l'Auberge du Prévoux, qu'il transforma pour en faire un haut lieu de la gastronomie. L'affaire tourna court en 1992, lorsqu'il fut, selon son expression, «étranglé par les banques», qui l'avaient pourtant incité à jouer la carte d'un certain luxe. S'il abandonna cet établisse-

ment avec amertume, il ne baissa pourtant pas les bras et reprit son métier de cuisinier. Qu'il exerce maintenant depuis près de 45 ans. Il occupa d'abord, durant trois ans, une fonction d'adjoint de direction au restaurant Au Gor du Vauseyon, à la Maison du Prussien, à Neuchâtel. Puis il fut, pendant quatre ans, responsable des cuisines du Robinson, à Colombier. Le nouveau propriétaire des Rives du Doubs, aux Brenets, comprenant l'hôtel du Lac et le restaurant du Doubs, l'a ensuite appelé, il y a trois ans, à prendre la direction des

cuisines de ses établissements. Depuis 20 ans, ce chef talentueux fait en outre bénéficier de ses compétences les élèves cuisiniers du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN). L'an dernier, Albert Wagner a publié un livre de recettes intitulé «Evasions gourmandes parfumées aux herbes de Madagascar», préfacé par René Felber, un homme auquel il voue une profonde admiration et une sincère amitié, née alors que le politicien était maire de la ville du Locle et que le cuisinier officiait aux «anciens» Trois-Rois. /JCP



Albert Wagner quittera les rives du Doubs pour s'établir sur celles du grand lac artificiel baignant Mantasoa, sur l'île de Madagascar. PHOTO PERRIN

Sacré bastringue

C'est à Mantasoa, une bourgade de 6700 habitants située à 65 kilomètres de la capitale Antananarivo (anciennement Tananarive), qu'Albert Wagner, 60 ans, va relever un nouveau défi. Il reprendra la direction d'un ensemble comprenant un hôtel de plusieurs dizaines de lits (avec dix bungalows doubles), un restaurant de 250 places avec terrasse, une disco et une salle de billard dominant un grand lac artificiel. Le fonctionnement de ce complexe nécessite une soixantaine d'employés. De surcroît, cet établissement aura une vocation d'école hôtelière. /jcp

Temps frisquet pour le premier jour

Le Locle ■ La piscine est ouverte depuis samedi



«Une fois qu'on est dedans, elle est plutôt bonne.» PHOTO PERRIN

Samedi dernier, piscine du Communal, neuf heures du matin. Ciel bas, temps maussade. Température de l'air, huit degrés, de l'eau, vingt. «Waouh! faut être un peu fou», lâche cette dame au moment d'entrer dans l'eau. «Mais c'est de la douce folie», ajoute cette sportive qui n'a, semble-t-il, jamais manqué de se baigner le premier jour de la saison de la piscine du Communal. On aurait cependant pu espérer de meilleures conditions pour ce premier jour d'ouverture.

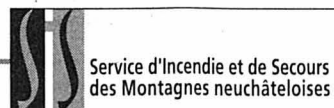
Ce sont trois dames qui se sont lancées les premières, des habituées du groupe des «grenouilles». Elles ont été bientôt rejointes par un monsieur qui demandait, en riant: «Il ne faut pas casser la glace?». «Finalement, elle est bonne», a lâché une baigneuse, après avoir effectué deux bassins. «Ce qui est super, c'est qu'il y a vraiment de la place.» «Quasiment une piscine privée», remarquait, en rigolant, un des gardiens, «Dodo» Girard junior. /jcp

Circulation perturbée

Tour du canton ■ La course fait escale aux Brenets demain

Départ et arrivée d'une étape du Tour du canton demain aux Brenets. Plus de 1000 véhicules sont attendus, d'où des perturbations de trafic. Ainsi, le comité organisateur de l'étape, composé de membres du FC, du HC et de la Société de gymnastique, recommande aux automobilistes venant du Val-de-Travers et de la vallée de La Brévine de passer par la douane des Pargots, pour évit-

ter les bouchons de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Sur la commune des Brenets, il faut s'attendre à des perturbations le soir dès 19h sur les routes des Recrètes, du Cernil-Girard et du Saut-du-Doubs. Ce tour, rappelés-le, compte plus de 1500 participants, mais c'est la quatrième fois que Les Brenets organisent une arrivée. L'habitude est donc prise! Une cantine sera à disposition. /cld



Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à quinze reprises.

Interventions ambulance. Dimanche à 18h24, au Locle, pour une chute, avec le Smur et transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 18h48, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; aux Ponts-de-Martel, à 19h10, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 19h22, 21h39 et 21h50 (avec le Smur), pour trois malaises, avec transports à l'hôpital; à 22h56, pour un transport de malade à l'hôpital; hier à 6h08 (avec le Smur), 8h02, 8h10 (avec le

Smur) et 12h58, pour quatre malaises, avec transports à l'hôpital; à 13h37, pour un transport de malade à l'hôpital; à 13h53, pour un malaise, avec transport à l'hôpital.

Autres interventions. Dimanche à 22h13, à La Chaux-de-Fonds, pour un sauvetage de personne et, hier à 6h47, au Locle, pour une alarme feu automatique. /comm-réd

Rubrique Montagnes

Tél. 032 910 20 10
Fax 032 910 20 09

OU

Tél. 032 931 33 31
Fax 032 931 33 32

e-mail: montagnes@l'impartial.ch

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
- Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: 9-10h, 2 turbines; 10-12h, 3 turbines; 12-15h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032 732 49 88.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-je 10-20h, ve 10-19h, sa 10-16h.
- Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h.
- Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
- Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Vin Vente du vin du domaine de la ville, parking des Mélèzes de 17h à 18h30.
- Subtec 03 A Polyexpo, conférence-forum sur la sous-traitance de mandats industriels aux HES; organisation Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien, 18h.
- Conservatoire Salle Faller, audition de cor, classe de Claudio Pontiggia, 19h.
- Conseil général A l'Hôtel de Ville, 19h30. Ordre du jour, crédits pour l'aménagement routier rues L.-J. Chevolet - Crêtets, pour les collèges Numa-Droz et Crêtets et crédit complémentaire pour la step, rapport et crédit pour la mise en valeur du patrimoine Art nouveau en ville, gestion de l'école infantine, assainissement CAD Numa-Droz, règlement du Parlement des Jeunes.
- Semaine Luc Ferrari Club 44, rue de la Serre 64, création musicale mondiale «Saliceburry cocktail, oeuvre électro-acoustique», conférence «de l'anecdote à l'abstrait et vice-versa», avec Luc Ferrari, en collaboration avec les Concerts de Musique Contemporaine, 20h.
- Musée d'histoire Visite commentée de l'exposition «La ruée vers l'eau», 20h15, entrée libre.
- Aula des Forges Conférence de Jean-Pierre Guignard, professeur de néphrologie pédiatrique au Chuv, sur l'énurésie nocturne des enfants, 20h.
- Maison du peuple Touwongka, conte musical par la Troup'Badour et des classes des collèges de La Charrière, Cernil-Antoine et Bellevue, 20h; jusqu'à vendredi.

- SEL (Système d'échange local) Au centre de culture ABC, 1er étage, assemblée générale constitutive ouverte à tous les intéressés, 20h.

DEMAIN

- Vin Vente du vin du domaine de la ville, collège de la Charrière de 17h à 18h30.
- Subtec 03 A Polyexpo, conférence-table ronde sur la sous-traitance dans l'Arc jurassien, des chances à saisir; organisation aRc management SA, 18h.
- Semaine Luc Ferrari Ancien-Manège, apéritif électro-acoustique, Petite symphonie intuitive pour un paysage de printemps, 1973-74, (bande magnétique stéréo), 18h30.
- Maison du peuple Touwongka, conte musical par la Troup'Badour et des classes des collèges de La Charrière, Cernil-Antoine et Bellevue, 20h; jusqu'à vendredi.
- Conservatoire, salle Faller, musique de chambre: Bonjour, comment ça va? (72-79), pour piano, violoncelle et clarinette basse; Conservation intime (87-88), pour piano et percussion; Fable de la démission et du cendrier (94), pour deux pianos et deux clarinettes; 20h30.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: Espace-Santé GaleniCare Sa, Pont 6, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
- Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
- Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
- Dentiste de garde: 144.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h.
- Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10h-12h.
- Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30; sa 9-11h.

PISCINE

- Piscine du Communal: tous les jours 9h-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Collège secondaire Jehan-Droz De 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h, exposition ACO (vitrines du rez-de-chaussée). De 19h30 à 21h15, portes ouvertes, exposition, animations, démonstrations, restauration.
- En ville Toute la journée, examens cyclistes.

DEMAIN

- Collège secondaire Jehan-Droz De 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h, exposition ACO (vitrines du rez-de-chaussée).
- En ville Toute la journée, examens cyclistes.

PUBLICITÉ

«DÉFENSE DU FRANÇAIS»

Le bulletin mensuel qui, sur une feuille et six fiches, vous signale chaque mois: le bon usage des mots et des tournures, les pièges de la langue, les fautes les plus courantes, les innombrables anglicismes abusifs... pour la modeste somme de Fr. 40.- par an. Abonnez-vous!

Coupon de souscription

Je m'abonne pour une année à *Défense du français*.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

N° postal et localité: _____

Date: _____

Signature: _____

Défense du français, édité par l'Association suisse des journalistes de langue française, est destiné à toute personne soucieuse d'écrire et de parler correctement notre langue.

Envoyez votre coupon de souscription à: *Défense du français*, 20, avenue du Temple, 1012 Lausanne. Vous recevrez votre premier numéro (celui de juin) accompagné d'un bulletin de versement.

Tours de Sagnards pour autos

Val-de-Ruz ■ L'Etat a fermé hier la route cantonale entre Poil-de-Ratte et Bayerel. Fin des travaux prévue en octobre

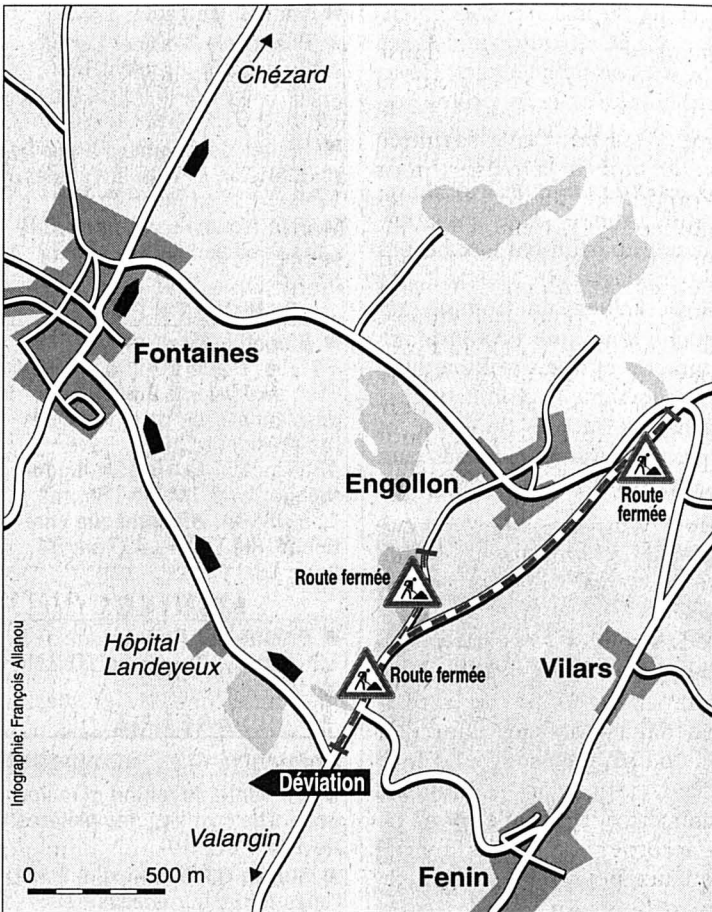
Par
Philippe Chopard

Patrice Blanc, le responsable de la signalisation routière du Service cantonal des ponts et chaussées, a laissé «passer la transhumance de midi» avant de faire fermer, hier en début d'après-midi, la route entre les carrefours de Poil-de-Ratte, en amont de La Borcarderie, et de Bayerel, sous le village d'Engollon. Le grand chantier de la mise aux gabarits de cette chaussée va donc enfin commencer, modifiant ainsi les habitudes des automobilistes jusqu'à fin octobre.

La route cantonale Valangin-Saint-Imier est le théâtre d'accidents réguliers entre la sortie de La Borcarderie et le pont sur le Morguenet. Sa réfection a enfin pu être votée dans le cadre du 11e crédit routier cantonal. L'Etat a débuté hier un vaste chantier, après avoir fait abattre une série d'arbres au mois de mars dernier. La circulation sera déviée par Landeyeux et Fontaines, pour rejoindre la route habituelle à l'entrée de Dombresson. Ce qui devrait causer une augmentation de trafic dans les villages concernés.

En deux parties

Les automobilistes venant de Neuchâtel peuvent aussi emprunter la chaussée desservant Fenin et Vilars pour rejoindre ensuite l'itinéraire habituel à Bayerel. Le chantier prévu à cet



endroit se décompose en deux parties. Tout d'abord, la réalisation d'un sous-voie aux Ancendants, sous Engollon, déjà inscrite pour un montant exorbitant au 10e crédit routier. Le devis a baissé dans le dernier vote routier pour le confort des piétons se rendant à Vilars depuis le plus petit village du canton.

Ensuite, la réfection de la chaussée, étroite et dégradée, de Poil-de-Ratte jusqu'à la sor-

tie du bois de Bonneville. Un projet qui rendra la route plus rectiligne et qui nécessitera l'aménagement d'un giratoire à l'ouest, pour couper les élan de vitesse des autos venant de l'hôpital de Landeyeux. L'Etat fera construire un nouveau pont pour franchir le ruisseau du Morguenet et fera remodeler le carrefour de La Bonneville, de façon à aménager une voie cyclable à cet endroit.

Le Pâquier en fête

La réception officielle, dans son village du Pâquier, du nouveau président du Grand Conseil Frédéric Cuche n'ira pas le 27 mai prochain sans quelques petits désagréments routiers. Si les députés, membres du Conseil d'Etat et autres participants à cette fête protocolaire trouveront sans peine à se garer sur place, la circulation des pendulaires, intense à travers le village en fin de journée, sera stoppée pour laisser le passage au cortège officiel, entre 17h et 18h15 environ. Les automobilistes veilleront ainsi à emprunter les déviations par La Chaux-de-Fonds pour se rendre de Valangin au valon de Saint-Imier, à moins qu'ils connaissent certains chemins de traverse ou qu'ils soient particulièrement patients. /phc

La route sera bien sûr élargie aux dimensions actuellement utilisées un peu plus à l'est. Le chantier durera jusqu'à fin octobre, et les conditions de circulation seront les mêmes que celles qui ont régné en été 2001, pendant la fête de La Bonneville. /PHC

Nouvelle saison, nouvelle cuisine

Grande Sagneule ■ Jeunes tenanciers à la métairie



De gauche à droite, Walther Zwahlen, pour la commune d'Auvernier, Nathalie Barras et Stéphane Fumasoli, nouveaux tenanciers de la métairie, et Nicole Siegenthaler, pour le Syndicat d'élevage bovin de Boudry-Est.

PHOTO GALLEY

Située au sud-ouest du Mont-Racine, la Grande Sagneule se trouve, administrativement, à la croisée des chemins. Propriété de la commune d'Auvernier depuis 1899, la métairie se trouve sur le terrain communal de Montmollin, tout en étant desservie par la poste de Rochefort. Pour cette nouvelle saison, la métairie vient de passer dans les mains de nouveaux tenanciers, Stéphane Fumasoli et sa compagne Nathalie Barras.

C'est en 1899 que René-Henri Lardy-Dufour, sans héritier, en hommage à son épouse, d'origine perchette, lègue le domaine de la Grande Sagneule à la commune d'Auvernier. Soit un territoire de 157 hectares, dont 72 de pâturages, 67 de pâtures boisées et 18 de forêts. «Cela représente à peu près la même surface que le territoire communal d'Auvernier», commente Walther Zwahlen, conseiller communal à Auvernier.

Géré par le syndicat

«Nous louons le domaine au Syndicat d'élevage bovin de Boudry-Est», explique le conseiller communal. «Et nous nous occupons de gérer la métairie, en engageant un berger-restaurateur», enchaîne Nicole Siegenthaler, gérante de la

Grande Sagneule pour le Syndicat d'élevage bovin de Boudry-Est.

Suite au départ de la famille Boegli, c'est Stéphane Fumasoli, qui compte de nombreuses cordes à son arc, qui est venu s'installer dans la métairie pour la saison. Quant aux 220 génisses du domaine, qui viennent des cantons de Neuchâtel et Fribourg, elles sont livrées aux bons soins du berger Thierry Monnet, qui a été chargé de s'en occuper.

La nouvelle carte de la métairie propose depuis le 1er mai une cuisine de montagne tout à fait traditionnelle, avec steaks, roestis et plats froids. A souligner que les spécialités de viande froide sont de production maison, puisque Stéphane Fumasoli est un ancien boucher.

Originaire de La Sagne, il a fait ses classes et son apprentissage à La Chaux-de-Fonds. C'est la première fois qu'il est amené à s'occuper d'une métairie, ce qu'il envisage avec tranquillité et enthousiasme. «Cela ne me dérange pas du tout de vivre un peu coupé du monde, sourit-il. En plus, nous avons la chance de rencontrer beaucoup de promeneurs sympathiques qui font une escale dans notre établissement.» /CPA

A manger, à voir, à entendre

Jumelage avec Sansepolcro ■ Le temps d'un banquet, des Neuchâtelois se sont faits Toscans du 15e siècle

En italien: convivio rinascimentale. En français: banquet Renaissance. Organisé dans le cadre du jumelage entre la ville de Neuchâtel et celle de Sansepolcro (Toscane), ce repas pas comme les autres s'est déroulé samedi au restaurant du château de Môtiers. Il a atteint un double objectif: d'une part, «tout s'est très bien passé, et nous n'avons eu droit qu'à des remarques positives», commente Patrice Neuenschwander,

délégué aux Affaires culturelles de la Ville. D'autre part, la population - Italiens d'ici y compris - a largement répondu présent, puisque, parmi les 105 personnes à table, il n'y avait que quelques «officiels» (qui, soit dit en passant, ont payé leur repas comme les autres).

Double subvention

Cette soirée s'inspirait des banquets que les princes toscans du 15e siècle offraient en

de nombreuses occasions. Une tradition reprise depuis sept ans à Sansepolcro, le second vendredi de septembre, dans le cadre du Palio della balestra (concours des arbalétriers), qui, lui, est disputé chaque année depuis la Renaissance. D'où la présence, samedi matin dans les rues de Neuchâtel, de danseurs en costume, auxquels se sont ajoutés, le soir à Môtiers, des lanceurs de drapeaux, des bateleurs, des jongleurs, des chanteurs et des

musiciens, tous en costume également et dans un décor de circonstance.

Ce qui fait dire à Patrice Neuenschwander: «Le plus intéressant résidait surtout dans ce qui était donné à voir et à entendre.» La nourriture? «C'est particulier. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, les aliments étaient beaucoup moins diversifiés qu'aujourd'hui. On ne trouvait pas encore, par exemple, de pommes de terre ou de tomates. Sur le plan culinaire proprement dit, certains ont donc été un peu surpris. Mais c'était aussi l'occasion de faire des découvertes.»

Au total, la délégation toscane comptait une cinquantaine de personnes. Ce qui explique, entre autres, le prix coûtant du repas: 150 francs suisses. Les participations financières des Villes de Neuchâtel et Sansepolcro (environ 10.000 francs chacune), ainsi que les efforts du restaurateur avaient toutefois permis de ramener le prix par personne à 95 francs. «Plusieurs convives nous ont dit qu'ils en avaient eu pour leur argent.»

Conclu en 1997, le jumelage avec la cité toscane est décidément prolifique: «La Ville de Neuchâtel a été invitée au Palio de l'automne prochain, et nos hôtes, à cette occasion, souhaitent mettre sur pied une exposition présentant le travail d'un artiste neuchâtelois.» /PHO



Un grand écuyer, des écuyers, pages et échantons ont assuré le service.

PHOTO LEUENBERGER

La fête en fanfare(s)



L'Union instrumentale de Fleurier avait convié, samedi soir, les autres fanfares du district à la 52e Fête des musiques du Val-de-Travers. Après avoir défilé dans les rues du village, les fanfares se sont retrouvées à la salle Fleurisia pour leurs productions. /mdc

PHOTO DE CRISTOFANO

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

VAL-DE-RUZ

AUJOURD'HUI

■ Cernier A 20 heures à l'hôtel de ville, séance d'information sur Agenda 21.

NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI

■ Musée De 12h15 à 13h15, au Musée d'art et d'histoire,

dans le cadre des «Mardis du musée»: exposition «Henri Jacot - Médailles et estampes», visite commentée par Henry Jacot, Gilles Perret et Lucie Girardin-Cestone.

■ Opéra A 20h30, au théâtre du Passage: «La bohème», de Giacomo Puccini, par Diva Opera.

On la fera même en kilt!

Imériale ■ L'édition 2003 est sur les rails, son programme au point, ses nombreux participants déjà impatients

Le programme est au point à Saint-Imier, les derniers détails de l'organisation se mettent en place, tous les agendas d'Erguël portent une grosse croix rouge en regard du dernier week-end de juin: l'Imériale 2003 est sur les rails!

Retardée d'une semaine par rapport aux éditions précédentes – ce qui lui vaudra sans doute des conditions météorologiques agréablement estivales –, cette Imériale proposera des animations assez originales et diverses pour enthousiasmer les

plus blasés. Qu'on en juge plutôt!

Un cirque juvénile

Le vendredi, comme de coutume, la fête sera ouverte en cortège, avec des écoliers qui auront réalisé une nouvelle fois des costumes épatants. Placé sous le thème du cirque, ce cortège promet d'être particulièrement coloré. Les enfants seront encadrés notamment par cinq ensembles musicaux et un attelage d'ânes.

Les plus jeunes au lit, leurs aînés ne feront que commen-

cer la fête, qui s'égrènera notamment en bal sous une grande cantine, en superkaroké sous une autre ou encore en un show préparé par l'école portugaise.

Au son des cornemuses!

Une courte nuit n'empêchera pas les Imériens de prendre part aux multiples activités diurnes de samedi, à commencer par le traditionnel et énorme marché du matin, qui se tiendra en parallèle à de nombreuses animations. Citons en bref: pour le frisson, la catapulte hu-

maine, le karting et les carrousels; pour le déhanchement, le groupe de danse africaine Andando; pour la frime – et les gamelles... –, le rodéo sur taureau mécanique et le tapé à la masse; pour l'originalité du son – et les mollets! –, l'ensemble de cornemuses Happy-Pipers; pour l'effort récompensé, le mur de grimpe; pour les couleurs, le stand de grimage du Foyer des jeunes; pour le western, le concert apéritif du Countryband Road Runner; pour le plaisir et le rire, les Imériades 2003, cette compétition ludique, sportive et culturelle désormais traditionnelle, mais toujours renouvelée.

Les solides – et chacun sait que l'Erguël est peuplé de ce sympathique type de fêtards – enchaîneront sans sourciller la deuxième soirée d'Imériale, avec danse, karaoké, concert et spectacle, pour ne s'accorder un repos mérité qu'aux petites heures de dimanche matin.

Retour sans danger

Signalons d'ores et déjà, pour tous les gens prévoyants et responsables qui laisseront leur véhicule au garage, qu'un service de bus navette, gratuit, sera mis sur pied durant les deux nuits de l'Imériale, entre Sonceboz et Renan. /réd

Avec le soutien de «L'Impartial»



Le cortège, animé par les écoliers de la cité, donne traditionnellement un coup d'envoi prometteur à la grande fête de l'Erguël. PHOTO ARCH-GALLEY



Martial Carnal, responsable sortant, et Gerolamo Pepe, son successeur, entourent le nouveau gérant de la buvette, Pierre Obrecht. PHOTO EGGLEZ ZALAGH

La piscine devrait être étanche!

Saint-Imier ■ Une nouvelle équipe entre en fonction

Le conseiller municipal imérien Michel Bastardoz, responsable notamment des installations sportives, présentait hier la nouvelle équipe qui assurera cette saison l'exploitation de la piscine d'Erguël, ainsi que les travaux effectués dans l'entre-saison.

Rappelons-le, les fuites de la piscine ont causé la saison passée de sérieux soucis aux autorités. Les bassins perdaient l'été dernier quelque 80 mètres cubes d'eau par jour, sur un total de 1400 mètres cubes. Une nouvelle bâche de fond a donc été posée, pour remplacer celle qui datait de 1980.

Le tableau électrique a par ailleurs été remplacé, tandis que les jeux destinés aux bambins ont subi un léger lifting. Que les plus petits se réjouissent: un petit toboggan a de surcroît été installé dans la patageoire.

En matière de personnel, le conseiller municipal annonçait que Martial Carnal prenait une retraite méritée, après trente ans de service. Gerolamo Pepe reprend dès lors la responsabilité des installations. Il sera secondé par Cédric Hinni.

Dès l'Ascension

A la buvette, ainsi qu'on l'a écrit récemment, Pierre Obrecht tiendra désormais les

fourneaux. Bonne nouvelle: il gardera sa terrasse ouverte jusqu'à la nuit!

La piscine d'Erguël ouvrira ses portes le jeudi 29 mai prochain, pour une saison qui durera jusqu'au 22 septembre. Comme de coutume, les bassins seront accessibles aux baigneurs de 9h à 19h en juin et en septembre, de 9h à 20h en juillet et en août.

130 ans de baignade

Michel Bastardoz rappelait encore que la piscine d'Erguël avait une fort longue histoire, la plus longue de la région même. C'est en 1874 que se créaient les bains froids, à l'instigation du Dr Schwab et du pasteur Favot.

Anecdote étonnante: l'été 1950 fut si chaud que l'eau de la Suze atteignait pas moins de 24 degrés. Cette année-là, il a donc fallu refroidir l'eau du bassin, afin qu'elle ne soit pas envahie par les algues... Aujourd'hui, cette eau est chauffée pour le confort des baigneurs, avec de l'énergie propre soulignons-le.

Ajoutés à la profonde rénovation des bâtiments effectuée en 1999, deux ans avant le goudronnage de la place de stationnement, les travaux effectués ce printemps font de la piscine d'Erguël une installation de baignade très confortable. Vivement l'été! /dom

Cinq siècles visités par une famille

La Neuveville ■ Le travail de l'ancien juge fédéral André Imer, publié par Intervalles, porte sur quinze générations

Lui n'a que trois quarts de siècle d'existence. Sa famille a, par contre, forgé l'histoire de La Neuveville et des régions voisines durant plus de cinq siècles! Le temps libre qu'il restait au premier et les marques sur le temps laissées par la seconde ont fusionné pour donner naissance à une riche chronique, qui vient de paraître aux éditions Intervalles.

Ancien juge fédéral, mais également auteur d'une œuvre poétique, André Imer s'est donc lancé à la poursuite des différentes trajectoires empruntées par sa famille. Son travail de biographie, intitulé «Chronique de la famille Imer de La Neuveville», retrace le quotidien de ces illustres Imer qui, de 1450 à 2000, ont toujours marqué la cité médiévale.

«Les Imer sont incontournables. Je les ai rencontrés à chaque fois que je me suis imbibé de l'histoire de la région», remarque André Bandelier, qui a préfacé l'ouvrage.

Cette chronique a le mérite de faire le décompte des siècles ou des événements et de raconter l'histoire de notables qui ont fondé leur notoriété sur les services rendus à leurs concitoyens, relève le professeur de l'Université de Neuchâtel.

Six branches principales

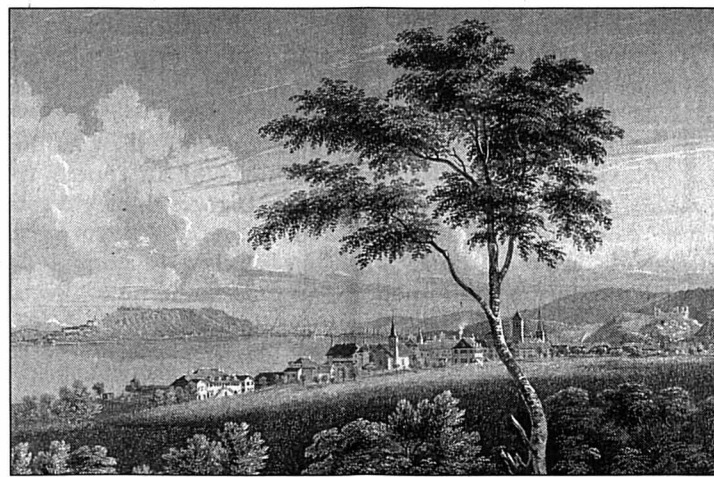
André Imer précise que le Littoral neuchâtelois trouve aussi place dans sa chronique, car «les mariages se faisaient aussi à l'extérieur de La Neuveville».

Son travail porte sur quinze générations de la ligne mâle. Mais il traite surtout les six branches princi-

pales. Des notices sont consacrées à celles qui n'ont eu qu'une importance moindre dans la gestion des affaires neuvevilloises. «J'ai voulu donner une image complète de ce qu'était la vie ici. Il y a les côtés glorieux et ceux qui

l'étaient moins», conclut l'auteur. /ste

Éditée à 3000 exemplaires, la chronique de la famille Imer est en vente auprès des éditions Intervalles, à Prêles, au 032 315 19 01



Le livre d'André Imer est illustré. Ici une vue du domaine de Grenétel et de La Neuveville en 1850. PHOTO SP

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, von der Weid, 032

487 40 30, jusqu'au 23.5. La Neuveville, pharmacie de la Tour, 032 751 24 24, jusqu'au 25.5.

MÉDIATHÈQUE

■ Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

■ Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La

Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Vieux papier La Ferrière, récolte du papier par les écoliers, dès 8h.
- Tourisme Assemblée générale de Jura bernois Tourisme, Moutier, 18h.

DEMAIN

- Musique Concert du 20, Ecole de musique de Bienne, rue d'Aarberg 112, 20h, pour les adieux de Hans Eugen Frischknecht.
- Musique Soirée par les étudiants de violon, Haute Ecole de musique de Bienne, rue d'Aarberg 112, 20h.

Large oui au rachat du terrain CFF

La Neuveville ■ En votation communale ce dernier week-end

Par 799 voix contre 324, les citoyens de La Neuveville ont accepté le week-end dernier que la Municipalité rachète, pour la somme de 715.000 francs, les 4032 m2 de terrain, propriété des CFF.

Un montant qui est la conséquence d'une soule d'échange (compensation suite à un partage inégal des lots) entre les CFF et la commune de La Neuveville.

Contrepartie

En contrepartie, les CFF ont accepté de céder gratuitement une surface de 2166 m2, représentant la bande de roulement allant de l'est du

centre commercial Coop jusqu'au sud du restaurant de la Gare.

Cette soule d'échange est inhérente au concours «Comment renforcer l'attrait des centres régionaux» et au projet «Lüscher», qui, bien qu'abandonné, avait été soumis aux instances cantonales, ce qui valu un prix de 250.000 francs à la Municipalité.

En mars dernier, le Conseil général avait accepté que l'exécutif inverse la procédure. D'autant qu'elle dispose d'un fonds d'achat d'immeuble de 620.000 francs, qui va être utilisé pour cette acquisition. /chm

Menu aux plantes sauvages

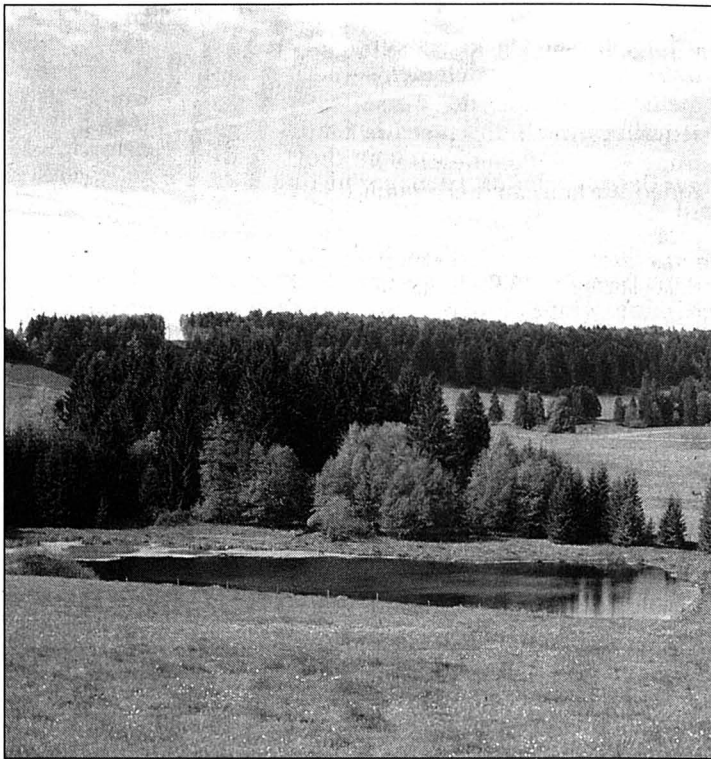
Anniversaire ■ Les naturalistes francs-montagnards fêtent leurs vingt ans en mettant sur pied plusieurs manifestations

Par
Michel Gogniat

Il y a vingt ans à Muriaux, une conférence de l'abbé Jeanbourquin sur les orchidées donnait l'occasion à une poignée de défenseurs de la nature de créer leur association sur le Haut-Plateau. Aujourd'hui, les naturalistes francs-montagnards soufflent vingt bougies. L'occasion de faire le point mais aussi d'aligner les projets...

Fête en septembre

Vin de mai à l'aspérulle odorante avec toast au cresson en guise d'apéritif, potage à l'ortie et à la pomme de terre, salade de roquette à l'oxalis parfumée de fleurs sauvages, sans oublier lardons et croûtons, beignets de consoude, filet de poisson à l'oseille, paupiette de bœuf à l'ail des ours, gratin de pommes de terre aux légumes verts faits de plantain, bistorte et égopode et, en dessert, des fraises à la menthe sauvage: voilà le menu aux herbes sauvages dégusté dimanche aux Breuleux par les naturalistes francs-montagnards pour marquer leurs vingt ans de vie associative. Un voyage découverte (arrosé) en Crète, à Pâques, constituait le premier volet de cet anniversaire.



La création de mares et l'entretien d'étangs, comme ceux de Lajoux, font partie des activités courantes des défenseurs de la nature sur le Haut-Plateau. PHOTO GOGNIAT

Il sera suivi (6 et 7 septembre) d'une grande fête au Centre nature des Cerlatez (qui va souffler, lui, dix bougies), avec notamment une expo d'affiches et de photos des mares réhabilitées...

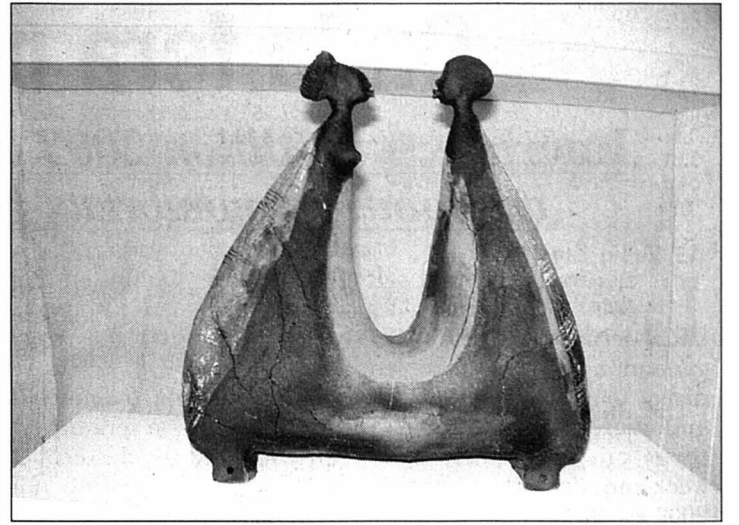
Les naturalistes taignons n'ont jamais privilégié les coups de gueule (si ce n'est

une fois ou l'autre pour dénoncer des emposieux pollués). Ils préfèrent le travail dans le terrain, comme l'entretien et la création de mares, à l'exemple de Sous-Les-Cerneux, à Lajoux, ou la revitalisation du Gros Lété, aux Genevez, où l'on trouve encore des espèces rares de tritons et de crapauds. L'as-

sociation travaille à l'installation de rampes (ou planches de salut) dans les bovi-stop de la montagne pour sauver les espèces piégées. Il a veillé aux talus de la H18, notamment aux fourmillières; s'est penché sur les talus secs des bords de route; ou s'est opposé (avec succès semble-t-il) au stand de tir de Montfaucon. Des sorties didactiques et des conférences complètent l'activité.

Programme 2003

Stéphane Theytaz, le spécialiste des oiseaux, a résumé les activités 2003. Une journée d'entretien est programmée au centre des Cerlatez, ainsi que le suivi des différentes mares, l'étude de revitalisation d'un bras mort du Doubs, près de la Bouège (ceci avec l'équipe d'Eric Wenger, de la Société de pêche du martin-pêcheur). Les étangs du Gros Lété et des Embreux, près du Prédame, font l'objet du suivi, tout comme la fin des mesures de compensation sur la H18. Des conférences sur l'apron et sur le blaireau, l'invitation faite au Neuchâtois Julien Perrot (rédacteur de «La Salamandre»), s'enchaîneront. A noter, la sortie à Arbois, à l'Ascension, la sortie alpine aux Dents-du-Midi (5 et 6 juillet), avant une excursion batraciens. /MGO



Les arts japonais ou africain inspirent largement cette superbe exposition. PHOTO GOGNIAT

Saison estivale engagée aux Emibois

Poterie ■ Les œuvres délicates de deux artistes

Jusqu'au 22 juin, la galerie des Emibois accueille deux amis du potier Eric Rihs: Vincent Potier, déjà présent aux Franches-Montagnes en 1998, tout comme Etiyé Dimma Poulsen. Vincent Potier vit dans le Gard depuis 1982 et il a déjà exposé un peu partout en Europe. Comme il l'explique: «J'aime bien cette idée de métissage dans la création, le mélange de divers courants ou influences qui s'entremêlent pour faire naître un monde de formes». On découvrira notamment de grandes bonbonnières très fines à l'influence japonisante. Superbe travail. Quant à Etiyé Diimma Poulsen, c'est

également un travail de métissage qu'elle présente puisqu'elle est d'origine éthiopienne mais d'éducation danoise. Elle a effectué plusieurs séjours en Tanzanie et au Kenya et elle vit actuellement en France. C'est dans sa mémoire qu'elle va chercher pour «célébrer les premiers éblouissements de la vie, les couleurs chaudes, la terre craquelée, les lignes tracées sur les tissus et les corps», comme pour dire qu'il y a une pensée à découvrir sous la toile ou la peau...

Ses œuvres, bouquet de fraîcheur, puisent dans une enfance dont elle traduit la chaleur et l'émerveillement. A découvrir sans faute. /mgo

ENBREF

SAIGNELÉGIER ■ Audition de l'EJCM. La salle du café du Soleil, à Saignelégier, accueille aujourd'hui (dès 19 heures) une audition de l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique (EJCM). Il sera possible d'y entendre les classes de piano, violon et flûte traversière des enseignants Marielle Mathez, Annette Dind et Anne Montavon, pour des œuvres de Paganini, Bach, Vivaldi... Ouvert au public. /mgo

LES BREULEUX ■ Soirée jeunesse au Giron FM. Le Giron des fanfares des Franches-Montagnes se déroulera le week-end prochain aux Breuleux. Comme l'indique son comité d'organisation, la soirée du vendredi sera réservée à la jeunesse. Elle s'ouvrira en effet sur un artiste du cru, le chanteur P'tit Jean, alias Jean-François Donzé. L'artiste est un adepte de la chanson française et il crée lui-même des compositions originales imprégnées de jazz, rock ou pop. C'est un chanteur d'une grande sensibilité. A relever qu'il va prochainement sortir un CD. Il sera accompagné par Piotr Safjan, professionnel à la riche expérience musicale. Rachel (chanteuse) et Cidou (à la guitare), deux jeunes Français bien connus dans la région, prendront le relais jusqu'au petit matin. /mgo

LE NOIRMONT ■ Concert au CJRC. Concert demain, à 20h15, au Centre jurassien cardiovasculaire (CJRC) du Noirmont avec French Connection, un ensemble formé de Catherine Lenfant (chant),

Denis Naegely (guitare), Urs Hausherr (basse) et Christian Steiner (trompette), pour des «battements de cœur» faits de jazz et de chanson française. Entrée libre. /mgo

COURRENDLIN ■ Choc sur le pont. Un accident de la circulation s'est produit, hier vers 10h25, sur le pont qui enjambe la Birse à Courrendlin. Un automobiliste, qui circulait en direction de Delémont, a percuté un bus de livraison qui arrivait en sens inverse suite à une inattention. Il n'y a pas de blessé, mais les deux véhicules sont hors d'usage. /mgo

SANS-PAPIERS ■ Conférence de Valérie Garbani. Le Mouvement jurassien de soutien aux sans-papiers met sur pied une soirée d'information-débat, jeudi à 20h15, à l'aula du Collège de Delémont. Sur le thème «Recette suisse: comment fabrique-t-on des sans-papiers?», la conseillère nationale neuchâtoise Valérie Garbani abordera notamment le thème de la loi sur les étrangers et l'établissement de séjour. Second invité, Hannes Reiser, du mouvement national de soutien aux sans-papiers. /mgo

G8-MONDIALISATION ■ Conférence à Delémont. Le Collectif jurassien altermondialisation met sur pied une conférence qui se déroulera, demain à 20h, au Bœuf, à Delémont. Des personnes du Claac (Convergences des luttes anti-autoritaires et anticapitalistes) et du comité anti-G8 de Lausanne présenteront le sujet avant un débat. /mgo

Le Manège n'est pas sorti du tunnel

Haut-Plateau ■ Les comptes déficitaires ont été renvoyés

Vendredi dernier, une soixantaine d'actionnaires du Manège des Franches-Montagnes ont tenu leurs assises, sous la présidence de Stéphane Rohn. Comme écrit dans notre édition du 16 mai dernier, la société du Manège se trouve dans une situation financière très précaire. Le conseil d'administration présentait des comptes déficitaires de 520.000 francs. Cela résultait d'un amortissement extraordinaire de 538.000 francs, suite à une expertise affirmant que la valeur de l'immeuble était passée de 1,4 million à 800.000 francs. Du coup, la société se trouvait au bord du dépôt de bilan en raison de son surendettement.

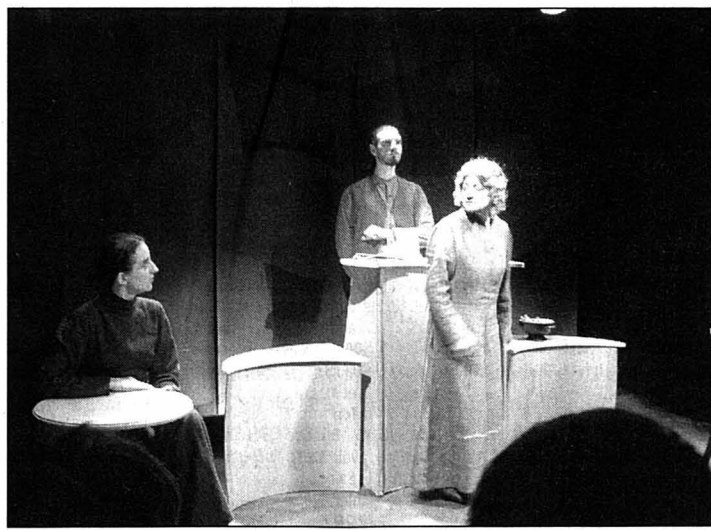
La discussion a été nourrie et parfois houleuse. Finalement, les actionnaires ont ren-

voyé les comptes au conseil d'administration. Tant le conseil que les réviseurs ont été ébranlés dans leur confiance en raison des doutes émis sur la qualité de leur travail. Les chiffres sont têtus et il faudra bien trouver une solution pour sortir de l'impasse.

Le conseil de révision (André Cattin et Jean-Maurice Maître) proposait une recapitalisation de la société avant de négocier les dettes bancaires. Y a-t-il une autre solution pour trouver de l'argent frais? On dira que la commune de Saignelégier, par la voix de Catherine Erba, s'est dit prête à participer au sauvetage du manège. Le conseil a enfin reçu le renfort de Lucien Baume, Franz Studer et Martial Jacoulot. Ce ne sera pas un luxe. /mgo

Une pièce saisissante

Le Theusseret ■ Prestation superbe du théâtre Sans Gage



Un cadre unique pour une pièce de Camus magistralement interprétée. PHOTO GOGNIAT

L'aspect inquiétant de la vallée du Doubs, encaissée dans ses falaises, et le bruit sourd des eaux noires de la rivière ont servi plus d'une fois de cadre pour dépeindre des drames. Le curé Prince, du Noirmont, s'en était servi pour écrire une pièce de théâtre intitulée le «Moulin de la mort» (en face des échelles de la Mort), qui voyait les propriétaires du moulin détrouser de nuit les voyageurs, avant de les expédier dans les remous du Doubs par une trappe.

Impitoyable Camus

La grange du Theusseret sert aujourd'hui de cadre idéal à la pièce «Le Malentendu», jouée par le théâtre Sans Gage. Les lieux sinistres, le roulement des eaux collent parfaitement à l'ambiance de cette pièce impitoyable sur la nature humaine, sur la non-communication (on peut parler de tout mais pas de soi)

entre les êtres, sur l'homme perdu et seul sur cette Terre, même Dieu refusant de voler à son secours... «Ce n'est pas ma faute si les soirs de ce pays me font peur», a confié une des actrices.

Brillante distribution

Sur une mise en scène très subtile d'André Schaffter, on pourra découvrir une Frédérique Gasser Bigler, terrifiante de réalisme; une Christiane Beucler, pathétique dans son rôle de mère désespérée; une Marianne Vallat, émouvante; un Yvan Queloz, glacial; et un Thierry Bessire, royal... A voir absolument! /mgo

Au vu du succès remporté par «Le Malentendu» de Camus, la pièce connaîtra deux supplémentaires au Theusseret (les 5 et 6 juin). Elle sera jouée au château de Pleujouse les 23 et 24 mai et à Bienne (Théâtre de poche) le 13 juin

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.
- **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.
- **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.
- **Taxis:** piquet de nuit 032 951 21 18.
- **CENTRE DE LOISIRS**
- **Piscine:** lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 032 951 24 74.

- **Patinoire:** lu 13h30-16h30, ma/je/ve 10-11h45/13h30-16h30, me 10-11h45/13h30-16h15, sa/di 14h15-16h15.
- **BIBLIOTHÈQUE**
- **Le Noirmont:** lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.
- **LUDOTHÈQUES**
- **Saignelégier** (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30.
- **Les Bois** (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. **Les Genevez** (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. **Le Noirmont** (nouveau collège): ma 15-17h. **Les Breuleux** (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.



CLUB DES
LECTEURS DE
L'IMPARTIAL

PROGRAMME

Retrouvez-nous sur Internet
www.limpartial.ch
Tél. 032 910 20 42 (le matin)

FESTIVAL DE MUSIQUE

LA SAGNE
Fête villageoise La Sagne
Vendredi 23 mai dès 19 heures

maRais
PRODUCTION

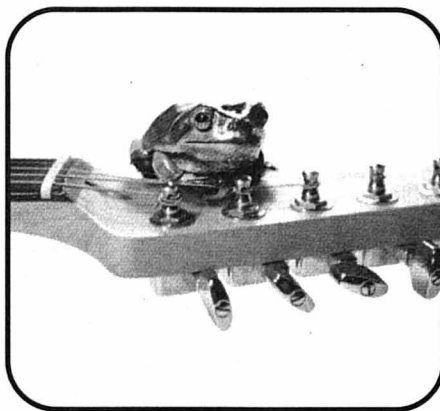
Fête villageoise de La Sagne

19 h: **EXNOVA** électro rock

20 h 30: **SUBSONIC FAMILY** funk

22 h: **UNCOMMONMENFROMMARS** punk rock

24 h: **NOJAZZ** électro jazz



Prix d'entrée: Fr. 15.- / étudiants Fr. 10.-

... et aussi à boire et à manger...

Renseignements: www.maraisproduction.ch



CANTON DU JURA



SITES À VISITER



Musée jurassien d'art et d'histoire
52, rue du 23-Juin, Delémont
Tél. 032 422 80 77



La Filature
Christian Schneider, taxidermiste
Vicques (JU) Tél. 032 435 58 81



Grottes de Réclère
Réclère (JU)
Tél. 032 476 61 55



Préhisto-Parc
Réclère (JU)
Tél. 032 476 61 55

Ces sites accordent un avantage tarifaire aux titulaires de la carte **Club Label bleu**, en général 10% (tarif de groupe aux individuels).

Pour les heures d'ouverture, se renseigner aux numéros de téléphones mentionnés.

FESTIVAL

LA CHAUX-DE-FONDS
Temple-Allemand, vendredi 23 mai à 20 h 30



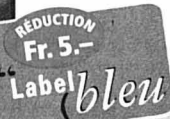
Festival Luc Ferrari

Nouvel Ensemble Contemporain (NEC)

Direction: Pierre-Alain Monot avec Elise Caron, voix

Cahier du soir

Sur scène, 14 musiciens, 1 comédienne, 1 chef. Et des diapos. Quel rapport entre eux? Une énigme peut-être? Quel nom donner à cette soirée, intime comme un journal, où se mélangent texte et musique? Inclassable, pourtant complètement normale. Narrative! C'est l'histoire des sentiments qui passent par-là.



Entrée: Fr. 25.- / AVS, membres CMC, ABC: Fr. 20.- / étudiants: Fr. 15.-

Renseignements-Réservation: Gabson & Hifi, tél. 032 968 01 37 / www.lenec.ch/cmc/ferrari

JURA VAUDOIS



SITES À VISITER



Musée Baud
Musiques mécaniques anciennes
23, Grand-Rue
L'Auberson (VD)
Tél. 024 454 24 84



Musée de boîtes à musique et d'automates
2, rue de l'Industrie
Sainte-Croix (VD)
Tél. 024 454 44 77



Musée du fer et du chemin de fer
Rue des Grandes-Forges 11
Vallorbe (VD)
Tél. 021 843 25 83



Château de Grandson
Place du Château
Grandson (VD)
Tél. 024 445 29 26



Grottes de Vallorbe
Vallorbe (VD)
Tél. 021 843 25 83



Fort de Pré Giroud
Vallorbe (VD)
Tél. 021 843 25 83

Ces sites accordent un avantage tarifaire aux titulaires de la carte **Club Label bleu**, en général 10% (tarif de groupe aux individuels).

Pour les heures d'ouverture, se renseigner aux numéros de téléphones mentionnés.

NEUCHÂTEL
Patinoires du Littoral
Jeunes-Rives
Mercredi 28 mai 2003 dès 19 heures

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS NEUCHÂTELOIS

Fête de l'Uni

La Fête de l'Uni se déclinera cette année sur le thème «Là-haut sur la montagne...»

Pour l'occasion les Patinoires se muent en un véritable panorama alpestre!

Au programme de cette 19^e édition:

Concerts live:

6 groupes dont Big Mama (F) et Airla (IRL)
Salle techno: 7 DJ dont DJ Spoke (VD) et DJ Dynamic (BE)

Terrasse avec ambiance latino: DJ Ricardo (GE)
Espace Club-disco
Guggenmusik et troupe de cirque



Mercredi, 19h00
28 mai.03
Neuchâtel, Patinoires du Littoral
www.fetedeluni.ch

20 bars, 5 coins restauration, 1 casino
Apéro offert: 300 litres de bière

Concours sur place: une planche de snowboard à gagner ainsi qu'une Via Ferrata entre 20 h et 22 heures!

Infos: Prélotation: Fr. 15.-; sur place: Fr. 20.-
Points de vente: City-Disc, STA Travel

Renseignements: www.fetedeluni.ch



Bulletin d'adhésion

Oui, je désire être membre du Label bleu.

Veillez me faire parvenir ma carte à l'adresse suivante:

Carte principale: gratuite pour les abonnés réguliers à L'Impartial.

Carte supplémentaire pour membre de la famille vivant sous le même toit: Fr. 20.- à verser au moyen du bulletin de versement qui vous parviendra par retour du courrier.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et no: _____

NPA/Lieu: _____

Date de naissance: _____

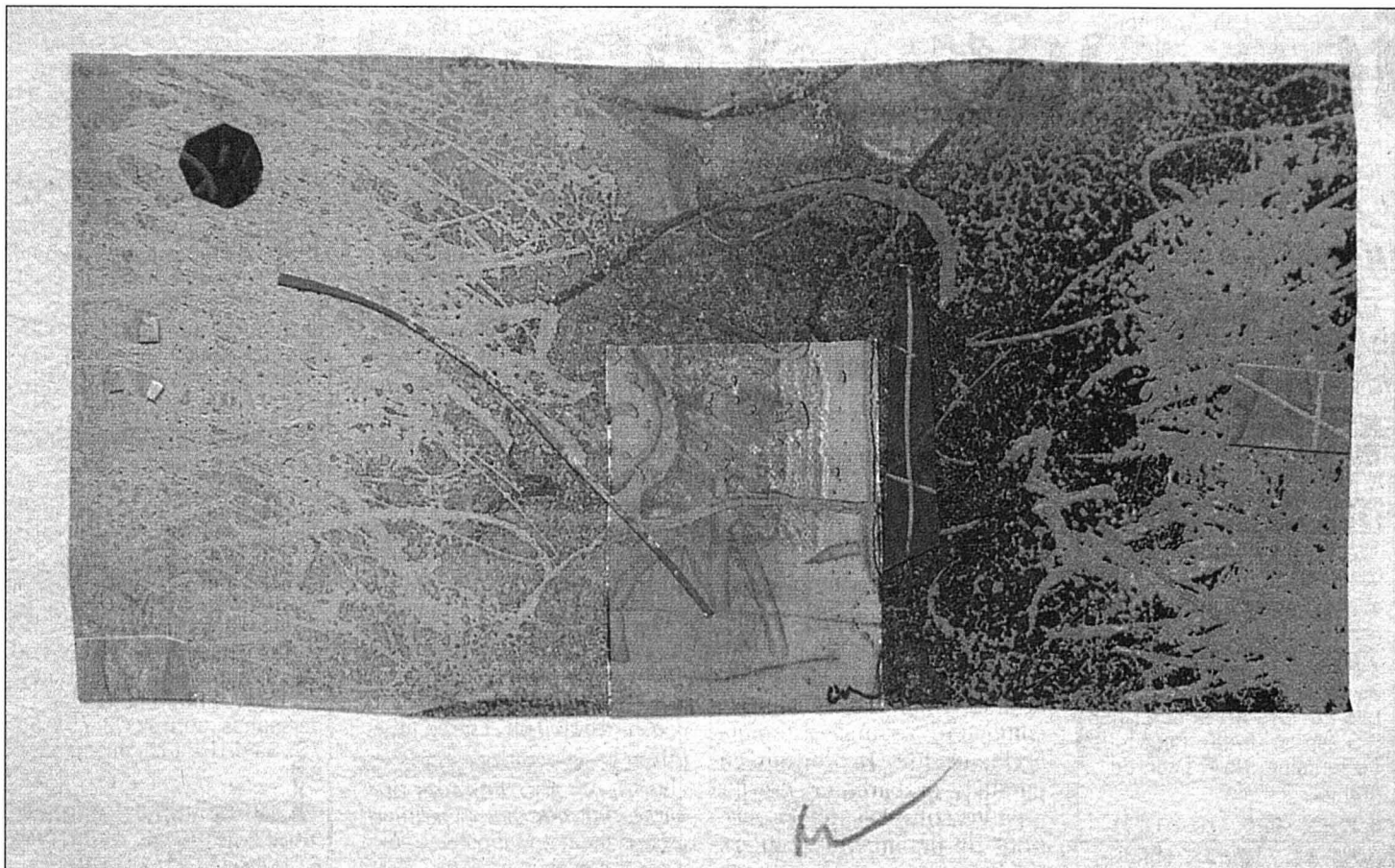
Tél.: _____

No abonné: _____

A retourner à: **L'Impartial, Label bleu, Service de promotion; Case postale; 2302 La Chaux-de-Fonds, ou inscription sur Internet: www.limpartial.ch, rubrique Club des lecteurs.**

Deux facettes de la gravure

Le Locle ■ Le Musée des beaux-arts orchestre la rencontre de deux artistes de renommée internationale: Tàpies et Yamamoto. Une superbe mise en parallèle



Les œuvres de Yamamoto sont empreintes de raffinement et de poésie.

PHOTO LEUENBERGER

Par
Sophie Bourquin

Expression brutale et tragique de la condition humaine d'une part, fenêtres ouvertes sur un monde d'élégante poésie d'autre part: le Musée des beaux-arts du Locle a choisi d'exposer en parallèle les œuvres de deux graveurs de renommée internationale, Antoni Tàpies et Masafumi Yamamoto. Deux œuvres au

contraste saisissant, mûries pourtant dans un terreau commun, Barcelone, ville natale de l'un, d'adoption de l'autre. Une exposition exceptionnelle, à voir absolument.

La danse des couleurs

Finesse, sensibilité, raffinement. Les estampes de Yamamoto sont autant de petits poèmes déclinant les facettes d'une rêverie où dansent les formes et les couleurs. Resté profondément marqué par le classicisme

de son Japon natal, ce graveur d'exception explore la profondeur des sentiments humains dans des œuvres satinées et lumineuses où se devinent parfois une fleur, la silhouette d'un corps, un élément d'architecture, un fragment d'idéogramme. Il y a quelque chose de l'enluminure dans ce travail soigné et précieux.

Mariant habilement gravure et collage, Yamamoto explore les possibilités d'un monde qui semble en train de se

créer ou de se métamorphoser dans une parfaite harmonie. Des grandes estampes jusque dans les tout petits formats, il atteint à une profondeur et une densité rappelant celles du haïku. Passionné par la poésie, Yamamoto a d'ailleurs travaillé en collaboration avec des poètes tels que Michel Butor ou Vahé Godel.

Les ravages de l'histoire

Autre salle, autre ambiance. Antoni Tàpies, l'une des der-

nières grandes figures de l'art espagnol. Une œuvre sombre, terrible, inspirée par la guerre et la lutte contre le régime franquiste. C'est de la fin de la guerre que datent les premières œuvres de Tàpies. Profondément marqué par les graffitis qui couvrent les maisons des anciens quartiers de Barcelone, signe d'une révolte silencieuse, Tàpies a fait du mur un thème récurrent de son œuvre, le mur comme surface plane, rugueuse, maonnée, grise ou brune, tantôt craquelée, tantôt couverte de signes. Le mur comme support qui proclame.

Dans une gamme de couleurs allant du noir à l'ocre, les surfaces sont traversées de symboles, de figures à demi esquissées, de croix – qui sont aussi la signature de l'artiste. Sombres, au relief profondément marqué, ses gravures confrontent le visiteur à une réalité crue et brutale, qui heurte autant qu'elle interroge.

Parallèlement à la peinture, l'artiste s'est très vite tourné vers la gravure et c'est une partie de cette œuvre gravé qui est exposée au Locle. A l'exception de quelques affiches, ses estampes, comme ses peintures, ne sont pas des manifestes mais procèdent d'une réflexion sur l'Histoire et les souffrances qu'elle laisse derrière elle. /SAB

Le Locle, Musée des beaux-arts, jusqu'au 15 juin. Du mardi au dimanche, de 14h à 18h.

MAISENCORE

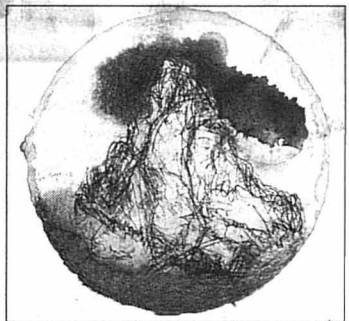


CORTAILLOD ■ D'ici et d'ailleurs. Guy de Montmollin a l'habitude d'exposer les œuvres des autres, en sa galerie Jonas, à Cortaillod. Il a choisi cette fois de faire découvrir au public ses propres créations, à l'encre de chine, brou de noix et gouache, évoquant des ambiances marines ou alpestres, de Cortaillod au Maroc en passant par la Tunisie ou la Bretagne. A découvrir jusqu'au 25 mai. /sp-réd.



NEUCHÂTEL ■ Monde idéal.

Neuchâtelois installé à Fribourg, Jacques Biolley revient dans sa ville d'origine pour une double exposition qui se déroule à la fois à la galerie DuPeyrou et à l'Oléothèque. Portraits, paysages chauds et lumineux: l'artiste célèbre la beauté d'un paradis perdu. Un univers solaire à admirer jusqu'au 31 mai dans les deux galeries. /sp-réd.



HAUTERIVE ■ Vertiges.

Exposé à la galerie 2016 à Haute-ri-ve, l'artiste belge Camille De Teye propose une série de dessins et lavis intitulée «Cinquante fois le pic et l'abîme». Fasciné par la montagne, l'artiste propose un univers inventif et inattendu. Au cœur de cette œuvre, la montagne insuffle non pas le pittoresque, mais la hantise de la spatialité et la dimension de vertige qui la traverse et qu'elle nous transmet. Une exposition à voir jusqu'au 25 mai. /sp-réd.

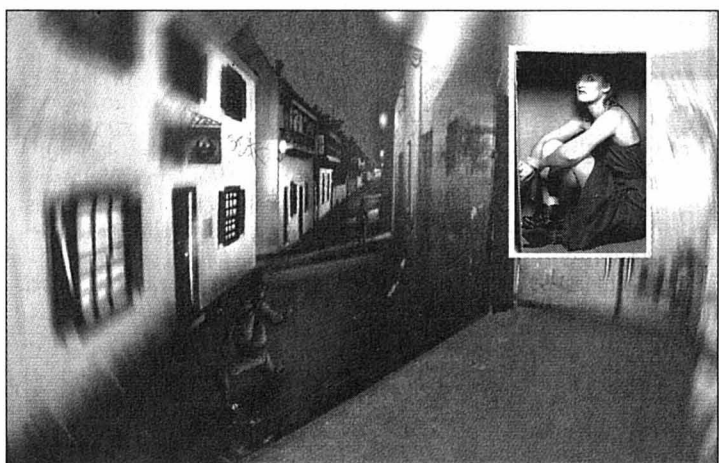


NEUCHÂTEL ■ Dessins et sculptures.

La galerie L'Orangerie, à Neuchâtel, propose au public un petit panache d'artistes de la région. Des dessins inspirés de la nature de Diane Olivier (photo), des sculptures de Dominique Junod, Claude-Alix Renaud et Maja Thommen, ainsi que des gravures de Cristina Santander, André Beuchat et Marco Bertino. A voir jusqu'au 31 mai. /sp-réd.

Une Belge made in USA

Neuchâtel ■ Blueswoman née en Alabama, Beverly Jo Scott s'arrête à la Case à chocs



Beverly Jo Scott franchira le seuil de la Case. PHOTOS ARCH-SP

«Il y a quelque chose de Joni Mitchell et de Janis Joplin chez Beverly, qui chante aussi bien en anglais qu'en français...», saluait L'Humanité en 1999, après avoir découvert Beverly Jo Scott sur scène. Vendredi, le public de la Case à chocs de Neuchâtel est invité à vibrer en compagnie de la blueswoman américaine, qui a fait son nid en Europe. Une véritable aubaine!

Histoire belge

Née en Alabama, Beverly s'est vite sentie l'âme d'un pigeon voyageur. A 17 ans, elle s'en va sillonner les Etats-Unis avec, pour tout bagage, sa guitare et les sonorités que lui a légué son Sud profond: le blues, la country et le gospel.

Mais sa soif de découverte incite la jeune femme à traverser l'Amérique. Point de chute de Beverly sur le Vieux Continent: la Belgique. Musicienne et chanteuse de rue, l'Américaine franchit peu à peu le seuil des bars et des petits clubs. Elle force ensuite le destin en s'imposant comme «great backing vocalist from USA» dans un studio d'enregistrement. La suite lui donne raison: très courtisé, son timbre de voix lui vaut de collaborer avec des artistes de tous horizons, de Maurane à Paul Personne, en passant par Alain Chamfort, Bernard Lavilliers, Adamo, Arno, Elliot Murphy et Bruce Springsteen... Mais sa notoriété de cho-

riste ne coupe nullement les ailes à ses talents d'auteur-compositeur. Beverly sort son premier single, une reprise de «C'est extra» de Ferré, un tremplin qui lui permet d'enregistrer son premier album, «Honey & Hurricanes» (1991). Une tournée dans la foulée, en première partie de Paul Young, révèle que Beverly Jo possède en sus les dons requis par la scène.

Dès lors, à chacun de ses albums, à chacune de ses apparitions en concert, la critique et le public ne tarissent pas d'éloges: «Une rebelle moderne à la voix remarquable», «Une équipe qui sait habilement mélanger couleurs rock-rhythm'n blues à des influences plus récentes»; ou encore, à propos d'«Amnesty for Eve», «Un album d'une rare beauté, profondément attachant, sachant mêler émotion et pointes d'humour», et qui garde la trace d'un duo très remarqué avec Arno («Jean Balta-zaarr»).

Samedi, la Case change de couleur musicale en accueillant AfroCuban Percussion, dj Wata Fidel et Salsa dance show et, au Namasté, toute une horde black metal: Krigar, Black God et Horrid Flesh. /DBO

Vendredi 23 mai, portes 21h; samedi 24 mai, 21h30, Namasté 21h.

Dérision féroce

Neuchâtel ■ Léopold Rabus et Lionel Ferchaud à la Une

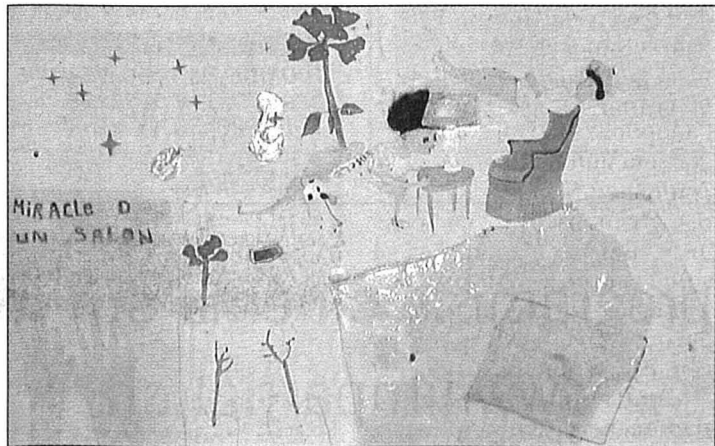
«Le parcours que je suis n'est pas du tout celui d'un homme politiquement engagé; ma démarche est assez nombriliste, elle parle de mon monde à moi», estime Léopold Rabus, qui partage actuellement la galerie Une, à Neuchâtel, avec un autre Neuchâtelois, Lionel Ferchaud.

Nulle trace encore, dans cette exposition, des explorations du jeune artiste sur les costumes suisses. Mais un avant-goût d'un film à venir, via une population de poules empaillées qui en seront les personnages... Dans cet univers livré à une imagination débridée, où le grotesque et la dérision font voler en éclats la naïveté apparente, quelques fils rouges: Mormons récurrents – «J'ai été frappé par les restrictions

qu'ils s'imposent» –, obsessions médicales – le cabinet du Dr Pinson hier, les miracles de l'orthophonie aujourd'hui –, thématique du super-héros – de Morpheus («Matrix») au pape Jean 23 en passant par Guignol, chacun est libre de reconnaître le sien... Reflets d'un travail que Rabus aime approfondir, au prix de séries: «J'utilise beaucoup l'humour, et l'humour relève souvent de la répétition».

Mises en parallèle de peintures de carrosserie et de cuirs ciselés par les Touaregs, masques et sculpture Dogon: Lionel Ferchaud s'interroge sur les frontières entre l'art primitif, le recyclage et l'objet utilitaire. /DBO

Neuchâtel, galerie Une, jusqu'au 14 juin.



«Miracle et lévitation», Rabus, 2003.

POLICIERS ALLEMANDS
Berlin donne son feu vert pour le G8

■ page 20

PNEUMONIE ATYPIQUE
Il faut éviter tout excès d'optimisme

■ page 25

VOILE
La Farewell dans le vent

■ page 29

FOOTBALL
L'heure du bilan

■ page 31

L'adoption mode d'emploi

Convention de La Haye oblige, les démarches sont plus compliquées depuis le début de l'année. Une manière de mieux protéger les enfants, à l'étranger comme en Suisse

LE DOSSIER



PHOTO KEYSTONE

Pour les futurs parents, le chemin en vue de l'adoption d'un enfant est souvent long et difficile.

Par Frédéric Burnand

L'adoption d'enfants nés à l'étranger est régie depuis le 1er janvier par la Convention de La Haye, en Suisse. L'application de cette convention vise à mieux protéger les enfants, mais complique la procédure pour les futurs parents.

Les étapes administratives ont augmenté avec les nou-

velles dispositions légales décidées en fin d'année dernière par les Chambres fédérales. Des associations actives dans le domaine s'inquiètent, assurent que la durée des démarches sera allongée, que les autorités ont mal empoigné le problème.

La procédure est plus lourde, convient Laurence Zurbrunnen, assistante sociale en charge des adoptions auprès du Service de protection de la jeunesse du canton de

Vaud. «Le but n'est pas d'être plus rapide, mais que l'enfant soit mieux protégé, à l'étranger comme en Suisse, que son adoption s'effectue dans les meilleures conditions.»

«Nous ferons en sorte que les choses se passent le plus rapidement possible», promet-elle. «Nous ne laisserons pas traîner les dossiers.»

Multiplication des étapes

Après l'évaluation sociale légale, dans le système précé-

dent, les parents recevaient une autorisation de leur canton et s'adressaient à des organismes servant d'intermédiaires spécifiques ou aux associations de parents adoptants. Ils se présentaient une nouvelle fois devant le canton en fin de procédure.

Leur parcours comporte désormais des étapes supplémentaires, s'ils veulent adopter dans un pays signataire de la Convention. Ils doivent recontacter l'instance cantonale à chaque fois. Ils doivent en parallèle préparer un dossier avec les consulats, les associations de parents, de manière indépendante ou avec l'aide d'organismes intermédiaires spécialisés dans l'adoption internationale.

Mis de côté

Et le rôle de ces derniers n'est pas prévu dans la nouvelle loi. En fait, ces organes privés habitués à aiguiller et conseiller les futurs parents se sentent d'un coup mis de côté. Alors que «quasiment tous les pays qui nous entourent ont prévu de leur déléguer des tâches», regrette Marlène Hofstetter, directrice du service des adoptions chez Terre des Hommes.

L'essentiel des démarches officielles des futurs parents se fera donc désormais avec le canton. «Les responsables des services officiels ne sont pas assez nombreux et pas toujours en mesure d'assumer l'entier de la tâche, les dossiers des pays d'origine sont extrêmement complexes», lâche Marlène Hofstetter.

Selon les pays

Les parents pourront toujours faire appel aux intermédiaires pour constituer leur

dossier, la question est de savoir si ceux-ci seront toujours d'accord de les aider uniquement pour cette phase là, note Laurence Zurbrunnen. «De notre point de vue, leur rôle n'est pas moins important», ajoute Hervé Boéchat.

Pour ce juriste au Service de la protection internationale des enfants, au sein de l'Office fédéral de la justice, difficile de dire de manière tranchée si l'application de la Convention de La Haye simplifiera ou compliquera les choses. «Cela dépendra des moyens que l'on pourra mettre en œuvre avec les différents pays d'origine.»

Rôle essentiel

Son service n'a pas les moyens d'être présent dans tous les pays et d'avoir une connaissance approfondie du terrain. Le suivi et l'appui concret des parents relèvent aussi de ces organismes intermédiaires, souligne-t-il.

«Dans cette phase de mise en œuvre, ils ont un rôle de soutien, de facilitateur d'information, car leur source de compétence est considérable, leur connaissance du terrain essentielle», poursuit-il.

«Nous n'allons pas pour autant leur donner des mandats, ils ne sont pas représentants officiels de l'autorité centrale ou de la Confédération». Selon lui, la convention permet aux autorités cantonales de déléguer certaines tâches aux intermédiaires reconnus.

Accréditations

Ce qui pourrait poser problème: certains orphelinats, en Colombie par exemple, souhaitent travailler exclusive-

ment avec un seul intermédiaire agréé. Ils redoutent l'intervention de plusieurs partenaires officiels.

Tous les organismes intermédiaires actifs sur le terrain ont dû faire une nouvelle demande pour poursuivre leur rôle auprès des autorités suisses. Ils attendent leur accréditation d'ici l'été. /FBU-ats

Pas de congé

Les milieux concernés par l'adoption d'enfants souhaitent obtenir un congé «maternité» financé par les allocations perte de gain (APG), au même titre que les mères «naturelles». Le Conseil national a refusé, le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

Plusieurs élus soutiennent le projet, emmenés par la conseillère nationale genevoise Liliane Maury-Pasquier. La longue intégration de l'enfant adoptif dans son nouveau foyer, la présence durant plusieurs semaines des parents adoptants dans le pays d'origine du bambin justifient ce congé, selon les auteurs de l'idée.

Mais l'argument n'a pas rencontré l'écho attendu. «L'ajout d'une telle disposition pénaliserait l'entier du projet de congé maternité», écrit par exemple le directeur de l'Union suisse des arts et métiers (Usam) Pierre Triponez (PRD/BE). Il souligne également que la naissance et l'allaitement justifient une protection supplémentaire.

Chaque année, quelque 73.000 enfants naissent en Suisse. L'octroi d'un congé pour les parents des 500 enfants adoptés engendrerait un coût de 3 millions de francs environ, soit une hausse de 0,6% sur le montant de 483 millions estimé par le projet de loi. /ats

PUBLICITÉ

Cliquez sur :
cinéma
Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.
www.limpartial.ch

Centraliser pour gérer les situations de crise

La moitié des parents désireux d'adopter un enfant choisissent un pays signataire de la Convention de La Haye. La Suisse a dû adapter ses services et créer une structure spéciale.

La Confédération n'était jusque là pas du tout impliquée dans le processus. Elle déléguait cette tâche aux cantons. Pour la mise en place et l'application de la Convention, l'administration fédérale a renforcé son service de la protection internationale, des enfants par un poste de juriste et un demi-poste de secrétaire.

«Nous avons ainsi une vue globale du phénomène de l'adoption internationale», relève Hervé Boéchat, l'un des juristes. Cette position centrale permet de mieux gérer les situations de crise qui peuvent survenir dans certains pays, lorsque les procédures ne présentent plus les garanties suffisantes dans un pays ou l'autre.

Chaque canton a de son côté dû harmoniser et centraliser les démarches. Un dossier standard sur les parents a été élaboré. Il en va de même dans les pays d'origine des enfants qui ont signé la convention. Les autorités centrales se chargent de l'échange des dossiers.

Rapidement Suisses

Pour les enfants provenant de pays signataires de la convention, Berne délivrera un laissez-passer, si l'un des deux conjoints est Suisse. Puis l'adoption inscrite à l'étranger sera automatiquement reconnue en Suisse et très rapidement transcrite dans le registre des familles suisses, assure Laurence Zurbrunnen, assistante sociale auprès du Service vaudois de la protection de la jeunesse.

L'enfant obtiendra donc sa nationalité suisse en quelques jours, au plus quelques se-

maines, le temps de démarches administratives. Un délai incomparable avec les deux ans d'attente de l'an-

cienne procédure, se réjouit Laurence Zurbrunnen.

Tous les enfants seront encore suivis une année par le

canton, sous le régime de la curatelle. En Suisse, environ 500 enfants sont adoptés chaque année. /ats

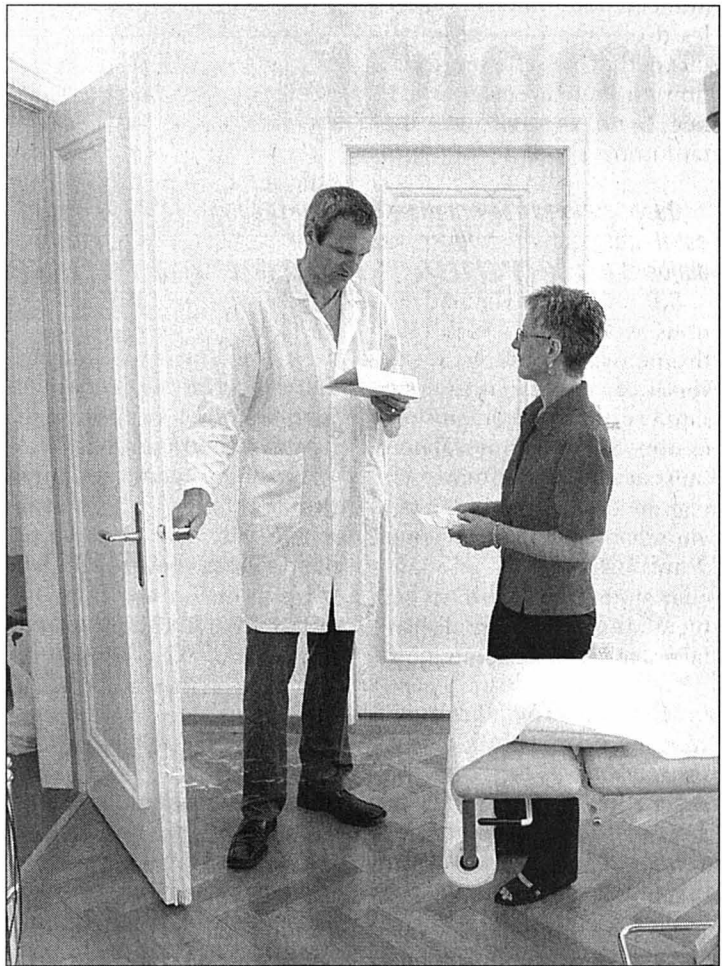


PHOTO KEYSTONE

Avec la nouvelle procédure, les enfants seront rapidement naturalisés.

Conséquences de l'après-18 mai

Assurance maladie ■ L'initiative-santé enterrée, le chantier de la révision, son volet social notamment, reste ouvert



La suppression de l'obligation, pour les assureurs, de passer contrat avec tous les médecins est l'une des grosses incertitudes de la révision. PHOTO KEYSTONE

De Berne
François Nussbaum

L'initiative-santé à peine enterrée, la commission sociale du Conseil national a repris ses travaux de révision de la loi sur l'assurance maladie (Lamal). Le débat en plénum, prévu le 18 juin, montrera quelle influence auront eu les résultats de dimanche dernier, notamment sur le volet social de la révision.

Deux mesures sociales

Les deux conseils ont déjà, pratiquement, approuvé un plan de démarcation des primes en fonction du revenu. Le prime unique (par caisse et par can-

ton) restera le reflet direct des coûts réels, mais une partie sera subventionnée: celle qui dépassera 4 à 12% du revenu des ménages (2 à 10% s'il y a des enfants). Les cantons fixeront les tranches de revenu donnant droit à ces plafonds échelonnés. Le Parlement veut aussi la demi-prime pour le deuxième enfant et la gratuité pour les suivants. Deux mesures qui se télescopent: le plafonnement est déjà calculé sur le revenu du ménage, quel que soit le nombre d'enfants.

Concurrence renforcée

En fait, on veut mieux cibler les réductions de primes: toujours sur les bas salaires mais aussi sur la classe

moyenne inférieure, notamment les familles avec enfants. Pour financer ce volet social, une hausse des subventions fédérales de 200 millions semble prévue, mais peut-être en faudrait-il davantage.

Le résultat reste donc incertain, surtout en période de restrictions budgétaires. Autre incertitude: la suppression de l'obligation, pour les assureurs, de passer contrat avec tous les médecins. Ce renforcement de la concurrence, réclamé par les caisses, a toutefois été pondéré par une mesure du côté des médecins.

Ceux-ci sont en effet poussés à se grouper en réseaux. Déjà pour mieux se défendre en négociant avec les caisses. Mais aussi pour pratiquer de manière plus économique grâce à la concertation. Enfin, les assurés y gagneraient: leur participation aux frais (quote-part) serait de 10%, contre 20% hors réseaux.

Au Conseil des Etats, en mars, ces propositions ont été clairement présentées comme

destinées à donner rapidement de la substance à la révision avant le vote sur l'initiative-santé. Mais elles n'ont pas été mûries: quels réseaux, avec quelle structure et quelle fonction, dans quels délais les imposer? Pas de réponse.

Aller de l'avant

Ces propositions risquent donc de se heurter à une double opposition: celle des médecins, pour la plupart très individualistes, et celle des assurés, qui auraient l'impression de sacrifier leur sacrosaint libre choix du médecin.

Il y a donc, à ce stade, plusieurs menaces possibles de référendum sur la révision de la loi. Pascal Couchepin est bien décidé à favoriser toute solution consensuelle permettant d'achever cette révision, sans référendum.

Lui-même a prévu, pour éviter une forte hausse des primes 2004, de pousser la franchise de base à 300 francs, avec des réductions de primes plus faibles pour les franchises à option. /FNU

Nouvelle initiative

La semaine prochaine, le Mouvement populaire des familles (MPF) annoncera le lancement de son initiative «pour une caisse unique et sociale». La récolte des signatures devrait démarrer dans les jours qui suivront.

Le projet du MPF consiste à confier la gestion des remboursements médicaux à une seule caisse, qui ne devrait pas être étatique. Le modèle préconisé est plutôt celui de la Caisse nationale d'assurance accident (CNA/Suva).

Le caractère social du système proposé réside dans un financement «selon la capacité économique des assurés».

L'initiative ne précisera pas s'il faut baser ce financement sur les primes, l'impôt ou une autre ressource. Elle en reste volontairement à une formulation très générale, pour ne pas tomber dans les mêmes pièges que l'initiative-santé. Le cas échéant, une grande marge de manœuvre serait donc laissée au Conseil fédéral et au Parlement.

Le comité d'initiative, soutenu par plusieurs organisations, devra probablement se passer de l'appui du Parti socialiste: sa direction a décidé hier de ne pas revenir si vite à la charge avec ce projet du MPF. /FNU



L'Allemagne prévoit d'envoyer en Suisse quinze camions lance-eau. PHOTO KEYSTONE

Feu vert allemand G8 ■ Berlin se dit prêt à envoyer ses policiers

Le gouvernement allemand est prêt à envoyer des policiers en Suisse pendant le sommet du G8 à Evian. Un contingent de 1000 hommes et 15 canons à eau sont prêts à venir soutenir les Genevois.

Service d'ordre à l'aéroport de Genève

Environ 750 de ces policiers allemands seront chargés du service d'ordre autour de l'aéroport de Genève, a indiqué une porte parole du Département fédéral de justice et police (DFJP). Les 250 hommes restants forment l'équipage des 15 camions lance-eau qui font partie du contingent. «La Suisse doit décider quel usage elle veut faire de cette offre», a déclaré une porte-parole du ministre allemand de l'intérieur, hier à Berlin.

Le gouvernement genevois a demandé, début mai, un renfort supplémentaire de 1500 policiers, ce qui a provoqué l'ire de la conseillère

fédérale Ruth Metzler. Le Conseil fédéral avait déjà dit oui à l'engagement de quelque 2000 policiers venant d'autres cantons.

La cheffe du DFJP Ruth Metzler a entre-temps contacté le ministre allemand de l'intérieur Otto Schily, a souligné la porte-parole du département. Le Conseil fédéral décidera formellement de main s'il va recourir aux forces de police allemandes. La délégation du Conseil fédéral pour la sécurité avait décidé jeudi dernier d'accéder à la demande du Conseil d'Etat genevois. Grâce à un accord sur la sécurité entre les deux pays, une telle collaboration est possible.

Le sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés, accompagnés de la Russie, se déroulera du 1er au 3 juin à Evian. Certaines manifestations anti-G8 sont attendues sur territoire suisse, à Genève et Lausanne. /ats-dpa

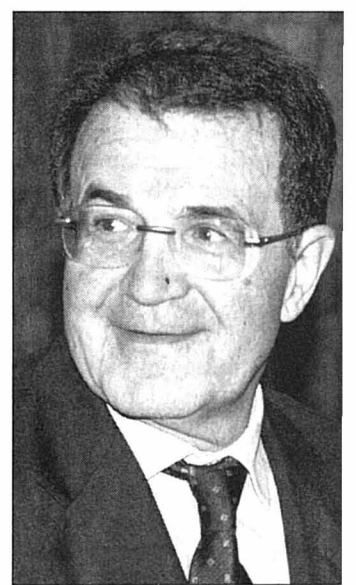
Igor Marini interrogé Corruption ■ Le financier a été transféré à Berne

Arrêté le 8 mai à Lugano pour recyclage et escroquerie, l'homme d'affaires italien Igor Marini, 40 ans, a été transféré à Berne. Il a été interrogé hier par le procureur en chef de Turin dans le cadre d'une commission rogatoire. Marcello Maddalena, le magistrat italien, et son vice-procureur Bruno Tinti, sont arrivés hier matin à Berne. L'audition d'Igor Marini a été autorisée par le Ministère public de la Confédération.

Selon l'agence de presse Ansa, l'interrogatoire devrait permettre aux enquêteurs italiens d'en savoir plus sur les accusations de corruption lancées par Igor Marini contre des politiciens italiens bien connus.

D'abord incarcéré à Lugano, Igor Marini a été déplacé à Berne vendredi dernier. La veille, le parquet de Turin avait déposé une demande d'assistance judiciaire urgente pour pouvoir l'interroger.

Le 7 mai à Rome, Igor Marini avait fait des déclarations surprenantes devant une commission parlementaire qui enquête, depuis 2000, sur l'affaire de corruption baptisée «Telekom Serbia». D'importantes sommes d'argent auraient été versées à des politiciens de l'ex-gouvernement Prodi dans le cadre de l'achat, par Telecom Italie, de 29% du capital de Telekom Ser-



Le président de la Commission européenne Romano Prodi a été mis en cause par Igor Marini. PHOTO KEYSTONE

bia. Marini a notamment impliqué Romano Prodi.

Marini avait déclaré que les documents prouvant le recyclage des dessous-de-table se trouvaient à Lugano. Le lendemain, le même Marini, accompagné de deux membres de la commission parlementaire était arrivé à Lugano pour se faire remettre les documents. Or la délégation italienne n'avait pas demandé d'autorisation. Au soir même de son voyage à Lugano, elle avait été interpellée. /ats

MICHELINE CALMY-REY

Traversée symbolique en Corée

La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey franchit aujourd'hui la ligne de démarcation entre les deux Corées. Berne explique ce privilège par la coopération «satisfaisante» entre la Suisse et la Corée du Nord.

«La traversée de la ligne de démarcation par voie terrestre est symbolique et tous les symboles ont une certaine résonance», a déclaré Christian Mühlethaler, ambassadeur suisse à Séoul. Aujourd'hui, il accueille Micheline Calmy-Rey à Panmunjom, à la frontière qui sépare les deux Corées depuis 50 ans. La traversée de cette dernière frontière de la guerre froide est un événement rare. D'ordinaire, les voyageurs prennent un avion de Pyongyang à Pékin, d'où ils redécollent pour Séoul. En 1994, dans le cadre de la première crise nucléaire, Jimmy Carter avait lui aussi obtenu le feu. /ats

Vaste enquête en milieu hospitalier

Infections ■ Cinquante-huit établissements et près de 7500 patients seront passés au scanner

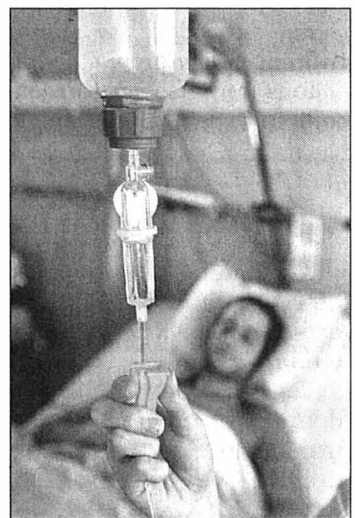
La quatrième enquête nationale sur les infections nosocomiales, c'est-à-dire celles qui ont été contractées en milieu hospitalier, a été lancée hier en Suisse. L'objectif de ces investigations est de mieux connaître le taux de microbes «voyous» présents dans les hôpitaux et de mieux les combattre.

Résultats en automne

Cinquante-huit hôpitaux, soit environ le tiers des établissements suisses, y participent durant une semaine. Au total, 7500 patients seront sous la loupe, a révélé hier Swiss-Noso, l'organisatrice de l'enquête. Les résultats seront publiés en automne.

En moyenne, un patient sur dix est frappé par une infection nosocomiale. En 2002, 8% d'entre eux avaient été touchés, selon l'enquête précédente réalisée en 2002 également par Swiss-Noso.

Parmi les plus fréquentes: les infections du site chirurgical,



En moyenne, un patient sur dix contracte une infection en milieu hospitalier. PHOTO KEYSTONE

les pneumonies, les infections urinaires et les septicémies. Un tiers au moins de ces infections pourraient être évitées. Chaque année, il en résulte des frais évalués entre 150 et 300 millions de francs. Pour

le patient concerné, cela se traduit par des traitements lourds, une prolongation du séjour à l'hôpital et, dans certains cas, par un décès. Selon le docteur Hugo Sax, du secteur prévention et contrôle des Hôpitaux universitaires de Genève, quelque 5000 décès par an en Suisse pourraient être liés à une infection nosocomiale.

Trouver les points faibles

Cette enquête se veut un outil. Elle doit permettre de trouver les points faibles dans la complexité des soins prodigués dans les hôpitaux et de concevoir une prévention ciblée.

Il s'agit d'un premier pas pour lutter contre les infections, indique Swiss-Noso. Cet organisme a été créé en 1996 par des médecins spécialisés en contrôle de l'infection. Il sert notamment de conseiller à l'Office fédéral de la santé publique. /ats

FAILLITES

Le repreneur ne paiera pas les arriérés

Le repreneur d'une entreprise en faillite n'a pas à verser les salaires restés impayés avant la déconfiture de l'entreprise. Le Tribunal fédéral (TF) se prononce pour la première fois sur cette question controversée.

Dans un arrêt publié hier, il déboute la caisse de chômage du canton de Soleure, qui avait versé des indemnités d'insolvabilité aux travailleurs d'une entreprise mise en faillite. Après le rachat de celle-ci, la caisse avait demandé que la société reprenante rembourse les quelque 80.000 francs d'indemnités.

Le TF juge que le repreneur d'une société en faillite n'est pas responsable des créances de salaire impayées, même si la loi prévoit qu'en cas de transfert des rapports de travail, l'ancien employeur et l'acquéreur répondent «solidairement» des créances du travailleur.

Protection des travailleurs

Pour Mon-Repos, cette règle de solidarité n'est pas applicable de manière inconditionnelle. Elle vaut dans tous les cas où une entreprise est rachetée librement par une autre, hors d'une procédure d'exécution forcée, mais doit être mise entre parenthèses si la reprise est consécutive à une faillite.

Le but de la loi, rappelle le TF, est de protéger les travailleurs. Accepter le principe de solidarité irait à l'encontre de cette priorité, qui consiste à faciliter la reprise de sociétés en difficultés. Cela aurait pour effet de décourager les repreneurs éventuels et desservirait les intérêts des employés.

Interprétation eurocompatible

Dans son arrêt, le TF souligne encore que son interprétation a également l'avantage d'être eurocompatible, puisque les directives européennes excluent elles aussi pour les salaires impayés, selon une règle générale, une solidarité entre le repreneur et l'ancien propriétaire d'une société devenue insolvable. /ats

ENBREF

BIENNE ■ Démission du chancelier. Le chancelier de la ville de Bienne Martin Schmid Ding a donné sa démission. Après quatorze mois, il a estimé ne pas disposer d'une «marge de manœuvre» suffisante pour procéder à des changements. Les deux parties ont convenu d'une résiliation anticipée des rapports et d'une indemnisation équivalente à une année de salaire. /ats

MÉTÉO ■ Spécialistes réunis. Les effets des changements climatiques sont au centre de la conférence internationale sur la météorologie alpine. Du 19 au 22 mai à Brig (VS), quelque 200 spécialistes de 25 pays se réunissent pour réfléchir à la manière de protéger l'arc alpin des catastrophes naturelles. /ats

Analyse de l'échec socialiste

Votations ■ Le PS laisse tomber la caisse d'assurance maladie unique. Les objectifs en matière de santé restent prioritaires, selon Christiane Brunner



Christiane Brunner et Philipp Stähelin, président du PDC, dans les studios de la télévision alémanique.

Propos recueillis par
Edgar Bloch

Au lendemain d'une défaite cinglante, Christiane Brunner, présidente du PSS a bien voulu prendre la peine de revenir hier sur les résultats de dimanche. Elle répond à nos questions.

Christiane Brunner, un jour après le dimanche difficile que vous avez vécu quelle analyse portez-vous?

Christiane Brunner: Je pense que l'initiative sur la santé

était trop complexe. Il y avait trop d'éléments contenus dans ce texte. Sur un tel objet, on doit s'en tenir à un principe, sans trop entrer dans le détail.

Sur un plan plus général, les résultats sur ces initiatives ne changent pas notre détermination, que ce soit en matière de politique sociale, de protection de l'environnement, des énergies renouvelables ou sur la formation professionnelle. Par exemple, nous devons sortir de toute façon du nucléaire et changer

notre perspective et investir dans les énergies durables.

Soutenir toutes ces initiatives n'était-il pas inconsideré de la part du PSS?

C.B.: Si quelque chose doit être revu cela ne concerne pas tant le choix des thèmes, mais porte bien plus sur la manière de recourir à l'initiative. Les formulations utilisées doivent être plus simples.

Bien sûr nous avons hésité un peu quant au soutien à apporter à l'initiative des quatre dimanches sans voiture. En revanche, il fallait clairement

avancer pour mieux soutenir les droits des personnes handicapées. Une telle sensibilisation en leur faveur était justifiée. Je ne regrette pas un instant notre appui.

Quand on lance une initiative est-il possible de trouver une majorité populaire?

C.B.: Dans le climat que nous avons vécu, c'était effectivement assez difficile. Les adversaires de l'initiative sur la santé et de celles contre le nucléaire ont utilisé des moyens puissants. Ils ont fait une campagne d'annonces démagogiques incroyable. En dépit d'une bonne mobilisation chez nous, il n'était tout simplement pas possible de faire face à un tel déferlement.

Mais sur l'initiative santé vous n'avez même pas recueilli l'ensemble des voix de l'ensemble de la gauche, qui doit être supérieur à 30%?

C.B.: Beaucoup ont craint l'augmentation de la TVA, des impôts sur la fortune et les conséquences sur les places de travail. Il y avait tout simplement trop de choses en discussion.

L'échec de l'initiative sur la santé a-t-elle entraîné une discussion de la direction du Parti socialiste quant à son soutien pour un modèle de caisse d'assurance maladie unique?

C.B.: Sur ma proposition, la direction a décidé, à la majorité, de ne pas soutenir pour l'heure cette initiative lancée par le Mouvement populaire des familles. Il faut tenir compte de cette votation.

Nous nous battons au Parlement pour que l'objectif social soit réalisé, notamment par la suppression de la prime des enfants.

Avant de parler de caisse unique, il faut dissocier les questions de l'assurance de base de l'assurance complémentaire. A cet effet, l'initiative n'est pas un instrument adéquat.

A part la loi sur le marché de l'électricité vous perdez systématiquement tous les objets mis en votation. Comment l'expliquer?

C.B.: La plupart des initiatives échouent devant le peuple, mais nous avons gagné des référendums comme celui contre la loi sur le travail. Nous avons aussi obtenu un bon résultat sur l'initiative portant sur le régime des délais, mais il est vrai qu'une bonne partie des radicaux était avec nous ici.

Quelles conséquences les résultats de ces votations auront-elles pour le PS en octobre lors des élections fédérales?

C.B.: Cela n'exercera aucune influence. Les votations sont une chose, les élections obéissent à une autre logique. Et les gens trouvent que nous faisons du bon travail.

Comment réagit-on à l'intérieur du parti?

C.B.: Pour l'instant, nous avons remercié celles et ceux qui ont travaillé pour la campagne. Nous allons procéder à une analyse plus approfondie au Comité directeur. Un temps de réflexion est nécessaire. /EDB-L'Agefi

De l'AVS aux stups

Session d'été ■ Trois semaines pour un vaste programme

Avant les élections d'octobre, les Chambres fédérales vont tenter de clore le plus grand nombre de sujets possibles lors de la session d'été. Du 2 au 20 juin, elles traiteront notamment de l'AVS, de la loi sur les stupéfiants et de finances.

Le National entamera la discussion sur la dépénalisation de la consommation de cannabis, un an et demi après le Conseil des Etats, selon le programme publié hier. Il débattre également de la réforme de la péréquation financière. Mais, au milieu d'une kyrielle d'interventions parlementaires, son programme prévoit surtout la reprise de dossiers au stade des divergences entre conseils.

La Chambre du peuple devra se pencher à nouveau sur la 2e révision de la loi sur l'assurance maladie. Elle devra aussi rediscuter de la révision de la loi sur les cartels et de l'utilisation des profils ADN dans les enquêtes policières.

Sujets sociaux aux Etats

Le Conseil des Etats se lancera pour sa part dans les divergences de la 11e révision de l'AVS et de la réforme de la loi sur la prévoyance professionnelle. Il débattre aussi du

congé maternité payé et de la modification du système des allocations pour perte de gain.

Les discussions risquent d'être vives pour la révision de la loi sur la nationalité, en particulier sur la naturalisation automatique pour la 3e génération d'étrangers.

La Chambre des cantons examinera aussi l'initiative Avanti qui demande un deuxième tube routier au tunnel du Gothard. Autre initiative populaire au programme, le texte qui demande l'interdiction à vie pour les délinquants sexuels dangereux.

Paquet fiscal

Pour la dernière fois, les sénateurs auront l'occasion de tenter de trouver un compromis avec le National sur les mesures fiscales. Mais le paquet va certainement terminer entre les mains d'une conférence de conciliation. Enfin, le Conseil des Etats va avoir son mot à dire sur les crédits pour la formation et la recherche de 2004 à 2007.

Comme chaque été, les deux conseils devront en outre prendre connaissance du compte d'Etat 2002 et libérer le premier supplément au budget 2003. /ats

L'exécutif s'impose

Berne ■ Bilan chiffré de fin de législature

Les dernières votations fédérales l'ont encore confirmé: le PS s'oppose souvent aux autres partis gouvernementaux, mais se retrouve généralement battu. Cela s'est produit 22 fois sur 47 objets soumis au peuple durant la législature 1999-2003.

Au cours de ces quatre ans, le Parti socialiste a adopté 23 mots d'ordre contraires à ceux des trois partis bourgeois du Conseil fédéral – sans compter deux libertés de vote et un vote blanc. Mais le peuple ne l'a suivi qu'une seule fois: lorsqu'il a rejeté la loi sur le marché de l'électricité le 22 septembre 2002.

Pour sa part, l'UDC a donné huit fois des recommandations contraires à celles des trois autres partis gouvernementaux. Elle a été battue sept fois. Le seul vote qui lui a souri dans cette situation date aussi de septembre dernier: c'est le non à la Fondation de solidarité.

Deux contre deux

Durant la législature 1999-2003, il n'est jamais arrivé que les radicaux ou les démocrates-chrétiens fassent campagne seuls contre leurs parte-

naires du Conseil fédéral avant une votation. Cinq fois les partis gouvernementaux se sont affrontés à deux contre deux. Le PRD s'est chaque fois trouvé dans le camp victorieux: trois fois avec l'UDC (double refus des taxes sur l'énergie en septembre 2000 et rejet de «Oui à l'Europe» en mars 2001), une fois avec le PS (régime du délai en matière d'IVG en juin 2002) et une fois avec le PDC (droits populaires en février 2003).

Les quatre partis gouvernementaux ne sont tombés d'accord que sur 8 des 47 objets mis en votation depuis 2000.

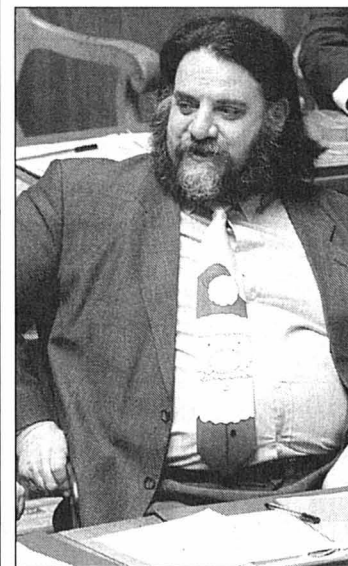
Le PRD avec Berne

Pour la législature 1999-2003, le parti le plus en accord avec le Conseil fédéral est le PRD, qui n'a émis que deux recommandations divergentes. Le PDC suit de près avec trois avis opposés. L'UDC a combattu 12 fois le gouvernement, et le PS 25 fois.

Le Conseil fédéral a imposé 43 fois ses vues dans les votations de la législature, contre quatre échecs. Le PRD a fait encore mieux avec un score de 45-2. Le PDC suit avec 41-6, puis l'UDC avec 37-10. Le PS a compté plus de défaites (27) que de victoires (17). /ats

TESSIN

Flavio Maspoli hospitalisé



Flavio Maspoli a déjà subi des interventions cardiaques.

L'ex-conseiller national Flavio Maspoli a été hospitalisé. L'ancien ténor de la Lega se trouve en observation au Centre cardiologique de Lugano. Son avocat, Me Fulvio Pezzati, a déclaré hier que son état de santé n'est pas préoccupant: «Mon client», a-t-il dit, «est très éprouvé moralement et a besoin de tranquillité et de repos.»

La carrière de Flavio Maspoli a brusquement pris fin vendredi dernier après qu'il ait reconnu avoir falsifié des centaines de signatures. /ats

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A vendre

A vendre ou à louer à l'ouest de Neuchâtel

Restaurant-hôtel

Très bonne affaire

Apulia S. à r. l. Fbg de l'Hôpital 3
2000 Neuchâtel Tél. 032 721 42 42
028-400089/DUO

À VENDRE à 10 MINUTES DE NEUCHÂTEL AU CENTRE DU VAL-DE-RUZ

BÂTIMENT LOCATIF

(ancienne ferme milieu XIX^e siècle, assise 470 m²) comprenant:
3 appartements de 3 pièces
1 appartement de 4 pièces (agencés/équipés), grange-atelier (220 m²), dépendance (70 m²), chauffage central, jardin de 1200 m² + 2 parcelles constructibles de 1600 et 440 m² (ZAL2).
Prix Fr. 1.200.000.-.
Ecrire sous chiffres 160-744614, à Publicitas S.A., case postale 1264, 2501 Bienne 1.
160-744614

À VENDRE, à La Chaux-de-Fonds

Rue des Champs 5A

Appartement de 4 1/2 pièces

Salon, cheminée, 3 chambres, cuisine agencée, salle de bains/W.-C., W.-C./douche, réduit, grand balcon. 2 places de parc extérieures, 1 cave
Prix de vente: Fr. 390 000.-.
Renseignements:
AZIMUT SA Membre SVIT/USFI
Tél. 032 731 51 09
028-398666/DUO

À VENDRE, Le Locle

Rue de France

Immeuble locatif (XIX^e)

De 8 appartements de 4 et 5 pièces, 5000 m².
Y compris 1 parcelle de 572 m².
Fr. 400 000.-.
Renseignements:
AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI
Tél. 032 731 51 09
028-398676

À VENDRE à Savagnier

6 parcelles de terrain

pour villas individuelles d'env. 750 m².
Prix: Fr. 120/m².
Mandats d'architecte et d'entreprise générale réservés.
Renseignements:
AZIMUT S.A. Membre SVIT/USFI
Tél. 032 731 51 09
028-398439/DUO

Dans un excellent état d'entretien!

A Saint-Imier

Nous vous offrons ce



bâtiment industriel et grande villa

- Surfaces de fabrication et bureaux: environ 450 m².
 - Habitation: environ 250 m² (9 pièces, 4 salles d'eau).
 - 3 garages, nombreuses places de parc, couvert.
 - Terrain (avec réserve pour construction): 3176 m².
- Prix de vente: Fr. 790 000.-.
006-412211

engelmann ag
Dufourstrasse 32 2502 Biel/Bienne
Tel. 032 341 08 85
www.engelmannimm.ch engelmann-ag@bluwin.ch

A deux pas de la ville, à vendre

CHALET

à l'usage de résidence secondaire et composée d'une chambre, d'une cuisine, d'un cabinet de toilette, d'un atelier et de terrasses-jardin. Facile d'accès.

Pierre Grandjean Immobilier
Av. Léopold-Robert 12 - Tél. 032 914 16 40 - Fax 914 16 45
132-132646

À VENDRE OU À LOUER

Situation exceptionnelle place de Gare à Neuchâtel

IMMEUBLE ADMINISTRATIF OU COMMERCIAL

convenant également à activités artisanales, équipé d'ascenseur et de monte-charges comprenant:
2^e sous-sol de 164 m²
1^{er} sous-sol de 511 m²
Rez-de-chaussée de 572 m²
4 étages de bureaux de 250 m² chacun
Attique
Terrasse sur le toit.
Renseignements, documentation, visites, conditions sous chiffres D 028-397217, à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.
028-397217/DUO

Gérance Charles Berset SA

À VENDRE

Le Locle - Rue du Collège
Appartement 3 pièces/3^e étage
Living, 2 chambres, cuisine habitable, salle d'eau avec douche. Prix très attractif.
www.berset-gerance.ch - Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42
MEMBRE UNPI

A louer

Place de l'Hôtel-de-Ville
100 m² en 5 pièces
3^e étage, ascenseur.
Loyer avantageux.
Libre dès le 01.07.2003.
Interlangues
032 968 72 68
028-399372

Gérance Charles Berset SA

À LOUER

La Chaux-de-Fonds
2 pièces
Rue du Beautemps: Joli appartement libre de suite, avec cuisine agencée, salon avec balcon, 1 chambre, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 660.- charges comprises.
Rue du Progrès: Logement partiellement rénové avec cuisine, salon, 1 chambre, salle d'eau-WC. Libre de suite. Loyer de Fr. 595.- charges comprises.
Rue de la Ronde: Joli appartement avec cuisine agencée, salon, 1 chambre, salle de bains-WC. Libre au 1^{er} octobre. Loyer de Fr. 585.- plus Fr. 255.- de charges.
www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42
MEMBRE UNPI

A louer

1 1/2 et 2 1/2 pièces

Bouleaux 13

Loyers avantageux
• Cuisines aménagées ou agencées
• Appartements avec balcons
• Immeuble avec ascenseur
• Quartier tranquille
Libres de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch
MEMBRE UNPI

GECO La Chaux-de-Fonds

40, av. L.-Robert - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 911 15 15

Vous cherchez un bureau en ville de Neuchâtel?

Un loyer attractif?

Nous offrons à louer

une surface administrative de 130 m²

dans un immeuble entièrement rénové avec ascenseur. Choix de finitions ou d'aménagement possibles.
Nous attendons votre téléphone au 032 729 09 59.
028-399585/DUO

FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR
Tél. 032 722 14 60

A louer

A louer

3 et 5 1/2 pièces

Arc-en-Ciel 7

Immeuble subventionné
• Loyer adapté aux revenus des locataires
• Cuisine agencée
• Balcon
• Immeuble pourvu d'un ascenseur et d'une buanderie
Libres de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch
MEMBRE UNPI

GECO La Chaux-de-Fonds
Groupe GECO SA
40, av. L.-Robert - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 911 15 15

FIDIMMOBIL

À LOUER

au 1^{er} juillet 2003

Av. Léopold-Robert 31

La Chaux-de-Fonds

Appartement de 1 pièce

Cuisinette, douche/WC
Fr. 380.- + charges.
Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75
Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

A louer

à La Chaux-de-Fonds

BUREAUX

Place de l'Hôtel-de-Ville
100 m² en 5 pièces
3^e étage, ascenseur.
Loyer avantageux.
Libre dès le 01.07.2003.
Interlangues
032 968 72 68
028-399372

A louer

en ville de Neuchâtel

dans immeuble commercial

entièrement rénové

2 vitrines publicitaires

d'environ 50 x 100 cm.

Tél. 032 729 09 59.
028-399900/DUO

FIDIMMOBIL

À LOUER

au 1^{er} juillet 2003

Rue Croix-Fédérale 40

La Chaux-de-Fonds

Appartement de 2 1/2 pièces

Cuisine agencée.
Dès Fr. 600.- + charges.
Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75
Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL

Dans immeuble

entièrement rénové

Rue de l'Hôtel-de-Ville 40

La Chaux-de-Fonds

A louer à convenir

Appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

Cuisine agencée.
Loyer: dès Fr. 760.- + charges.
Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75
Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

À LOUER

La Chaux-de-Fonds, quartier ouest

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES au 4^e étage

Entièrement rénové à l'état de neuf.

Cuisine agencée et balcon.
Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer mensuel: Fr. 680.- + charges.
028-399713

integra

IMMOBILIEN

An der
Grand-Rue 53,
2606 Corgémont
vermieten wir
moderne, ausgebaute

Produktions- und Büroräume

Mietzins ab CHF 75.- m² p.a. exkl.
INTEGRA Immobilien AG
Industriestrasse 44,
8304 Wallisellen
Tel. 043 233 30 29
d.ulmer@integra-immobilien.ch
008-019663

A louer

Bois-Noir 15-23

2 et 3 pièces

Loyer modéré
• A proximité du gymnase et des écoles
• Cuisine aménagée
• Salle de bains-WC
• Dépendance
• Situé dans un quartier tranquille
• Magnifique vue sur la ville
Libres de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds

Groupe GECO SA
40, av. L.-Robert - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032 911 15 15

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch
Gerancia & Bolliger S.A.
À LA CHAUX-DE-FONDS
Un studio au centre ville
Cuisine avec cuisinière
2 plaques, salle de bains-WC,
L'immeuble possède
un ascenseur.
Libre dès le 1^{er} juillet 2003.
Situation: Grenier 5-7.
132-132655

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gerancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

A LOUER

LA CHAUX-DE-FONDS

Crêtets 12

Appartement de 3 pièces

Dans immeuble bien situé, à proximité du centre.
Quartier tranquille, balcon.
Fr. 820.- charges comprises
Libre dès le 1^{er} juillet 2003
N° ISID 7821.01.054
S'adresser à Mme Gygli
132-132048

SWATCH GROUP IMMEUBLES SA

Gérance immobilière • Grand-Rue 5

2400 Le Locle • Tél. 032 931 62 40

Composez le n° ISID sur

www.immostreet.ch/swatchimmo-lelocle

pour plus de détails.

jouval A louer

À LA CHAUX-DE-FONDS
pour date à convenir
Rue de la Fiaz
4 pièces dès Fr. 790.- + charges
Studio Fr. 390.- + charges

Régie immobilière

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. 032 723 08 86
www.jouval.ch www.unpi.ch

avis divers

Ferblantiers Etancheurs Couvresseurs

Des hommes à la hauteur

Minerba SA
Couverture • Ferblanterie • Ventilation • Etanchéité • Isolation • Echafaudage • Paratonnerre
Ch. de la Fusion 1
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 914 45 68
www.minerba-sa.ch
132-113524

Un autre regard sur Montreux

Découverte ■ *Un nouveau dépliant proposé par Patrimoine Suisse invite les curieux à aborder la région de Montreux par son architecture. Un voyage dans le temps...*



Le Montreux-Palace compte parmi les joyaux de l'architecture hôtelière. Construit dans les années 1904-06, il représente un témoin architectural typique de la «Belle Epoque», l'âge d'or du tourisme.

PHOTOS PATRIMOINE SUISSE

Le printemps appelé aux voyages. Patrimoine suisse est heureux d'avoir pu enrichir sa série «Découvrir le patrimoine» d'une nouvelle visite circulaire. Lors d'un vernissage organisé à la Tour-de-Peilz, il a présenté récemment son nouveau dépliant consacré à la

culture architecturale de la région Montreux-Vevey.

Première édition disponible en français, allemand et anglais, ce document attrayant décrit 21 témoins de différents styles d'architecture d'époques les plus diverses. Un régal pour tous ceux qui s'intéressent à l'architecture

et partent volontiers à la découverte de richesses inconnues.

De la Belle Epoque au Corbusier

Les stations touristiques ne vivent pas uniquement de leur nature et de leur beau paysage, mais aussi de leur envi-

ronnement construit. Les témoins d'époques architecturales passées, côtoyant les constructions contemporaines, confèrent à leur site une identité à nulle autre pareille. Un capital important pour toute destination de vacances. C'est aussi vrai de la région Montreux-Vevey.

Le périple proposé vous mènera à la découverte de 21 témoins de notre architecture: de la maison de maîtres du XVIIIe siècle aux superbes réalisations de la Belle Epoque, jusqu'à l'architecture du XXe siècle. L'une des perles de la visite est la maison dite «Villa Le Lac». Cet objet dessiné en 1922-23 par Le Corbusier pour ses parents est considéré aujourd'hui comme une réalisation d'avant-garde annonciatrice de la Modernité.

Promouvoir l'architecture

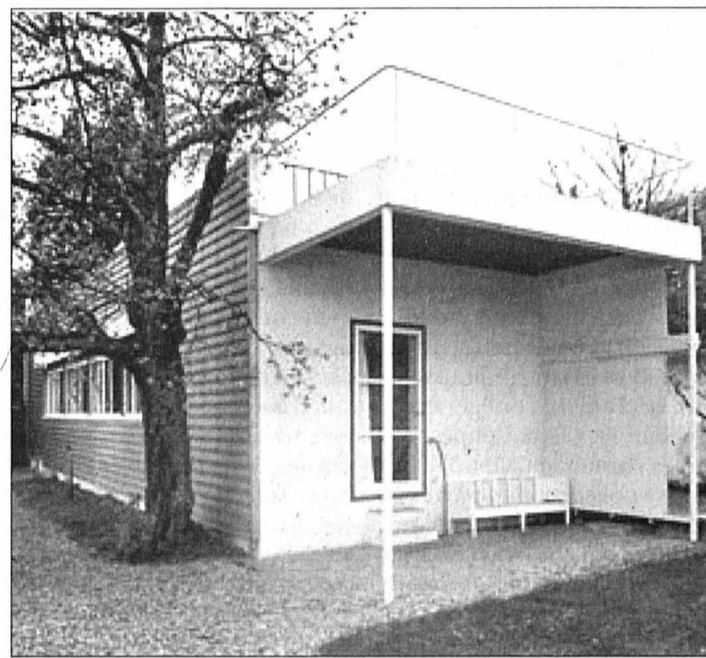
Cette offre très prisée s'adresse à toutes les personnes que la culture intéresse, et constitue une alternative aux possibilités de culture et de loisirs préexistantes. Les habitants du lieu et les hôtes se voient invités à regarder

leurs environs familiers avec de nouveaux yeux.

Patrimoine suisse tient beaucoup à éveiller l'intérêt pour la culture architecturale suisse et à promouvoir la compréhension en la matière, dans l'intérêt d'une architecture de qualité dans notre pays. C'est dans cet esprit que Patrimoine suisse a créé en décembre 2001 sa série «Dé-

couvrir le patrimoine», dont deux éditions ont déjà paru, et qui proposent la visite, l'une d'Arosa (GR), l'autre de Mürren (BE). /comm-réd.

Les dépliants peuvent être commandés au Secrétariat de Patrimoine suisse (case postale, 8032 Zurich) ou sur internet, à l'adresse www.hei-matschutz.ch.



La Villa Le Lac, dessinée par Le Corbusier.

A louer

À LOUER à La Chaux-de-Fonds Surface dans zone industrielle

Comprenant:
Rez-de-chaussée: 540 m². Avec accès camions. 5000 kg/m².
1^{er} étage: 1180 m². Aménageable au gré du preneur, équipé d'un monte-charge, quai de déchargement.

Places de parc à disposition. Renseignements, visites, conditions:

écrire sous chiffres T 132-131646 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-131646

A louer Prairie 40 5 1/2 pièces

Appartement en duplex avec cheminée

- cuisine agencée
- 2 salles d'eau/WC séparés
- cave
- situé dans un quartier tranquille
- appartement équipé d'un lave-linge
- possibilité de louer une place de parc dans garage collectif

Libre dès le 1^{er} juillet 2003 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds
Groupe GECO SA
40, av. L.-Robert - 2301 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

132-132607

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

Gérancia & Bolliger S.A.

À RENAN Nous vous proposons un appartement de 2 1/2 pièces

Cuisine agencée habitable, salle de bains avec baignoire, deux chambres boisées.

L'immeuble possède des dépendances et une buanderie. Libre tout de suite.

Situation: Ami-Girard 4.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Gérancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch



132-132654

Publicité intensive,
Publicité par annonces

commerces

A vendre à La Chaux-de-Fonds Café - Restaurant

bien situé, entièrement équipé et en pleine propriété.
Café 30 places - Restaurant 50 places
Salle pour société 80 places. Occasion unique.

Pierre Grandjean Immobilier

Avenue Léopold-Robert 12 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 914 16 40 - Fax 914 16 45
www.grandjean-immobilier.ch

132-132622

IMMOTEL S.à.r.l.

Grande ville du canton de Neuchâtel

Grand restaurant-pizzeria

1,3 million de chiffre d'affaires.
En pleine expansion.
Remise: Fr. 680 000.- à discuter.
Contactez-nous: 021 311 89 20.

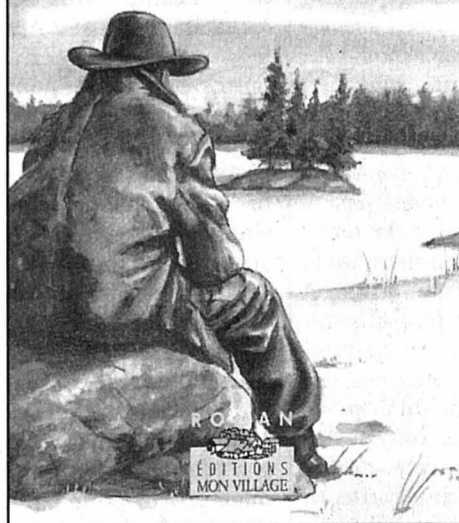


Prévois ton avenir

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande - Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

viscom

JEAN-LOUIS GROSMOIRE L'HOMME QUI REGARDAIT VERS L'OUEST



La majorité des gens qu'il a rencontrés jusqu'à maintenant n'avait pas l'air plus fortunés que les Aprevaliens. Jean a le visage grave. Songe-t-il à sa famille?

Le train entre dans Ottawa.

- Ici, tout est en anglais, mais on va traverser vers Hull.

Paul recule son baluchon sur son épaule. Dès la sortie de la gare, un vent frais les fouette. Les passants relèvent le col de leurs vestes, retiennent leurs chapeaux. Les calèches sont nombreuses aux alentours de la gare. Les gens ne regardent pas les deux hommes: deux parmi d'autres. Il en défile tant, de ces visiteurs à baluchon ou à valises mal ficelées. Souvent ils ne font que passer, attirés par l'Ouest ou engloutis par la forêt que l'on abat à grands coups de hache. Sur ces trottoirs se côtoient députés en bûcherons, pay-

sans venus au marché, femmes de ménage et journalistes. Tout ce monde semble ignorer les tours de style gothique victorien qui dominent la grande rivière coulant au pied d'une falaise calcaire. Un parlement, que le vent embrasse, emportant aussitôt les discours des politiciens, les éparpillant dans la vallée de l'Outaouais.

Ma chère Madeleine,
Je t'écris de la ville de Hull. Ne cherche pas sur la carte de ton almanach, elle n'y figure sûrement pas. Je me sens loin de la France, de ma petite Louison. Nous sommes arrivés par le train de Québec, en passant par Montréal jusqu'à Ottawa. Ici commence un autre monde. Dans quelques jours, nous nous enfoncerons dans la forêt. Il n'y aura pas de bureau de poste. Je profite de quelques instants de repos, assis

devant une table de pin, dans une maisonnette de Hull, pour te rédiger cette lettre. Qui sait que je pourrai ensuite t'adresser quelques mots? Nous sommes passés très vite par Montréal, qui est une grande ville, active, bien aménagée. On se croirait presque à Paris, tant les gens sont pressés. J'ai aperçu le mont Royal, tout chevelu, dominant la ville. Nous avons à peine eu le temps d'entrevoir la place du Marché, la rue Saint-Jacques et ses banques que, déjà, nous devons reprendre le train pour Ottawa.

Les enseignants conduisent la fronde

France ■ La mobilisation se poursuit mais fléchit



A Marseille, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont à nouveau défilé hier pour tenter de faire céder le gouvernement. PHOTO KEYSTONE

Des dizaines de milliers de fonctionnaires français ont défilé hier à Paris et en province pour dénoncer le projet gouvernemental de réforme des retraites. Les enseignants ont emmené la fronde, qui fléchit, selon le ministère de l'éducation. Dans la capitale, sous la pluie, le cortège a rassemblé 100.000 personnes, selon les organisateurs et 38.000, selon la police. «Exaspération» et «détermination» revenaient sur toutes les bouches et le malaise débordait largement le cadre des retraites.

Le mouvement lancé au début avril à l'Education nationale semble maintenant faire tache d'huile parmi les acteurs de la santé, avec 25 établissements hospitaliers engagés dans des actions de grève re-

conductible. Egalement présents en force, les personnels de la Poste, des Télécom, de la Banque de France, de la SNCF (train) et de la RATP (métro parisien).

Aucune perturbation n'a été signalée dans les transports publics, contrairement à ce qui s'était passé la semaine dernière avec trois journées de quasi-paralysie. Les villes de Marseille, Nice, Toulon, Toulouse, Nantes et Rennes ont également connus des rassemblements d'envergure. Selon une estimation de la CGT portant sur moins de la moitié des départements, au moins 382.000 personnes ont manifesté en France. Ils étaient 335.000 personnes à travers l'hexagone, selon la Direction de la police nationale. /ats-afp-reuters

Après une journée de spéculations, l'armée algérienne a finalement démenti hier la libération de 15 otages européens retenus dans le désert du Sahara. A Berne, le DFAE s'est refusé à tout commentaire sur le sort des quatre Suisses du groupe. «L'état-major de l'armée algérienne a formellement démenti lundi (ndlr hier) après-midi les informations faisant état de la libération du second groupe d'otages détenus par un groupe armé dans le Sahara algérien», a-t-on indiqué de source officielle à Alger.

«Allégations»

L'état-major de l'armée, qui a qualifié «d'allégations» l'annonce par plusieurs médias internationaux de la libération du second groupe d'otages, a précisé que «tous les efforts continuent d'être entrepris par l'ANP (armée nationale populaire) et les services de sécurité pour leur libération». Quinze personnes - dix Allemands, quatre Suisses et un Néerlandais - sont encore détenues dans le Sahara, dans la région d'Illizi (1500 km au sud-est d'Alger) après la libération mardi dernier d'un groupe de 17 otages à l'issue d'un assaut de l'armée algérienne. Certains sont retenus depuis trois mois.

Berne informée

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) s'est refusé à tout commentaire. Il a simplement précisé que l'am-

Suspense autour des otages

Sahara ■ Alors que plusieurs sources faisaient état de la libération des touristes, l'armée algérienne a fini par démentir



Marc Hediger (35)



Reto Walther (35)



Sibylle Graf (19)



Silja Stäheli (19)

Les portraits des quatre Suisses encore détenus au Sahara, probablement par un groupe islamiste salafiste. PHOTO KEYSTONE

bassade de Suisse à Alger avait été informée après 18h de ce démenti sur la libération des otages par le ministère algérien des affaires étrangères. Interrogé sur le sort des Suisses, le DFAE est aussi resté muet. Plusieurs médias ainsi que des sources militaires algériennes avaient annoncé dès la même journée la libération des

otages, ajoutant qu'ils étaient en route vers Alger ou directement vers l'Europe.

Une source proche des forces de sécurité allemandes a déclaré à Berlin que plus aucun des quinze otages n'était hier entre les mains des ravisseurs. A Alger, une source diplomatique occidentale a indiqué qu'une «nonose» heurte à un

mur de silence» dans cette affaire. D'autre part, des sources sécuritaires à Alger avaient également indiqué ne pas avoir «d'informations sur une éventuelle libération des touristes». A Berlin, le ministère des Affaires étrangères a décliné tout commentaire. Le chancelier Gerhard Schröder s'est également refusé à confirmer l'information: «si je le pouvais, je me réjouirais avec vous», a-t-il dit aux journalistes. D'après les médias algériens, le dernier groupe de touristes était détenu dans des grottes difficiles d'accès près d'Illizi par des activistes du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).

Négociations?

Le quotidien d'Alger «El Khabar» avait affirmé dimanche que les autorités algériennes négociaient avec un groupe armé islamiste la libération des 15 touristes restants. «El Khabar» précisait que le chef du contre-espionnage algérien, le général Smaïn Lamari, se trouvait depuis vendredi avec des policiers allemands à Illizi. Les autorités auraient proposé au groupe armé de pouvoir quitter sans encombre l'Algérie ou de bénéficier de la loi sur la Concorde civile, amnistiant les islamistes armés déposant les armes, en échange de la libération des otages. /ats-afp-dpa

Les chiites manifestent à Bagdad

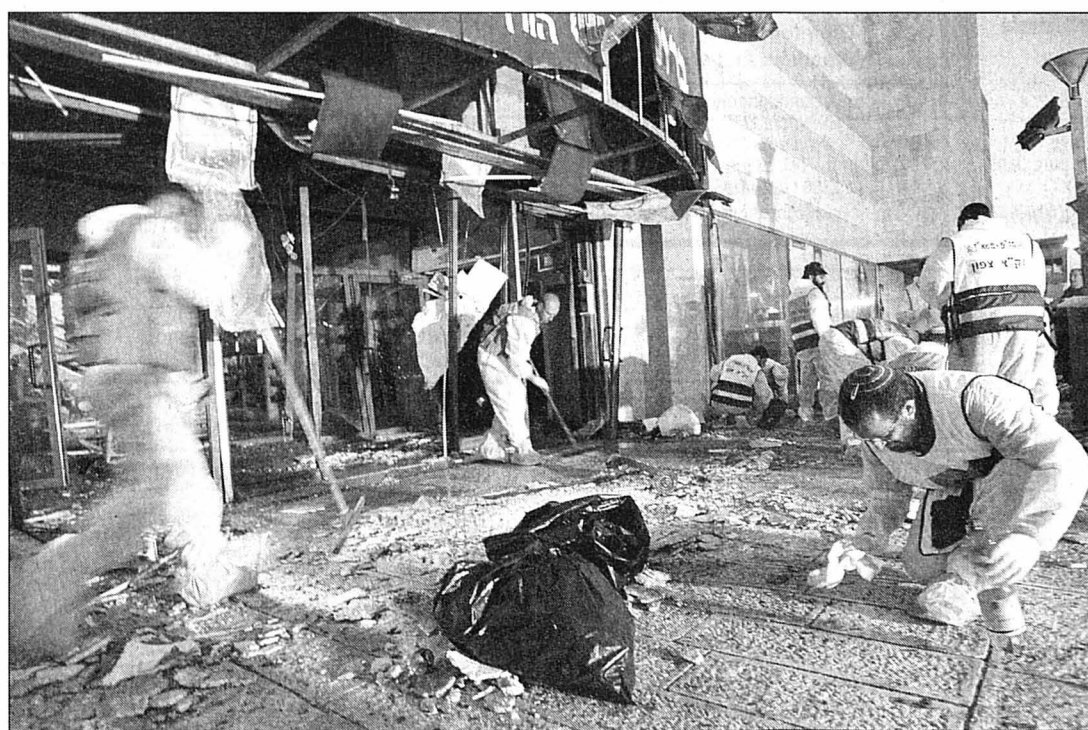
L'administrateur en chef américain en Irak Paul Bremer doit affronter une fronde de mécontents de plus en plus large. Les chiites ont manifesté hier à Bagdad contre l'occupation. Des milliers de musulmans chiites ont célébré à Bagdad, pour la première fois depuis plus de trois décennies, l'anniversaire du prophète Mahomet. «Non à tout gouvernement qui n'exprime pas nos espoirs», lisait-on sur des banderoles brandies par les protestataires. Les sunnites commémorent l'anniversaire de Mahomet une semaine avant les chiites. Sous la régime déchu de Saddam Hussein, lui-même sunnite, seule la première fête était autorisée.

Vive opposition

«Non à l'injustice», «non à l'occupation», «non à Israël», «oui à l'islam» scandaient les manifestants. La méfiance à l'égard des projets américains pour l'Irak de l'après Saddam Hussein est manifeste dans les milieux politiques irakiens. Adnane Pachachi, ex-ministre irakien des affaires étrangères, s'est dit vivement opposé à un projet américain suggérant la formation, non d'un gouvernement, mais d'une autorité intérimaire en Irak «sans prérogatives pendant la première année, au cours de laquelle le pays sera dirigé par les forces de la coalition». /ats-afp-reuters

La vague d'attentats continue

Proche-Orient ■ Un attentat suicide fait quatre morts. Le processus de paix se trouve plus menacé que jamais



Près d'un centre commercial d'Afula, dans le nord d'Israël, des spécialistes relèvent les indices pendant que des religieux recueillent les restes humains. PHOTO KEYSTONE

Un nouvel attentat suicide, le cinquième depuis samedi, a causé hier la mort de trois Israéliens à Afula. Le président américain George W. Bush a réaffirmé sa confiance dans le processus de paix, alors qu'Israël pointait Yasser Arafat du doigt. L'explosion, revendiquée par le Jihad islamique, a eu lieu à l'entrée d'un centre commercial de la ville israélienne située une dizaine de kilomètres au nord de Jénine, en Cisjor-

danie. Selon les médias, le kamikaze, qui pourrait être une femme, n'est pas parvenu à entrer dans le bâtiment, un vigile lui ayant barré la route.

En matinée, un kamikaze palestinien en vélo a fait sauter, dans la bande de Gaza, une charge d'explosifs blessant légèrement trois soldats israéliens et trouvant la mort. La branche armée du mouvement de la résistance islamique Hamas a revendiqué cette opération dans un com-

munique diffusé à Gaza. Il s'agit des quatrième et cinquième attentats suicide anti-israélien commis depuis samedi soir. Les trois précédents - un samedi soir à Hébron (Cisjordanie), deux dimanche matin à Jérusalem - ont coûté la vie à neuf personnes, en plus des trois kamikazes. Ils ont également été revendiqués par le Hamas.

Malgré cette vague, le président américain George W. Bush a déclaré qu'il restait

confiant sur la possibilité de faire avancer le processus de paix au Proche-Orient. «Il y a des terroristes qui veulent faire échouer la visite en plaçant des bombes et en tuant», a-t-il ajouté. La Maison Blanche a assuré qu'elle continuerait à soutenir la mise en oeuvre de la «feuille de route» visant à mettre fin au conflit israélo-palestinien.

Bouclage des territoires

Lors d'une réunion extraordinaire dimanche soir, le gouvernement a décidé de boucler totalement les territoires palestiniens. L'armée encercle également un certain nombre de zones autonomes palestiniennes en Cisjordanie interdisant le passage d'une zone à l'autre. «Nous sommes obligés de prendre ces mesures pour des motifs de sécurité, mais il est évident que nous ne pouvons les maintenir longtemps à cause des problèmes humanitaires que cela pose à la population palestinienne», a déclaré à la radio militaire le vice-ministre de la Défense, Zeev Boim. Israël a par ailleurs accentué la pression sur Yasser Arafat, accusé d'encourager ses attaques, en recourant à l'arme du boycott. Ariel Sharon a annoncé à son cabinet que tout responsable étranger qui rendrait visite au dirigeant palestinien ne serait pas reçu par les représentants israéliens. /ats-afp-reuters

EN BREF

INDONÉSIE ■ Offensive militaire contre Aceh. L'armée indonésienne a lancé hier une vaste offensive contre les rebelles d'Aceh en parachutant des troupes dans cette province spératiste du nord de l'île de Sumatra. L'opération intervient quelques heures après l'instauration de la loi martiale. Les affrontements à Aceh ont déjà fait plus de 10.000 morts en 26 ans. /ats-afp-reuters

LIBAN ■ Affrontements meurtriers dans un camp de réfugiés. Des affrontements ont opposé des activistes islamistes et des Palestiniens armés, hier, dans le camp de réfugiés palestiniens de Aïn Héroué, au Liban-Sud. Au moins sept personnes ont été tuées. Les tensions entre groupes islamistes et factions palestiniennes se sont considérablement accrues ces dernières semaines dans le camp d'Aïn, après que le Fatah de Yasser Arafat eut fait vœu de chasser les islamistes. /ats-afp-reuters

AFRIQUE DU SUD ■ Procès pour haute trahison ajourné. Le procès pour haute trahison de vingt-deux extrémistes sud-africains blancs d'extrême droite a été ajourné d'une semaine, deux heures après son ouverture, hier à Pretoria. Les 22 hommes sont accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement et assassiner Nelson Mandela. Il s'agit du premier procès pour haute trahison depuis l'avènement de la démocratie en Afrique du Sud, en 1994. /ats-afp

ENBREF

INONDATIONS AU SRI LANKA ■ **Lourd bilan.** Les autorités du Sri Lanka tentaient hier de porter secours aux victimes des plus graves inondations dans le pays depuis un demi-siècle. Selon la Croix-Rouge srilankaise, le bilan pourrait atteindre les 200 morts. Le Ministère des affaires sociales a dit attendre des bateaux gonflables venus d'Inde pour rejoindre les régions reculées: quelque 300.000 personnes sont sans abri dans cinq districts du sud et du centre-sud de l'île. Les inondations n'ont pas touché les stations touristiques de la côte sud ou de l'intérieur des terres. /ats-afp

MATRIX RELOADED ■ **Un film très rentable.** «Matrix Reloaded» (sur la photo keystone l'acteur Keanu Reeves) a établi le deuxième record de recettes de l'histoire du cinéma américain pour un week-end. Seul «Spiderman» avait fait mieux. Le deuxième volet de la trilogie des frères Wachowski a en effet rapporté quelque 93,2 millions de dollars (120 millions de francs suisses) de vendredi à dimanche. Ces chiffres provisoires ont été publiés dimanche par la revue «Exhibitor Relations». /ats-afp



NAIROBI ■ **Près de 2 millions d'habitants toujours privés d'eau.** La plupart des robinets de la capitale kenyane Nairobi étaient à sec dimanche pour le troisième jour consécutif, laissant près de 2 millions d'habitants sans eau potable. La pénurie d'eau est due à un éboulement de terrain qui a affecté un barrage. Au moins 60 personnes sont mortes et 70 000 ont été déplacées par les inondations depuis que des pluies torrentielles ont commencé à s'abattre sur le Kenya il y a un mois, selon des sources officielles et humanitaires. /ats-afp

BERNE ■ **Un nettoyeur de vitres se tue.** Un ouvrier âgé de 25 ans a perdu la vie, hier, alors qu'il nettoyait les vitres d'un immeuble à Liebfeld, dans la banlieue bernoise. Il a fait une chute d'environ 20 mètres alors qu'il descendait la façade au moyen d'une corde. Le malheureux est décédé peu après son admission à l'hôpital. /ats

BIENNE ■ **Une cycliste décède.** Une cycliste est décédée hier après-midi à la suite d'un accident de la circulation à Bienne-Boujean. Les circonstances exactes du drame n'ont pas encore pu être établies. La malheureuse a apparemment été happée par un camion. /ats

Une œuvre forte et émouvante

Cannes ■ **«Dogville», le nouveau film du Danois Lars Von Trier, avec la lumineuse actrice australienne Nicole Kidman, crée l'événement**

De notre envoyé spécial
Frédéric Maire

A mi-parcours, après un week-end noyé au bord de la piscine de François Ozon, le 56e Festival de Cannes somnolait sous le soleil. Franchement, mis à part le joyeux délire helvétique de Raoul Ruiz («Ce jour-là»), aucun film en compétition n'avait vraiment fait vibrer les écrans de la Croisette.

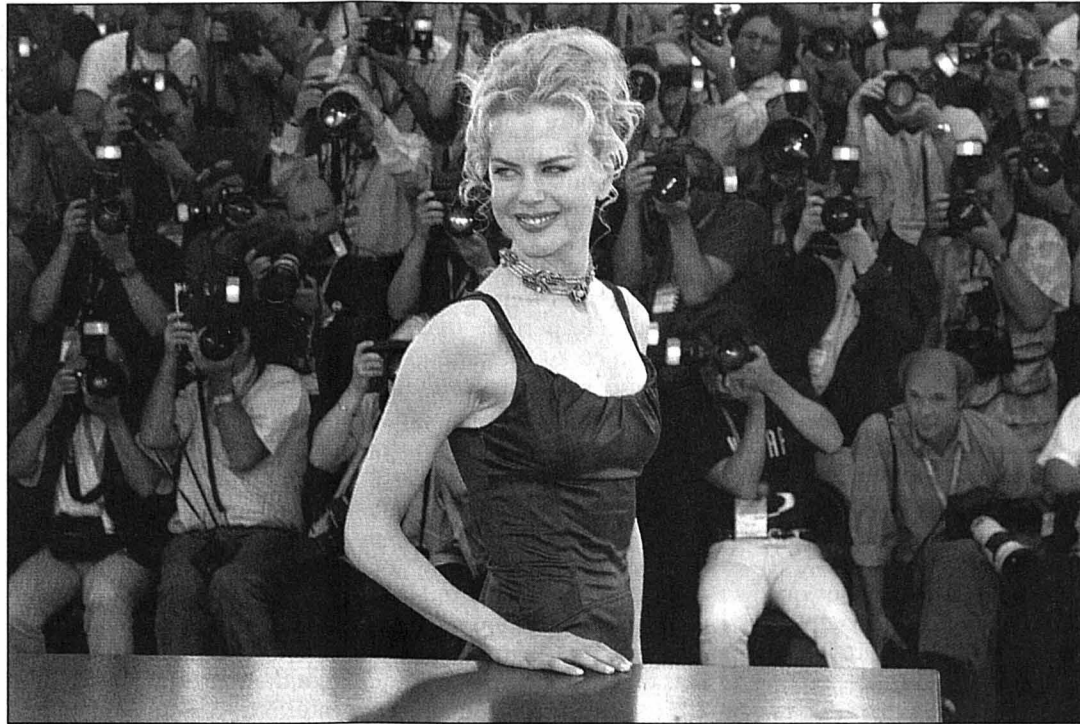


Pire: entre l'académisme de la contribution italienne («Il cuore altrove» de Pupi Avati), le symbolisme de l'Iranienne Samira Makhmalbaf («A cinq heures de l'après-midi») et la vulgarité du Brésilien Hector Babenco («Carandiru»), la compétition s'enfonçait dans un cinéma convenu, conforme, sans faire de vagues.

Ni la pseudo-distanciation de l'honorable Américain Gus Van Sant («Elephant») ou la rigueur compassée du Turc Nuri Bilge Ceylan («Uzak») ne relevaient le niveau.

Histoire de vengeance

Et puis est (re)venu, enfin, le Danois Lars Von Trier, l'habitué de la Croisette où il a présenté tous ses films et remporté une Palme d'Or pour «Dancers in The Dark». Il est revenu avec un projet inspiré par l'histoire de vengeance racontée dans la chanson «Pirate Jenny» de «L'opéra de quat'sous» de Weill et Brecht. Accompagné d'une caravane de stars, emmenée par Nicole Kidman: James Caan, Ben Gazzara, Lauren Bacall, Chloë Sévigny, Paul Bettany, Jeremy



Cannes se réveille enfin avec un film ambitieux, «Dogville», et sa vedette, Nicole Kidman.

PHOTO KEYSTONE

Davis, Jean-Marc Barr, Stellan Skarsgard.

(Très) attendu, son nouveau film-fleuve (3 heures) «Dogville», qui sort aujourd'hui en Suisse, a bien créé l'événement, hier, où la lumineuse Nicole Kidman a ébloui les foules. Car comme à son habitude, le cinéaste dérange les convenances avec une œuvre forte, émouvante, exigeante, qui multiplie les pistes et impose au spectateur une belle gymnastique mentale pour en goûter toutes les saveurs.

Dogville est une petite bourgade des Etats-Unis perdue au bout d'une impasse. Donc perdue aussi pour l'avenir. Dans la misère qui suit la crise de 1929, les pauvres habitants n'ont guère d'autre occupation possible que de survivre, juste un peu mieux que le chien qui dort au centre de la cité, Moïse. Mais le jeune et fougueux Tom Edison Junior (même s'il n'est pas une lu-

mière) ne l'entend pas de cette manière. Se destinant à devenir écrivain (ou philosophe ou un peu des deux), il exhorte ses compatriotes à surmonter l'adversité et à tout faire pour construire un vrai Nouveau-Monde (à la manière de Roosevelt).

La visite de la jeune dame

Dogville voit alors débarquer Grace (Nicole Kidman), superbe jeune femme en fuite, que la cité va accepter de cacher, à la demande de Tom. Mais pour se faire accepter, Grace va devoir travailler pour la communauté, se mettre au service des autres. Ce qu'elle va faire, de bonne grâce (forcément!), en se donnant entièrement à eux, au point de déranger ceux qui l'accueillent par tant de dévouement. Et peu à peu les choses vont se gâter.

Pour le cinéaste, «l'idée qui sous-tend la façon dont Grace est traitée par les habitants de la

ville est qu'il est dangereux de se présenter aux autres comme un cadeau. Le pouvoir donné aux gens sur un individu les corrompt. Les habitants de Dogville étaient sans histoires jusqu'à l'arrivée de Grace, comme l'Amérique serait un très beau pays s'il n'y avait que des millionnaires jouant au golf. Ce serait une société merveilleuse, pacifique, mais d'après ce que je sais, ce n'est pas le cas. Malheureusement, il y a aussi beaucoup de perdants là-bas.»

Références à la tragédie grecque

Premier volet d'une trilogie intitulée «L'Amérique - Pays des opportunités», «Dogville» a été tourné entièrement en studio, en Suède, et presque sans décor. La ville est simplement dessinée en blanc sur le sol noir, et quelques accessoires (tables, chaises, lits, pans de murs, clocher) rappellent vaguement la troisième dimension. Même le

chien n'est qu'un croquis posé sur le sol.

Lars von Trier: «J'ai aussi été inspiré, jusqu'à un certain point, par Bertolt Brecht et son style de théâtre, très simple et dépouillé. Ma théorie est qu'on oublie vite qu'il n'y a pas de maisons. Du coup, on invente la ville mais, surtout, on se concentre sur les personnages.» Et c'est ainsi que, dans cet étonnant théâtre de la vie, riche de références à la tragédie grecque (et au Dürrenmatt de «La visite de la vieille dame»), Lars Von Trier s'affiche à Cannes comme l'un des derniers cinéastes européens qui ose aboyer encore. Et c'est tant mieux! /FMA

DANIS TANOVIC ■ **Le «rêve français».** Le réalisateur bosniaque Danis Tanovic, membre du jury, lauréat de l'Oscar du meilleur film étranger pour «No Man's Land», a reçu hier les insignes d'officier dans l'Ordre des arts et lettres, des mains du ministre français de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon. Tanovic, heureux, a conclu: «On parle de rêve américain. Moi je vis le rêve français!». /fma

PUPI AVATI ■ **Combinazione?** Certains Italiens se sont émus de voir leur pays représenté en compétition par un film aussi académique que «Il cuore altrove». Explication? Son metteur en scène, le vétérinaire Pupi Avati, est président des Studios Cinecittà, dont la Holding (qui inclut la cinémathèque) a fourni clés en main au festival l'exceptionnelle rétrospective Federico Fellini. Donnant, donnant? Dans ces cas, l'«omertà» est de mise. /fma

L'OMS veut éviter l'excès d'optimisme

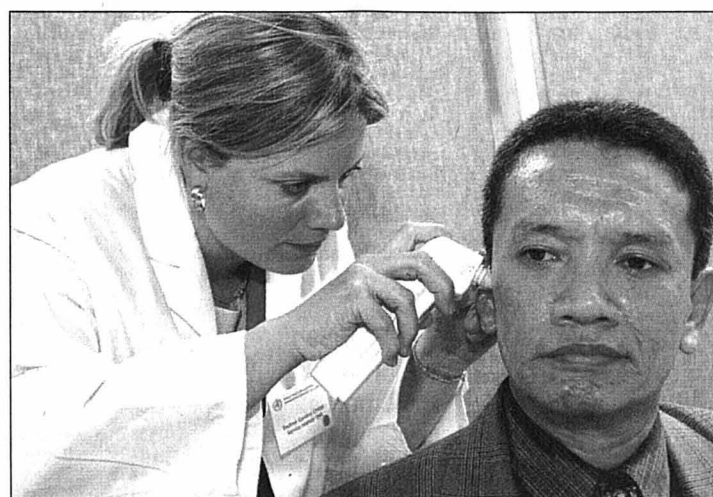
Pneumonie atypique ■ **La bataille n'est pas encore gagnée, avertit l'agence onusienne. Bonnes nouvelles de Chine**

La pneumonie atypique a dominé l'ouverture, hier à Genève, de l'Assemblée mondiale de la santé. Malgré une accalmie apparente en Asie, la directrice générale de l'OMS, Gro Harlem Brundtland, a affirmé que «la bataille n'est pas encore gagnée».

Mesures sans précédent

Mesure sans précédent, tous les délégués ont dû remplir un questionnaire de santé avant de participer aux travaux pour éviter la propagation du virus parmi les 190 Etats membres. En même temps, l'agence de l'ONU a souhaité éviter de cette façon l'exclusion des délégations des zones les plus touchées.

Gro Harlem Brundtland a insisté sur les progrès réalisés depuis trois mois dans la lutte contre le syndrome respiratoire aigu sévère (Sras). Elle a en outre tiré les premières leçons de l'épidémie: la néces-



A Genève, tous les délégués ont dû remplir un questionnaire de santé et se soumettre à un contrôle avant de participer aux travaux de l'OMS.

PHOTO KEYSTONE

sité d'avoir accès à l'information dès qu'une épidémie se déclenche et de la partager aussi rapidement que la vitesse des déplacements modernes.

«Depuis que nous avons lancé notre alerte mondiale à la mi-mars, la maladie s'est encore propagée dans plusieurs pays», a-

elle reconnu. Il faut éviter maintenant que le Sras ne s'étende à des pays en développement, où il sera plus difficile de la contenir, a-t-elle souligné. «Le Sras a sonné comme un réveil. Mais nous devons travailler beaucoup plus dur pour créer les capacités qui permettront

une meilleure surveillance», a encore estimé Gro Harlem Brundtland, qui a plaidé en faveur d'un réseau mondial efficace de laboratoires.

Statistiques encourageantes

Un mois après la reconnaissance tardive par la Chine de la gravité de l'épidémie, la maladie semble en voie d'être contrôlée, au vu des dernières statistiques. En revanche, Taïwan ne cesse de s'enfoncer dans la crise avec de nouvelles fermetures de services hospitaliers. Le nombre de cas rapportés au cours de la semaine écoulée a considérablement baissé, notamment à Pékin. Au Guangdong (sud), où a été identifié pour la première fois en novembre 2002 le Sras, la situation s'améliore de jour en jour, selon les statistiques officielles. A Hong Kong, les autorités sanitaires ont signalé hier un seul nouveau cas de contamination par le virus. /ats-afp-reuters

PRIX SCHILLER Romands récompensés

Huit auteurs suisses ont obtenu le prix Schiller 2003. Parmi eux figurent deux romanciers franco-phones, Claude Delarue et Catherine Safonoff, qui recevront leur récompense le 11 juin à Lausanne.

Etabli depuis longtemps à Paris, Claude Delarue est récompensé pour l'ensemble de son œuvre. Son prix lui rapporte 10.000 francs. Né à Genève en 1944, ce musico-logue de formation a travaillé pour la TSR. Autre lauréate romande, la Genevoise Catherine Safonoff est distinguée pour son livre «Au nord du capitaine», qui lui rapporte un prix de 5000 francs.

Remis chaque année, le Prix Schiller est le plus ancien des prix littéraires suisses et le seul qui distingue des écrivains de chaque région linguistique. La fondation attribue en outre un Grand prix Schiller tous les trois à cinq ans. Le prochain sera remis en 2005 à l'occasion du centenaire de la fondation. /ats

GIRO
Une folle
journée

Mario Cipollini se souviendra longtemps du lundi 19 mai 2003. Il a passé par tous les états d'âme. Le matin, c'était une immense déception, teintée de rage, lorsqu'il apprenait sa non-invitation au Tour de France. Quelques heures plus tard, il rayonnait de bonheur en triomphant à Montecatini Terme.

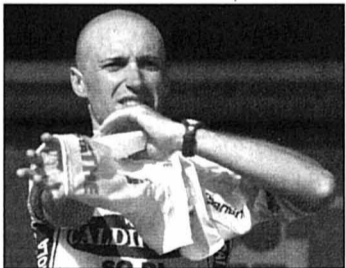
Dans sa Toscane natale – il est né à Lucques le 22 mars 1967 –, SuperMario a fêté la 185e victoire de sa carrière, la 42e sur le Tour d'Italie. Après avoir rejoint dimanche Alfredo Binda, 41 fois victorieux entre 1925 et 1933, dont 12 fois en 1927, il l'a dépassé hier, devenant le recordman absolu du nombre de victoires au Giro.

Boxeur hors course

Toute la journée a été marquée par la polémique. L'attribution des dernières invitations pour le Tour de France a été largement commentée et sévèrement critiquée par la télévision Rai 3, qui couvre le Giro, et par toutes les chaînes de radio. Et d'innombrables panneaux étaient brandis tout au long du parcours, pour fustiger, le plus souvent en des termes violents et grossiers, la décision de Jean-Marie Leblanc.

Lors du sprint, il y eut des échanges de coups de poings dans le peloton, entre le Lituanien Andris Nauduzs (CCC Polsat) et l'ex-maillot rose Alessandro Petacchi. Echanges qui ont conduit le collègue des commissaires à mettre hors course le Lituanien pour faute grave. Quant à Petacchi, provocateur, il a frisé le code, écopant seulement de 200 francs d'amende et d'une minute de pénalisation au classement général.

Comme il était dit que le Giro devait vivre une journée particulière, il s'est encore produit une chute dans le dernier virage, provoquée par une glissade de Nauduzs. Plusieurs coureurs se sont retrouvés au sol, dont le leader Stefano Garzelli et son second Gilberto Simoni, qui ont pu se relever sans mal.



Stefano Garzelli voit toujours la vie en rose. PHOTO KEYSTONE

Classements

Giro. Neuvième étape, Arezzo - Montecatini Terme (160 km): 1. Cipollini (It) 3 h 41'58" (43,249 km/h), bonification 20". 2. McEwen (Aus), bon. 12". 3. Petacchi (It) bon. 8". 4. Svorada (Tch). 5. Bennati (It). 6. Lombardi (It). 7. Eisel (Aut). 8. Pieri (It). 9. Riebenbauer (Aut). 10. Bak (Dan). Puis les Suisses: 117. Strauss m.t. 145. Steve Zampieri (S) à 2'33".

Général: 1. Garzelli (It) 40 h 51'08". 2. Simoni (It) à 31". 3. Noé (It) à 54". 4. Pellizotti (It) à 1'36". 5. Sabaliauskas (Lit) à 1'38". 6. Tonkov (Rus) à 1'50". 7. Popovych (Ukr) à 1'56". 8. Rumsas (Lit) à 2'04". 9. Totchnig (Aut) à 2'26". 10. Mazzoleni (It) à 3'12". Puis: 11. Casagrande (It) à 3'21". 12. Belli (It) à 4'21". 13. Pantani (It) à 4'51". 14. Aitor Gonzalez (Esp) à 7'06". 15. Steve Zampieri (S) à 15'08". 16. Strauss (S) à 29'24". 17. Cipollini (It) à 31'35". /si

Trop d'objectifs ratés

Cyclisme ■ L'équipe Phonak a logiquement échoué à l'oral du Tour de France. Preuve que les paroles ne suffisent pas. Il faut des actes. Et de bravoure!

Andy Rihs et le groupe Phonak ne sont pas payés en retour des importants investissements – 12 millions de francs – consentis pour leur équipe cycliste. La non-invitation au Tour de France ne saurait toutefois être considérée comme une injustice.

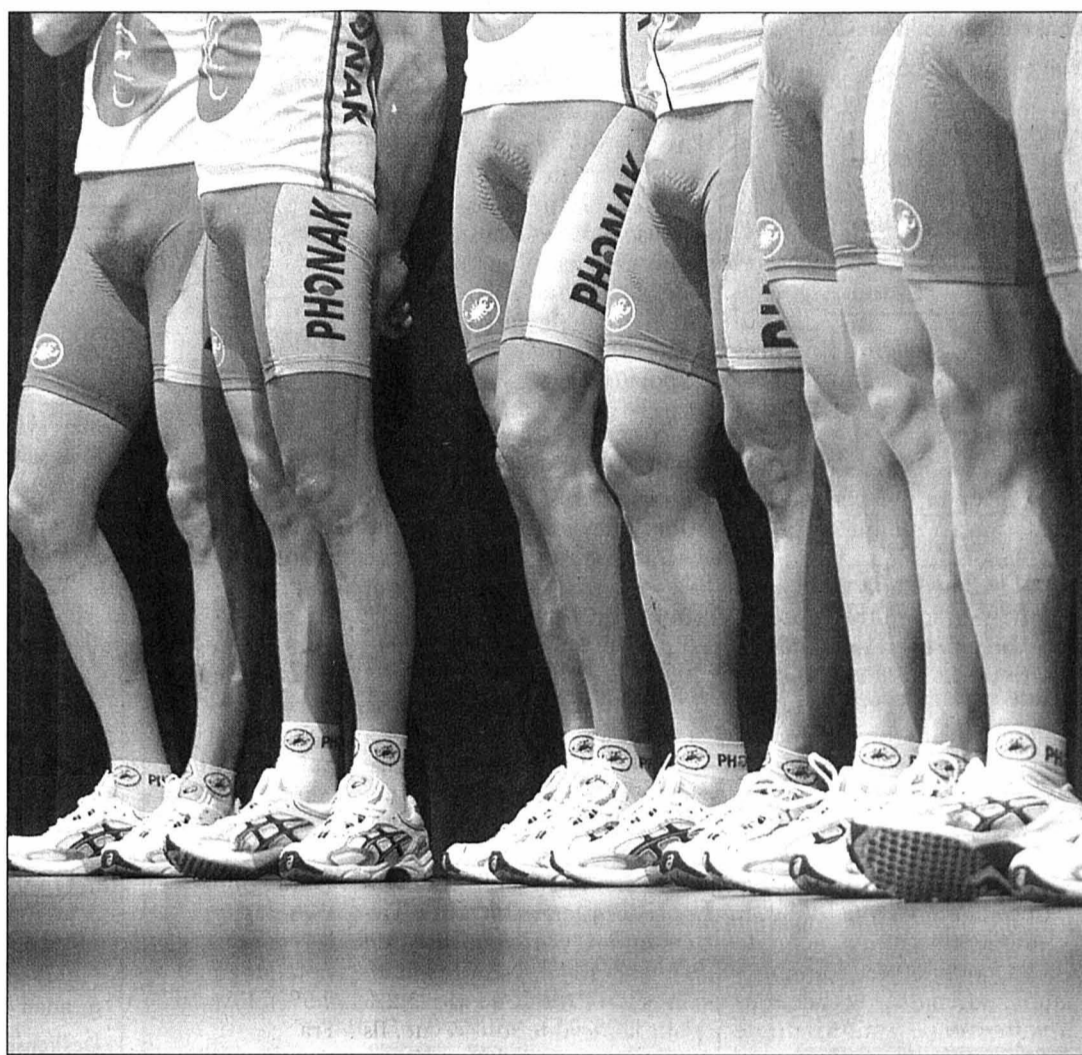
Les autres formations retenues présentent un meilleur bilan, même Jean Delatour avec ses sept victoires saisonnières. Écarté de la Grande Boucle, le groupe suisse paye les erreurs commises par ses techniciens, le manager général Urs Freuler, et les directeurs sportifs Alvaro Pino et Jacques Michaud.

Phonak, qui avait tout misé sur le Tour de France, a raté trop d'objectifs pour obtenir le précieux sésame. Que ce soit dans les courses par étapes espagnoles, Paris - Nice ou le Tour de Romandie, les résultats n'ont jamais été au niveau des attentes. Et dans les classiques de Coupe du monde, les coureurs ont manqué d'ambition.

Malchance et erreurs

L'absence de résultats n'est pas seulement due à la malchance, même si la chute au Tour des Flandres de l'ex-champion du monde Oscar Camenzind a été un véritable coup dur.

C'est au niveau de la formation du contingent que Freuler et consorts se sont le plus trompés. Pour des raisons commerciales évidentes et tout à fait compréhensibles, Phonak se devait d'avoir une coloration française dans son équipe. Or Benoit Salmon ou Miguel Martínez n'ont pas obtenu le moindre résultat satisfaisant. Et David Derepas, qui dispute un bon Giro avec Fdjeux.com a été remercié. Il eût été préférable de garder à leur place des Ro-



Les coureurs de Phonak ne bronzeront pas leurs jolies gambettes sur les routes du Tour de France... PHOTO KEYSTONE

mands comme Pierre Bourquenoud, 128e au classement UCI, ou Cédric Fragnière, meilleur coureur du Crédit Agricole à Paris - Nice...

Nouveau programme

La déception de cet échec général ne remettra pas en cause la survie de l'équipe. Andy Rihs, le «boss», a toujours dit qu'il était décidé à réaliser une action à long terme, restant convaincu de l'excellent moyen de communication que

représente le cyclisme. «Nous allons cependant modifier notre programme pour la deuxième moitié de la saison», confie Urs Freuler. Nous engagerons notre meilleure équipe au Tour de Suisse et ferons le maximum pour les cinq dernières épreuves de Coupe du monde. Le but est désormais d'obtenir le maximum de points pour remonter du 21e au 14e rang au classement UCI par équipes. Histoire, bien sûr, de bénéficier d'une sélection automatique pour les trois grands tours.

Par ailleurs, le contingent va subir de nombreuses modifications. «Certains de nos coureurs n'ont pas un moteur adapté aux exigences du cyclisme actuel», ajoute Freuler. Mais nous pouvons aussi compter sur quelques jeunes possédant de bonnes perspectives. La saison prochaine, nous compterons notamment sur sept à neuf coureurs suisses. Outre celui de Martínez – le Français ne s'est jamais intégré – les contrats d'une douzaine de coureurs ne seront pas renouvelés. /si

Nul n'est prophète en son pays, dit le dicton universel. Sauf les équipes tricolores qui briguent une invitation à la Grande Boucle, précise la version francophone. Être né sous le signe de l'Hexagone, chante Renaud... Trois «wild cards» sur quatre sont ainsi logiquement allées à des formations battant pavillon français, la dernière revenant aux Basques d'Euskaltel, en signe de bon voisinage.

Des illusions

Phonak aussi était sur les rangs. Phonak aussi défend les couleurs et l'honneur d'un pays ami et frontalier. Phonak aussi avait clamé haut et fort son désir – presque son intention – de participer cet été à la grand-messe du vélo. Mais le groupe de Stäfa a eu le tort de ne pas joindre le geste – celui du coureur qui lève souvent les bras – à ses jolies paroles. D'avoir injecté de l'argent pour sauver Paris - Nice n'aura servi à rien.

Le public et les médias attendaient plus de Phonak, ses dirigeants-mécanes aussi, Jean-Marie Leblanc itou. L'équipe helvétique regardera donc le Tour à la TV. Gros budget, grosse désillusion. Du moins pour les doux rêveurs. Car avec si peu de bonnes cartes en mains, la première erreur aura précisément été de s'en faire, des illusions...

Patrick Turuvani

Cipollini également recalé

Les équipes françaises La Boulangère, AG2R, Jean Delatour et la formation espagnole Euskaltel sont les dernières sélectionnées par les responsables de la société organisatrice du Tour de France pour le Tour du Centenaire, du 5 au 27 juillet. Domina Vacanze, la formation du champion du monde italien Mario Cipollini, n'a pas été retenue. Le Toscan vient pourtant de remporter les huitième et neuvième étapes du Giro...

Directeur de la Grande Boucle, Jean-Marie Leblanc a déclaré que la lutte pour la dernière invitation avait été très serrée. «Il fallait choisir entre le spectacle de Cipollini et un comportement d'ensemble moins flamboyant mais plus régulier, a argumenté le patron. Même si j'ai beaucoup d'admiration pour Cipollini, le Tour est d'abord une compétition de trois semaines. Ce n'est pas seulement un show! De plus, le parcours 2003, avec ses sept étapes de montagne, n'est pas de nature à servir son équipe...»

Et Jean-Marie Leblanc de

poursuivre: «Jean Delatour est une équipe modeste, qui n'a pas accompli un bon début de saison mais qui s'est ressaisie aux Quatre Jours de Dunkerque. Et n'oublions pas que Patrice Halgand a gagné une étape du Tour l'an dernier. Si nous n'avions pas sélectionné Jean Delatour, il y aurait eu moins de 30 coureurs français au départ. Cela n'aurait pas été encourageant pour le cyclisme de notre pays...»

Coast sous réserve

Vingt-deux équipes sont engagées, avec une réserve pour la formation allemande Coast, actuellement suspendue. La nouvelle structure Bianchi,

LA SÉLECTION

Les 22 équipes. Soit les 14 premières du classement mondial en fin de saison: Team Coast (sous réserve), Telekom (Botero, Evans, Vinokourov, Zabel), Gerolsteiner (Rebellen), US Postal (Armstrong, Heras), Fassa Bortolo (Gonzalez, Petacchi, Basso), Alessio (Caucchioli, Dufaux), Sidermec (Garzelli, Vainsteins), Cofidis (Millar, Moncoutié), Once (Beloki), Ibanesto.com (Mancebo,

Mentchov), Kelme (Sevilla), Lotto (McEwen, Van Petegem), CSC (Hamilton) et Rabobank (Freire, Boogerd).

Puis: Crédit Agricole (Moreau, O'Grady), Fdjeux.com (Cooke, McGee), Quick Step (Bettini, Virenque), Saeco (Simoni, Di Luca) et enfin La Boulangère (Rous, Chavanel), AG2R (Brochard, Kirispuu), Jean Delatour (Halgand) et Euskaltel (Mayo, Sanchez). /si

«Injuste et néfaste»

Mario Cipollini, qui a remporté 12 étapes en 10 ans sur la Grande Boucle, a vivement réagi à l'annonce de sa non-sélection pour le Tour de France. «On est à la limite de la dictature quand la participation à une épreuve aussi importante se décide ainsi, a déclaré le sprinter italien. Après Milan - San Remo, toute ma préparation a été faite en fonction du Giro et du Tour, mes deux objectifs majeurs... Cette décision donnerait envie à n'importe qui d'insulter M. Leblanc et toute l'organisation du Tour de France. Je ne comprends pas leurs raisons. J'ai parlé avec Leblanc il n'y a pas si longtemps et il m'a dit que je serais invité...» SuperMario ne promènera donc pas son beau maillot arc-en-ciel sur les routes de l'Hexagone. «Le maillot de champion du monde devrait être sur le Tour de France, c'est une grosse déception, a poursuivi le Transalpin, très remonté. Peut-être que les supporters français ne connaissent pas les coureurs des équipes françaises, mais moi ils

me connaissent! Pour la troisième année consécutive, ils me laissent à la maison. C'est une décision injuste... J'aurais rêvé de remporter une étape du Tour le maillot de champion du monde sur les épaules. Je pense que l'UCI devrait obtenir la qualification automatique du champion du monde pour le Tour.» Robby McEwen, pour-tant rival de Cipollini lors des sprints, a jugé la décision des organisateurs français «injuste et néfaste pour le cyclisme». /si-ap



Mario Cipollini ne répètera pas ce geste sur les routes du Tour. PHOTO KEYSTONE

MADAME, MADEMOISELLE
Vous cherchez une activité à 100%, 80% ou 60% dans votre région?

- Vous souhaitez exercer une activité variée où vous pouvez concilier **vie professionnelle et vie privée**.
- Vous désirez une structure efficace et solide où votre **formation rémunérée** sera assurée par **des professionnels. Débutantes bienvenues.**
- Vous aimez **les contacts humains** et souhaitez évoluer au sein d'une entreprise dynamique et enthousiaste.
- Vous appréciez le domaine de **l'esthétique** et êtes vous-même de présentation soignée.
- Alors rejoignez notre team de **conseillères en beauté.**

De nationalité suisse ou titulaire d'un permis C, vous possédez un permis de conduire.

N'hésitez pas à contacter notre responsable au tél. **032 721 15 81** ou envoyez-nous votre dossier de candidature avec photo à:

PREDIGE S.A., route de Cossonay 196, 1020 Renens
E-MAIL info@predige.ch

022-661045/DUO

Mandatés par une importante entreprise de la place, nous recherchons pour un poste fixe

Un réglleur sur presses

Au bénéfice d'une formation dans la mécanique de précision, avec d'excellentes connaissances **des presses à rebours**, ainsi qu'une bonne maîtrise du réglage et la mise en route de ces mêmes machines. Vous êtes **précis, autonome et flexible** au niveau des horaires.

Intéressé(e)? Alors n'hésitez pas à soumettre votre dossier complet à **Jorge Moura**.

DISCRÉTION ASSURÉE.

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
 Tél. 032 910 60 00, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

Membre du groupe ne18oct

CAPSA
 ASSORTIMENTS POUR BOÎTES ET BRACELETS DE MONTRES DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

Le poste ci-après étant à pourvoir et pour mieux satisfaire et conseiller notre clientèle, nous engageons au plus vite ou pour date à convenir

DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR BOÎTES-BRACELETS ET DÉCOLLETAGES

pour études, mises au point, planification et suivis de pièces, telles que

- fermoirs, boucles, attaches, poussoirs, couronnes, barrettes et toutes fournitures horlogères.

Nous demandons de ce futur collaborateur:

- quelques années d'expérience dans le domaine;
- connaissances techniques des produits et des machines;
- utilisation des moyens modernes informatiques pour tenue et mise à jour des plans;
- facilité de contacts avec clients et fournisseurs;
- intérêt pour la fabrication, la calculation des offres et les transactions.

Nous offrons:

- poste stable et indépendant;
- travail intéressant, créatif et varié;
- situation d'avenir de premier plan;
- salaire adapté aux exigences du poste.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres ou de téléphoner à la Direction de l'entreprise CAPSA, toute discrétion étant assurée.

CAMILLE PIQUERET S.A.
 2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE
 Tél. 032 751 32 32
www.capsa.ch

28-399 939/4x4



La direction des Services industriels met au concours le poste de:

Inspecteur(trice) électricien(ne)

Cette personne aura pour mission, au sein de notre équipe du secteur technique à la clientèle:

- de procéder à des contrôles périodiques (tâche principale);
- d'effectuer des travaux liés à l'exploitant de réseau, tels que l'application tarifaire et les conseils en énergie.

Elle devra être au bénéfice d'un brevet de contrôleur, de contrôleur-chef monteur en installations électriques ou d'un diplôme équivalent.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Humbert Terzi (☎ 032 732 36 90).

Si ce poste vous intéresse, veuillez nous envoyer votre dossier (lettre de motivation, curriculum vitae et documents usuels) jusqu'au 5 juin 2003 à l'adresse suivante:

Direction des Services Industriels
Faubourg de l'Hôpital 4
2001 Neuchâtel

028-399933/DUO



Fondation pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile des Montagnes neuchâteloises

Centre de santé Le Locle et Environs

AIDE ET SOINS A DOMICILE

Vous avez une bonne capacité d'organisation, de communication et de négociation. Vous avez de l'expérience en gestion d'équipe.

Vous savez travailler en équipes pluridisciplinaires.

Vous êtes capable de diriger une douzaine de personnes.

Vous aimez les responsabilités.

Vous êtes la personne recherchée pour assumer le poste de:

Responsable d'équipe

du nouveau Centre de santé Le Locle et Environs

Exigences:

- Formation d'infirmière en soins généraux, niveau II ou titre jugé équivalent.
- Connaissance des outils informatiques courants.

Conditions d'engagement:

- Poste à 50%.
- Entrée en service: tout de suite ou date à convenir.
- Salaire et prestations sociales selon conditions générales de travail pour le personnel des services d'aide, de soins et d'action à domicile du canton de Neuchâtel.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, de la copie des diplômes obtenus, ainsi que des documents d'usage, sont à adresser **jusqu'au 28 mai** au Centre de santé Le Locle et Environs, Grande-Rue 16, 2400 Le Locle avec la mention «Postulation».

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Monika Maire-Hefü, tél. 032 937 12 28 ou 078 854 13 31.

132-132647/DUO

Mandatés par une importante entreprise du canton de Neuchâtel, nous recherchons son futur

Responsable de production

Vous avez une formation d'ingénieur HES en mécanique ou micromécanique, vous êtes au bénéfice d'une expérience de **10 ans ou plus** dans la **gestion de production** dans un milieu industriel de précision, vous avez d'excellentes connaissances dans les **procédés d'usinage conventionnel** et à **commande numérique**, vous êtes apte à gérer du personnel, vous aimez le travail en **équipe** (capacité de motivation) et vous êtes un **excellent communicateur**.

Age idéal: **entre 35 et 45 ans**.

Vos tâches principales seront de gérer une production de **100 personnes**, de coordonner des groupes de **travail pluridisciplinaires**, d'assurer la livraison des **produits** aux clients (en terme de qualité, coût et délai), d'améliorer les **processus de fabrication** en collaboration avec les responsables d'atelier, de mettre en place des **indicateurs de production** et des **tableaux de bord**, de veiller au bon respect des **procédures** et de la **sécurité** des collaborateurs, de favoriser les **relations** et la **communication** dans l'entreprise (Direction Générale, Logistique, R&D, Qualité, Ventes et Ressources Humaines) et d'élaborer les **budgets annuels** avec la Direction opérationnelle.

Si vous êtes prêt à relever ce défi? Alors n'hésitez pas à soumettre votre dossier complet à **Jorge Moura**.

DISCRÉTION ASSURÉE.

132-132604/DUO

Membre du groupe ne18oct

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
 Tél. 032 910 60 00, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

Membre du groupe ne18oct

Cliquez sur: www.limpartial.ch

- Tous les films à l'affiche dans les cinémas de la région avec les programmes détaillés.
- Nos critiques sur les dernières sorties dans les salles.
- Les articles de nos envoyés spéciaux dans les principaux festivals.
- Archives complètes et liens avec les principaux studios de production.

Les bonnes adresses du Web

RÉPERTOIRE RÉGIONAL

Retrouvez-nous sur Internet
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch

AGENCES DE PLACEMENTS

www.newwork-hr.ch

NEW WORK
human resources

Une agence à dimension humaine

E-mail: neuchatel@newwork-hr.ch

BIJOUTERIE

www.poget.ch

PÖGET
ARTISAN BIJOUTIER
CRÉATION RÉPARATION
RUE FLEURY 5 • 2000 NEUCHÂTEL
Tél. 032 724 14 21

CHEMINÉES, POÊLES

www.sambiagio-style.ch

SAMBIAGIO STYLE S.A.
C.P. 59 - Fax 032 751 28 26
2523 Lignières

Le grand spectacle de l'eau et du feu

Tél. 032 751 28 56

CONSTRUCTION

www.jl-frei.ch

JL.FREI

Jean-Louis Frei
Constructions métalliques - Serrurerie
Boudry - La Neuveville
Tél. 032 751 35 78

CRÉATION DE SITES

www.siteweb.ch

SITE WEB DESIGN

Création de votre site internet

Tél. 079 250 90 90

ÉLECTRICITÉ

www.ensa.ch

ENSA
E-mail: info@ensa.ch

ELECTROMÉNAGER

www.mac-electromenager.ch

MAC ÉLECTROMÉNAGER

- NEUCHÂTEL tél. 032 721 15 61
- MARIN-CENTRE tél. 032 753 76 77

Service de Réparation Officiel

- WHIRLPOOL
- MIELE
- ELECTROLUX
- PHILIPS
- BAUKNECHT
- JURA
- SAECO
- ROTEL
- BOSCH
- CANDY/HOOVER

E-mail: vente@mac-electromenager.ch

EMPLOI

www.partnerjob.ch

Partner Job

Votre lien de confiance avec les professionnels de l'emploi

E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch
pjneuchatel@partnerjob.ch

EQUIPEMENT MOTO

www.motosysteme.ch

MOTO SYSTEME

Depuis 1975
N°1 de l'équipement

E-mail: a.fraud@motosysteme.ch

FORMATION

www.interlangues-ecole.ch

INTERLANGUES

COURS DE LANGUES

- cours privés à la carte
- cours en petits groupes
- cours intensifs

La Chaux-de-Fonds Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6 Tél. 032 968 72 68
 Neuchâtel Grand'Rue 1A Tél. 032 724 07 77

E-mail: interlangues@bluewin.ch

GARAGES

www.garage-avenir.ch

Garage de l'Avenir SA

Škoda Mazda

Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
E-mail: avenir@mazdanet.ch

www.garagedesmontagnes.ch

CENTRE TOYOTA

Garage et carrosserie
Michel Grandjean SA

Av. Léopold-Robert 107-117
La Chaux-de-Fonds - 032 910 53 10
E-mail: garmonta@vtxnet.ch

www.hotz.autoweb.ch

garages hotz S.A.
Tél. 032 861 29 22 / Tél. 032 863 34 63

PEUGEOT CITROËN RENAULT

3 marques sous le même toit

E-mail: c.holz@bluewin.ch

www.lexpress.ch/jeanneret

GARAGE CARROSSERIE
H. Jeanneret & Fils

JEANNERET

2037 Montmollin
Agent principal TOYOTA Centre

E-mail: toyota@bluewin.ch

Votre site dans cette page?

Conditions et bulletin de commande disponibles sur
www.limpartial.ch
 ou
www.lexpress.ch

HÉBERGEMENT DE SITES

www.nexlink.ch

NexLink HOST CENTER

Services Internet
Hébergement de sites Internet
Solutions E-Commerce
Accès Internet Gratuit

Services Entreprise
Gestion & Maintenance réseau
IT Consulting

NexLink SA
Rue du Puits-Godet 8a CH - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 722 62 00 Fax 032 722 62 01

E-mail: sales@nexlink.ch

IMMOBILIER

www.immo-roccarino.ch

G. Roccarino

E-mail: roccarino.immobilier@bluewin.ch

LOCATION D'UTILITAIRES

www.martin-location.ch

Martin
Location mini-bus

Bus Mercedes 15 places, permis voiture
Tél. 032 853 54 33

MEUBLES

www.leitenberg.com

Meubles Leitenberg
E-mail: meubles@leitenberg.com

PETITES ANNONCES

www.bazar.ch/01

www.bazar.ch/01
E-mail: lcattaneo@publicitas.ch

PISCINE

www.multireal.ch

Multireal
E-mail: info@multireal.ch

PRESSE

www.lexpress.ch

L'Express
E-mail: redaction@lexpress.ch

www.limpartial.ch

L'Impartial
E-mail: redaction@limpartial.ch

PUBLICITÉ

www.publicitas.ch

Publicitas SA
E-mail: neuchatel@publicitas.ch

www.duo-quotidiens.ch

Duo quotidiens
E-mail: lcattaneo@publicitas.ch

RADIO-TV

www.coshifi.ch

RVCOSHIFI
RICHARD VOIROL

Centre JVG du Val-de-Ruz

- TV - VIDEO
- HOME CINEMA
- SONORISATION
- SATELLITE
- MOBILE
- SERVICE
- REPARATION

Tél. 032 853 52 70

RESTAURANTS

www.cactus-resto.ch

YCACTUS
Restaurant Mexicain
J.-J. Lallemand 1
2000 Neuchâtel
Tél. 032 710 08 68
E-mail: contact@cactus-resto.ch

www.croix-blanche.ch

HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE**
2088 CRESSIER/NE
E-mail: croix-blanche@bluewin.ch

www.auberge.ch

AUBERGE DU CHASSEUR
2063 FENIN

Tél. 032 852 02 02

REVÊTEMENTS DE SOLS

www.solheimo.ch

SOLheimo
E-mail: info@solheimo.ch

RÔTISSERIE

www.lacharrue.ch

Rôtisserie LA CHARRUE
2063 Vilars
Tél. 032 852 0 852

Restaurant **EL GAUCHO**
2053 Cernier
Tél. 032 853 70 77

SOUS-TRAITANCE

www.alfaset.ch

Alfaset
E-mail: alfaset@ne.ch

TOURISME

www.navig.ch

La navigation
E-mail: info@navig.ch

TRAVAIL

www.interactif.ch

Interactif
E-mail: info@interactif.ch

VÊTEMENTS PROFESSIONNELS

www.ecw.ch

ECW wear
Les professionnels du vêtement professionnel!

Puits-Godet 8a CH-2000 Neuchâtel
E-mail: info@ecw.ch

VOYAGE

www.croisitour.ch

Croisitour
E-mail: chaux-de-fonds@croisitour.ch
neuchatel@croisitour.ch

Fortunes diverses

Football ■ Si la saison de Colombier n'a pas été à la hauteur des ambitions, celle de Serrières s'est révélée prometteuse

Les cinq questions

- 1) Le bilan général. 2) Les points positifs. 3) Les points négatifs. 4) Comment s'améliorer. 5) La saison 2003-2004.

Par Emile Perrin

Alors que le FCC s'apprête à disputer les finales, Colombier (10e) et Serrières (11e) en ont terminé avec le championnat 2002-2003. Malgré des objectifs différents, les deux clubs du Bas du canton ont terminé dans un mouchoir de poche.

P.V.: L'équipe termine à sa juste place. Il y a beaucoup de joueurs de qualité dans le groupe, mais cette équipe manquait singulièrement d'un leader.

P.B.: La saison est assez réussie. Nous aurons pu comptabiliser plus de points en étant plus réalistes devant le but.

tefois, comme nous partions dans l'inconnue la plus totale avec plusieurs joueurs qui n'avaient jamais évolué à ce niveau, nous avons présenté de bonnes choses.

P.V.: Il faut mettre le côté sportif de côté. Je retiens surtout un gros point positif personnel. Ce fut une expérience humaine formidable de diriger une formation pétrie de talents.

P.B.: L'équipe a bien progressé et la qualité de jeu était au rendez-vous. Nous avons réalisé un bon deuxième tour, même si nous aurions pu faire mieux.

Chaux-de-Fonds). J'ai disputé six fois les finales les années précédentes, néanmoins j'ai éprouvé autant de plaisir avec cette jeune formation.

P.V.: L'équipe a manqué d'ambitions et s'est montrée trop faible mentalement. Malgré l'expérience de certains joueurs, elle a montré un trop grande fébrilité et un manque de constance criards.

P.B.: Les problèmes que nous avons connus à la concrétisation étaient flagrants. Nous n'avions pas de véritable buteur qui « plante » 10 à 12 goals par saison.

Sandro Pirazzi (directeur technique): Même si nous sommes des amateurs, notre

approche du football doit être plus professionnelle. Il nous faudra également retrouver une grosse motivation.

P.B.: Toute l'équipe devra faire preuve d'un peu plus de malice devant le but. Il nous faudra également nous montrer plus durs afin de ne pas concéder trop de cartons stupides.

S.P.: Nous reprendrons l'entraînement fin juin ou début juillet. Il est encore trop tôt pour afficher des ambitions puisque le contingent n'est pas encore arrêté.

P.B.: Si nous parvenons à garder les joueurs qui peuvent évoluer à ce niveau en plus des quelques transferts que nous sommes en train de négocier, nous aurons les moyens d'être compétitifs.



Fabien Bassi devant José Saiz: place à la saison 2003-2004.

PHOTO ARCH-MARCHON

L'EXPRESS L'impartial top11 Classement officiel de la Ligue nationale de football www.top11.ch

GARDIENS table with columns: Nom, matches / notes. Includes Borer, Kobel, Bettoni.

DÉFENSEURS table with columns: Nom, matches / notes. Includes M. Yakin, Schwegler, Cabanas, Rama, Borer, M. Yakin, H. Yakin, Gimenez, Schwegler, Castillo, Cantaluppi.

MILIEUX DE TERRAIN table with columns: Nom, matches / notes. Includes Tararache, Cabanas, H. Yakin, Simo.

ATTAQUANTS table with columns: Nom, matches / notes. Includes Gimenez, Eduardo, Nuñez, Leandro.

ESPOIRS table with columns: Nom, matches / notes. Includes Schwegler, Sendros, Nef, Portillo.

TOP 11 table with columns: Nom, matches / notes. Includes Tararache, Cabanas, Borer, M. Yakin, H. Yakin, Gimenez, Schwegler, Castillo, Cantaluppi, Kobel, Eduardo, Simo.

BUTEURS table with columns: Nom, matches / buts. Includes Nuñez, Gimenez, Keita, Frei, Thurre, Berisha.

COLOMBIERS SAISON 2002-2003

Table with columns: NOMS, MJ, T90, ECJ, SCJ, TOTM, A, E, B. Lists players like Gianni Angelucci, Marco Armenti, Patrick Calani, etc.

SERRIÈRES SAISON 2002-2003

Table with columns: NOMS, MJ, T90, ECJ, SCJ, TOTM, A, E, B. Lists players like Fabien Bassi, Nicolas Bize, Ibrahim Bourassi, etc.

DU CÔTÉ DES JUNIORS

M18: Lausanne - Saint-Gall 0-1. Sion - Neuchâtel Xamax 1-1. Bâle - Lucerne 6-2. Grasshopper - Zurich 4-6. Young Boys - Lugano 1-1. Winterthour - Servette 12-1. Aarau - Liechtenstein 0-1.

M16. Groupe 1: Bâle - Sion 9-2. Servette - Vevey 2-2. Sion - Fribourg 3-3. Lausanne - Neuchâtel Xamax 1-2. Young Boys - Concordia 2-3.

M15. Groupe 1: Servette - Etoile Carouge 6-2. Sion - Yverdon 0-0. Etoile Carouge - Fribourg 2-4. Meyrin - Neuchâtel Xamax 2-3.

INTERS A table with columns: Club, points. Includes Guin - Beauregard, Yverdon - Gros d'Vaud, etc.

INTERS B table with columns: Club, points. Includes Yverdon - Bulle, Béroche-G. - Colombier, etc.

INTERS C table with columns: Club, points. Includes Chx-de-Fds - NE Xamax, Lausanne - Malley, etc.

Table with columns: Club, points. Includes Bulle, S. Nyonnais, Fribourg, Yverdon, Gros d'Vaud, etc.

Table with columns: Club, points. Includes Lausanne, Gros d'Vaud, Chx-de-Fds, Malley, etc.

Table with columns: Club, points. Includes Lausanne, Gros d'Vaud, Chx-de-Fds, Malley, etc.

JUNIORS A table with columns: Club, points. Includes Etoile - Colombier, Le Locle - Béroche-G., etc.

JUNIORS B, GROUPE 1 table with columns: Club, points. Includes Les Bois - Couvet, Deportivo - NE Xamax, etc.

JUNIORS B, GROUPE 2 table with columns: Club, points. Includes F'melon - La Sagne, Kosova - Etoile, etc.

JUNIORS C, GROUPE 1 table with columns: Club, points. Includes Boudry - Corcelles, NE Xamax - Le Locle, etc.

JUNIORS C, GROUPE 2 table with columns: Club, points. Includes Chx-de-Fds - Floria, Audax-Friül - Dombres, etc.

JUNIORS C, GROUPE 3 table with columns: Club, points. Includes Colombier - Etoile, Fleurier - Saint-Blaise, etc.

JUNIORS C, GROUPE 4 table with columns: Club, points. Includes Serrières - Bevaix II, Les Brenets - Fleurier II, etc.

JUNIORS C, GROUPE 5 table with columns: Club, points. Includes Le Locle II, Les Brenets, Chx-de-Fds II, etc.

TOUS AZIMUTS

Pas de licence B pour Wil. La commission des licences de la Ligue nationale (LN) a refusé à Wil, en première instance, l'octroi d'une licence B pour le prochain championnat.

Le dos au mur. La sélection suisse des M19 a commencé les qualifications pour l'Euro par une défaite face à la Slovaquie (1-2), à Dublin.

Suisses devront absolument remporter leurs deux autres matches contre l'Eire et l'Angleterre pour se qualifier pour la phase finale au Liechtenstein.

Un Slovaque au sifflet. Lubos Michel (35 ans) - l'un des plus jeunes arbitres Fifa - a été désigné pour diriger la finale de la Coupe de l'UEFA, mercredi à Séville.

Il en reste!

Franchement, on doute que Neuchâtel Xamax puisse encore en vendre beaucoup, mais sait-on jamais... Toujours est-il que le speaker de la Maladière en a informé «les amis et les supporters du club»: il reste des articles relatifs à la finale de la Coupe de Suisse en vente. Casquettes, t-shirts, écharpes: ceux qui désirent à tout prix garder un souvenir de ce fameux dimanche 11 mai au Parc Saint-Jacques n'ont qu'à se manifester.

Avis aux collectionneurs de tout poil.

Des malhonnêtes!

Avant le coup d'envoi du match entre Neuchâtel Xamax et Young Boys, dans les tribunes, les gens ne parlaient que de ça. De quoi? De cette fameuse finale, pardi. Un spectateur possédait tout particulièrement un avis bien tranché sur le sujet: «Bâle en a trop fait. Regardez samedi soir, en France, à l'occasion de la finale de la Coupe de la Ligue. A 4-0, Monaco a levé le pied. Sochaux a ainsi pu sauver l'honneur. Les Bâlois, eux, ont continué à se ruer à l'attaque. Ce sont de vrais malhonnêtes!»

Mais c'est sûr!

Des connaisseurs...

Toujours entendu dans les tribunes de la Maladière, mais durant la rencontre cette fois: «Ce Chapuisat ne vaut plus rien du tout. Qu'il retourne à Lausanne!»

Sauvé! Il reste des connaisseurs du cuir dans le pays.

Supporters fâchés

Les supporters bernois – ils devaient bien être 1500 dimanche à Neuchâtel – n'ont guère goûté à la prestation des leurs. Tout de suite après le coup de sifflet final, ils n'avaient qu'une idée en tête: déguerpir le plus rapidement possible. Ce qu'ils ont fait. A tel point que quand quelques joueurs de Young Boys ont voulu aller les saluer, il n'y avait carrément plus personne dans les gradins. Sauf un ou deux quidams débarqués de la capitale, qui ne se sont pas gênés pour actionner leur bras, celui dit de l'honneur. Les rares courageux joueurs visiteurs n'ont pas insisté: hop, on se casse aux vestiaires, illico presto.

Cela vaut mieux, parfois.

Manque de flair

Comme il en a le droit, M. Wildhaber a prolongé la première mi-temps d'une minute. Mais après 46'30", il accorde un coup franc aux environs des 25 mètres en faveur de Young Boys. Neuchâtel Xamax place son mur. Les tireurs bernois préparent une combine. Finalement, c'est Sermeter qui hérite de la mission: frapper et, pourquoi pas, marquer. Mais lorsque l'Alémannique prend son élan, stupeur: l'arbitre siffle... la mi-temps! De deux choses l'une: ou M. Wildhaber siffrait la pause avant de dicter le coup franc, ou il laissait le temps à Sermeter de s'exécuter.

C'est typiquement le genre de scène qui peut vous pourrir un match. /GST

Les internationaux du Grenier

En coulisses ■ La présence de nombreux joueurs étrangers a donné des airs de Roland-Garros au club chaud-fonnier. Les Sud-Américains très à l'aise

Samedi sur le coup de 14 h 30, les deux premiers courts du TCC (Tennis-Club La Chaux-de-Fonds) sont occupés par un Français et trois Argentins, mais on était bien en Suisse, et pas à Gstaad. Il s'agissait même des simples messieurs d'une rencontre d'interclubs de LNB masculine. Mais on a plutôt eu l'impression d'assister aux internationaux du Grenier. Surtout que les Sud-Américains, très à l'aise sur la terre battue des courts chaud-fonniers, en ont rajouté un peu en laissant échapper des «vamos, venga» pour s'encourager. Un peu comme le feront leurs illustres compatriotes dans quelques jours à Roland-Garros.

Avec une masseuse

Le TC Nyon, demi-finaliste de LNB masculine en 2002, est un club qui ne néglige rien. Ainsi, samedi, les Nyonnais s'étaient déplacés dans les Montagnes neuchâteloises avec leur masseuse attitrée. Cela n'a pourtant pas suffi à impressionner des Chaux-de-Fonniers souvent plus fringants sur les courts. Il faut dire que le fond de l'air était un peu frisquet, ce que beaucoup de joueurs lémaniques n'ont pas vraiment apprécié. Eh oui, La Chaux-de-Fonds est toujours à 1000 mètres.

Pas à l'intérieur

S'ils l'avaient accepté, les joueurs du TC Nyon auraient

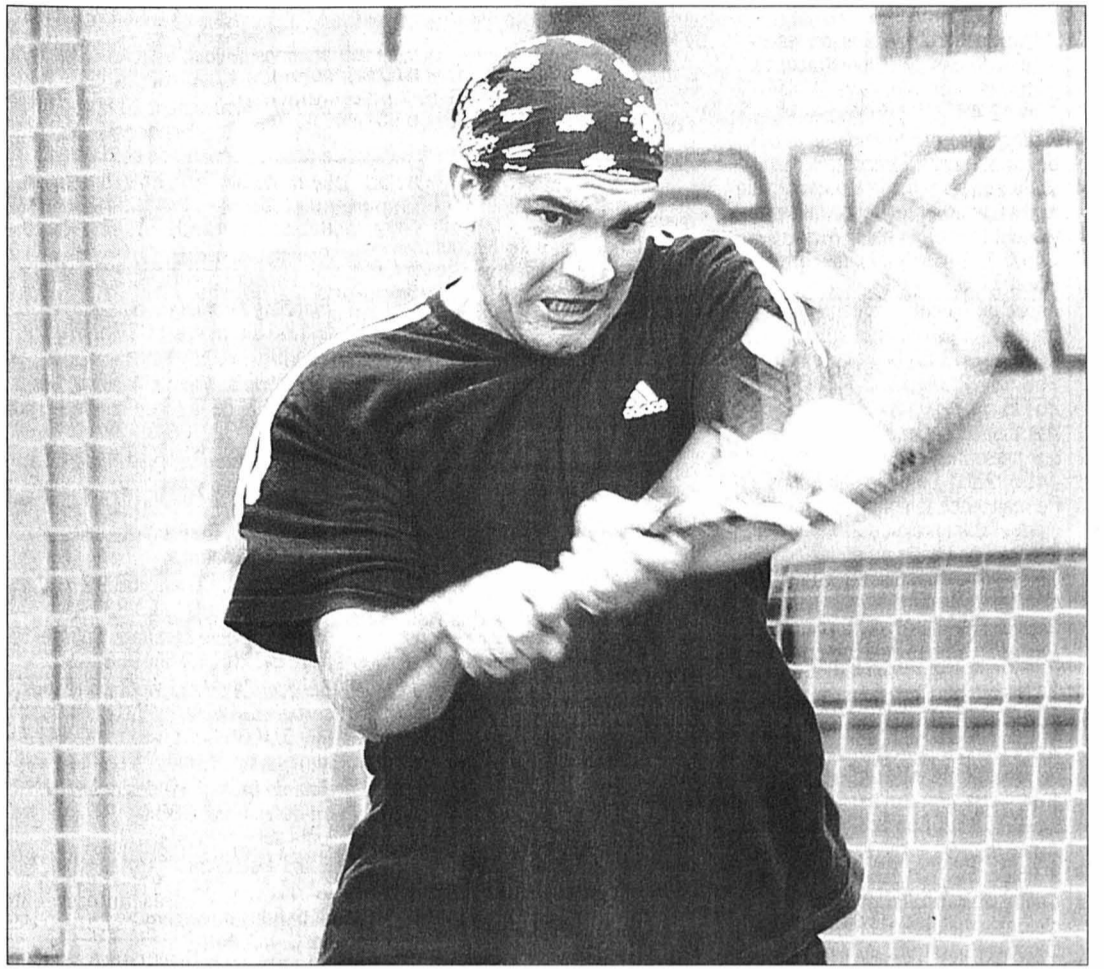
pu affronter ceux du TCC dans les courts intérieurs du complexe du Grenier. Mais les Vaudois ont refusé. Il faut dire que selon le règlement une rencontre d'interclubs de LNB ne peut se disputer en indoor que si trois courts peuvent être mis à disposition. Le club chaud-fonnier ne disposant que deux terrains dans sa halle couverte, les Nyonnais avaient donc le droit de refuser. «Comme ils ont deux Argentins, spécialistes de terre battue, dans leurs rangs, on peut comprendre leur décision» expliquait Gontran Sermier, capitaine-joueur du TCC. Reste que les victoires de Diego Medina et de Gustavo Diaz n'ont pas suffi au TC Nyon pour gagner.

Malade mais actif

Puisque l'on parle de lui, précisons que Gontran Sermier ne s'est pas aligné en simple face à Nyon parce qu'il était malade. Néanmoins, le capitaine chaud-fonnier a disputé et remporté un double aux côtés de Rodrigo Navarro. Le tout dans une tenue pas très sportive, mais cela n'a pas empêché au TCC de comptabiliser un point. Ce n'était donc pas que du «tourisme» comme le prétendaient certains spectateurs...

Déjà des contacts

Les gens du TCC ne veulent pas parler de LNA pour l'instant, mais ils ont tout de même une idée derrière la tête.



L'Argentin Gustavo Diaz a dansé le tango sur les installations du TCC.

PHOTO GALLEY

«L'année prochaine, peut-être que nous viserons la promotion, indiquait le président André Perroud. Nous avons d'ailleurs déjà établi des contacts avec quelques joueurs classés N1. On verra bien s'ils aboutissent, mais avant il ne faut pas se faire d'illusions. Il y a en effet des équipes très fortes encore en lice.» Chaque chose en

son temps, mais avec cinq N2 dans ses rangs, le club chaud-fonnier pourrait bien monter d'une catégorie plus vite que prévu.

Des bons conseils

S'il est actuellement blessé, Jean-Marc Boichat, membre de l'équipe de LNB masculine d'équipe, /JCE

du TCC, ne manque pas d'encourager ses compères lors des rencontres interclubs. Samedi, il ne s'est pas privé de distiller quelques bons conseils à Frédéric Nussbaum. On peut être blessé, mais continuer tout de même à se montrer utile. C'est aussi cela l'esprit d'équipe. /JCE

Un président peu inquiet

Samedi soir, les portables des dirigeants des équipes de première ligue concernées par une participation au tour de promotion ont crépité. Chacun cherchait à connaître les résultats des rivaux de son club afin d'établir les classements finaux, et ce qu'il en était du tirage au sort des finales. Bref, c'était le stress. Mais pas pour le brave Hans Flückiger, président de Wangen, pas inquiet pour un sou, car il n'était pas au courant du résultat de son équipe à 18 h 15.

Un attitude qui a laissé quelques dirigeants chaud-fonniers perplexes, pour ne pas dire pantois.

Pas de tirage au sort

Le suspense n'a pas duré longtemps samedi soir à Muri. En effet, en vertu des équipes qualifiées pour le tour de promotion et du règlement à ap-



Hakan Bucak (à droite) prend le dessus face à Christophe Maitre: les Bernois étaient remontés après la mi-temps. PHOTO GALLEY

plier, il n'y a pas eu de tirage au sort pour désigner les futurs adversaires, comme nous l'a confirmé hier Michel Jungo, un des vice-présidents de la première ligue. En plus, selon la coutume, l'ordre des rencontres était également établi. Les premiers ayant l'avantage de disputer le match retour à domicile. «Le seul changement a été opéré avec les clubs tessinois (réd: Chiasso et Malcantone Agno) afin qu'ils ne jouent pas les deux en même temps à domicile» précise le dirigeant fribourgeois. Vive le hasard!

Pas de match pour le titre

On a aussi appris qu'à l'issue du premier tour, il n'y aura pas de matches pour désigner le champion suisse de première ligue. «Ce titre sera attribué selon les points comptabilisés lors des rencontres du tour de promotion», explique Michel Jungo. Pour départager les équipes éventuellement à égalité, on prendra en compte la différence de buts lors de deux matches de finales. Si cela ne suffit toujours pas, on fera intervenir le classement et les points du tour qualificatif. Tout cela pour éviter des rencontres supplémentaires qui pourraient handicaper les équipes promues en LNB. Une bonne décision, une!

Une belle poutzée

Ceux qui espéraient que Bienne allait solder son dernier match de championnat samedi à La Chaux-de-Fonds ont été déçus. Si un espoir de-

meurait à la mi-temps (le FCC menait 1-0), il s'est rapidement estompé lorsque les murs des vestiaires biennois ont commencé à raisonner. L'entraîneur Kurt Baumann était en train de motiver ses troupes et ça faisait pas mal de bruit. Une belle poutzée qui a fait son effet puisque les Seelandais se sont montrés très entreprenants en deuxième mi-temps et sont logiquement revenus au score.

Les souvenirs de Blaesi

Steve Blaesi a serré quelques mains samedi du côté de la Charrière. Le sympathique gardien jurassien a, en effet, porté le maillot chaud-fonnier au début de sa carrière. «Je ne me souviens plus exactement quand, mais ça devait être en 1995 ou en 1996, hésitait-il. Enfin, c'est loin tout ça.» Surtout que pour l'exportier biennois, l'expérience en première ligue s'est terminée samedi à La Chaux-de-Fonds sur le banc des remplaçants. Une façon comme une autre de boucler la boucle.

Programme spécial

Samedi à l'entrée du stade, plusieurs spectateurs chaud-fonniers ont cherché désespérément un programme de match. Hélas, ledit document était introuvable. Explication d'un dirigeant: «Les programmes de saison sont épuisés. Mais il ne faut pas s'inquiéter nous allons en éditer un spécial à l'occasion des finales.» Tout le monde est rassuré. /JCE

Ultime coup d'éclat

Nicolas Pfund disputait sa dernière rencontre sous les couleurs de Colombier à l'occasion de la venue d'Altstetten. Pour l'occasion, le désormais retraité a reçu une bouteille de vin relativement imposante. Une page se tourne du côté des Chézards. Comme le soulignait Patrick Ducommun, le numéro 8 a disputé plus de 300 matches pour les «rouge» et avait fêté son baptême du feu en première ligue par un but... contre son camp. Il a donc corrigé le tir pour finir en beauté. Ses trois buts ont d'ailleurs avivé les regrets du président-speaker. Ce dernier a lâché, après les deux derniers buts de son capitaine, un dernier appel: «Est-il vraiment sûr de s'arrêter?» Nicolas Pfund ne changera certainement pas d'avis pour autant.

La tête ailleurs

Le coup d'envoi de la partie a été effectué par Auguste

Cuany qui fêtait pour l'occasion son 60e anniversaire. Le fidèle supporter est entré sur la pelouse avec les deux formations, il s'est ensuite vu remettre une bouteille de vin qu'il déposait à l'orée du rond central afin de bien toucher le cuir. Zé Arlet en a profité pour la lui subtiliser et le brave Auguste a bien failli oublier son flacon. Le brave attaquant zurichois lui a bien entendu rendu son cadeau avec un large sourire.

Pauvre porte

En rentrant au vestiaire après son expulsion, Sandro Valentino a montré son mécontentement en décochant un violent coup de pied contre la porte menant aux vestiaires. Résultat des courses: quatre jolies marques de crampons contre ladite porte.

Voilà au moins un Zurichois qui n'aura pas fait le voyage pour rien... /EPE



Les trois buts de Nicolas Pfund ont fait le désespoir de son président. PHOTO LEUENBERGER

BIENNE

*L'Eternel est ma force et mon bouclier;
En lui mon cœur se confie, et je suis secouru;
J'ai de l'allégresse dans le cœur,
Et je le loue par mes chants. Psaume 28:7*

*De sa voix claire, Jean l'armailli du lac Noir
Dans la nuit claire, dit sa youtze au vent du soir...
Ce qu'il veut dire, c'est un bonsoir gracieux,
C'est un sourire vers le val silencieux.*

Marguerite Nussbaum-Mühlebach, à Bienne;
Danielle et Marcel Liengme-Nussbaum, à Evillard, et leurs enfants Anne-Sophie et Eric;
André et Karin Nussbaum-Iseli, à Bienne, et leurs enfants Cyril et Floriane;
Philippe et Andrée Nussbaum-Stähli, à Saint-Imier, et leurs enfants Noémie, Samuel et Marylou;
Claude et Béatrice Nussbaum-Spycher, à Cornaux, et leurs enfants Michaël et Sylvain;
Irene et Paul Bercier-Nussbaum, à Lausanne, et leur fils Jean-Jacques,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Roger NUSSBAUM

qui s'est endormi paisiblement, dans sa 75^e année.

BIENNE, le 17 mai 2003.

Domicile de la famille: Madame Marguerite Nussbaum, Rue du Midi 42, 2504 Bienne

La cérémonie funèbre aura lieu le jeudi 22 mai 2003, à 11 heures, à la Chapelle 1 du cimetière de Bienne-Madrets.

En lieu et place de fleurs, prière de penser à l'Association suisse des invalides PROCAP, CCP 25-4844-0.

Cet avis tient lieu de faire-part.

006-413294

NEUCHÂTEL



*J'ai fermement attendu l'Eternel; il s'est
incliné vers moi, il a entendu mes cris.
Psaume 40: 2*

Son épouse:
Madame Irène Baumann-Trinquier;
Ses enfants:
Francine et Charles-André von Gunten-Baumann, à La Chaux-de-Fonds,
Jocelyne et Renaud Tripet-Baumann, à Cernier,
Marie-Josée et Philippe Bussy-Baumann, à Bevaix;
Ses petits-enfants et arrière-petit-fils:
Stéphane et son amie Rebecca, Luc et son amie Oriane, Olivia,
Antoine et son amie Marilia, Thomas,
Deborah et Willy Boissier-Bussy et leur fils Robin, Rachel et son ami René,
Marie, Esther,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Raymond BAUMANN

enlevé à l'affection des siens après une courte maladie, dans sa 76^e année.

2000 NEUCHÂTEL, le 16 mai 2003.
(Rue des Saars 81)

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité familiale.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

029-400303

LE LOCLE

*C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force. Esaïe 30, v. 15*

Les descendants de feu Emil Jossi,
Les descendants de feu Théodore et Jeanne Calame,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Adolf JOSSI

leur très cher beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 85^e année.

LE LOCLE, le 18 mai 2003.

La cérémonie sera célébrée le mercredi 21 mai, à 14 heures, au Temple du Locle, suivie de l'incinération sans suite.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Michel Russi et Christine Robert
Saut-du-Doubs 224, 2416 Les Brenets

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-132803

Les familles Michel et André Collomb
ont la tristesse de faire part du décès de leur maman

Madame Denise VERDON

Maraîchère

à l'issue d'un long combat affronté avec un courage exemplaire.

Le culte sera célébré le mercredi 21 mai en l'église de Montet/Cudrefin, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

CUDREFIN, le 18 mai 2003.

017-633629

SONCEBOZ

*Adieu montagnes
Adieu vallons et vertes vallées
Adieu torrents et flots.*

Burns

*Le cœur d'une maman
est un trésor que Dieu
ne donne qu'une fois.*

Monsieur Henri Grimm, ses enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Denise et Pierre-André Althaus-Grimm,
leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Yvonne GRIMM-BÉGUÉLIN

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens dans sa 89^e année.

2605 SONCEBOZ, le 19 mai 2003.
Rosselet 6

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu le jeudi 22 mai, à 13 h 30, au cimetière de Sombeval où Yvonne repose.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LE LOCLE

*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés.
La mort est si douce quand elle est dans
l'ordre des choses.*

La famille a le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Rose BRANDT-VILLARD

leur très chère belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement le 14 mai 2003, dans sa 96^e année.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Mme Lucette Brandt
Primevères 12, 2400 Le Locle

Un merci particulier à la direction et au personnel du Home Le Châtelard pour leurs bons soins et leur dévouement.

132-132789

LES FAITS DIVERS

VALANGIN-NEUCHÂTEL ■ Acci-
dent de moto: deux blessés. Di-
manche à 18h, un habitant des
Vernières circulait au guidon
d'une moto sur la route cantona-
le menant de Valangin en di-
rection de Pierre-à-Bot, à Neu-
châtel. Dans une courbe à
gauche, il a perdu la maîtrise
de son véhicule, qui s'est dé-
porté sur la droite, a frôlé la
glissière de sécurité sur une di-
zaine de mètres. Finalement, le
motocycliste est tombé par-des-
sus celle-ci, en compagnie de
sa passagère, domiciliée au
Locle. Quant à la moto, elle
termina sa course quelques
mètres plus loin, sur la droite
de la voie montante, couchée
sur le flanc droit. Blessés, les
deux motards ont été conduits
par ambulance à l'hôpital des
Cadolles. /comm

NEUCHÂTEL ■ Conducteur de
camion recherché. Hier à
11h35, un conducteur in-
connu a circulé au volant
d'un camion sur l'échangeur
de Neuchâtel-Vauseyon, à
Neuchâtel, en direction du
centre-ville. Dans la descente
sous le bâtiment de la police
cantonale, il a effectué un
changement de voie de
gauche à droite. Lors de cette
manœuvre, son véhicule a
heurté une voiture conduite
par une habitante du Lande-
ron, qui circulait sur la voie
de droite. Suite au choc, la
voiture a heurté le mur
gauche, a fait un tour sur
elle-même et a terminé sa
course dans le mur droit de
la bretelle. Le conducteur du
camion ainsi que les témoins
de cet accident sont priés de

prendre contact avec la po-
lice de la circulation, à Neu-
châtel, 032 888 90 00.
/comm

LE LOCLE ■ Appel aux témoins.
Vendredi à 7h20, une habi-
tante du Locle circulait au vo-
lant de sa voiture sur la rue
Marie-Anne-Calame, au
Locle, et s'est engagée sur le
parking de l'Ancienne Poste.
En circulant sur ce parking,
une collision se produisit
avec une voiture de couleur
blanche, qui effectuait une
marche arrière pour quitter
une place de stationnement.
Le conducteur de la voiture
blanche ainsi que les témoins
de cet accident sont priés de
prendre contact avec la po-
lice cantonale, au Locle, tél.
032 919 62 25. /comm

L'ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL ■ Naissances -
05.05. Porret, Leo, fils de Por-
ret, Michel et de Favre Porret
née Favre, Alexandra Virginie.
06. Konrad, Maximilian, fils de
Konrad, Christian et de Kruk,
Angélique. 08. Pasteur,
Guillaume Namory, fils de Pas-
teur, Yan et de Pasteur née
Blum, Laurence Sarah; da
Costa Guise, Jessica, fille de Fer-
reira Guise, José Carlos et de
Sousa da Costa Guise née Sousa
da Costa, Ondina. ■ **Mariages** -
29.04. Dumitrescu, Tudor-Cos-
tin et Stoica, Miora Margareta.
02.05. Tondolo, Riccardo et
Birchmeier, Yvonne Maria;
Wahler, Jean Claude et Men-
dez, Celsa; Rohrer, Laurent
Pierre et Riedo, Mireille Si-
mone. 06. Todorovic, Milan et
Novakovic, Lola. 09. Torun, Da-
vut et Karakus, Aygül; Yedo
Ahéhinnou, Gérard Sétondji
Wilfrid et Schouwey, Michelle
Carole; Haag, Pierre Eugène et
Wannawong, Supattra; von Kes-
sel, Alexandre Jean Constantin
Christophe et Regazzoni, Bar-
bara Sofia.

AVIS DE NAISSANCES

Nous avons la joie
d'annoncer
la naissance de

David

le 16 mai 2003.
Isabelle et Silvio
CARMINATI
Faubourg du Lac 13
2000 Neuchâtel

Fini les tralala,
je suis enfin là...
Mon nom est

Alessia

Je suis née le 15 mai 2003
à 2 h 18 à l'hôpital
de La Chaux-de-Fonds
pour le plus grand bonheur
de mes parents
Christelle et Michele PASQUALE
Corbusier 13
Le Locle

132-132760

Coucou, me voilà!
Je m'appelle

Alya

et je suis née le 18 mai 2003
à la maternité
de La Chaux-de-Fonds
pour le plus grand bonheur
de mes parents
Yaël et Patrick
GIUBILEI (STAHL)
Philippe-Henri-Mathey 19
2300 La Chaux-de-Fonds

132-132740

Naïla a l'immense joie
d'annoncer la naissance
de sa sœur

Naïwenn

le 18 mai 2003
à l'hôpital
de La Chaux-de-Fonds
pour la plus grande joie
de ses parents
Stéphanie et Didier
GENTIL (PÉQUIGNOT)
Sagne-Eglise 153a
2314 La Sagne

132-132755

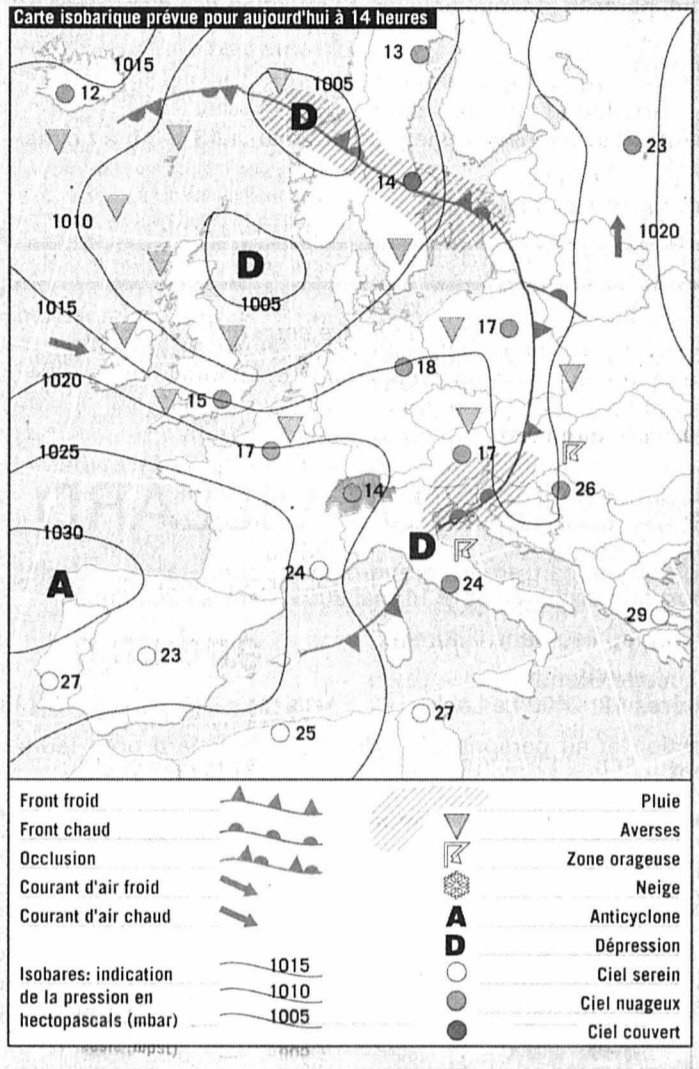
AUJOURD'HUI

Ce n'est pas dans la dentelle

Situation générale. Escargot aventureux, le temps est pluvieux. Il peut continuer de se hasarder car la suite est du même tonneau, nuages et précipitations sont au rendez-vous. La différence est l'irruption de la fraîcheur, la dépression gagne la Norvège

Prévisions pour la journée. Le ciel ne vous laisse pas reprendre votre souffle, même si le vent et les pluies perdent nettement en intensité. Les rails d'ouest véhiculent un train de nuages sans fin vers le Jura. Certains s'ouvrent allègrement pour laisser échapper de belles averses et personne ne devrait y échapper. L'air qui s'engouffre à l'arrière du puissant front d'hier est sensiblement plus frais et malgré de furtifs rayons de soleil en plaine, le mercure stagne vers 14 degrés et 9 à 1000 mètres.

Les prochains jours. Demain et jeudi: même temps. Vendredi: accalmie. **Jean-François Rumley**



Fête à souhaiter
Bernardin

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 14°
- Boudry: 14°
- Cernier: 11°
- Fleurier: 11°
- La Chaux-de-Fonds: 9°
- Le Locle: 9°
- La Vue-des-Alpes: 6°
- Saignelégier: 9°
- St-Imier: 11°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 24°
- Berne: beau, 25°
- Genève: très nuageux, 21°
- Locarno: beau, 23°
- Sion: beau, 24°
- Zurich: peu nuageux, 23°

... en Europe

- Athènes: variable, 29°
- Berlin: très nuageux, 18°
- Istanbul: beau, 21°
- Lisbonne: beau, 21°
- Londres: orage, 14°
- Madrid: beau, 27°
- Moscou: peu nuageux, 21°
- Paris: pluie, 15°
- Rome: beau, 23°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 36°
- Le Caire: ensoleillé, 34°
- Johannesburg: variable, 18°
- Miami: variable, 31°
- Pékin: variable, 28°
- Rio de Janeiro: variable, 27°
- San Francisco: ensoleillé, 21°
- Sydney: ensoleillé, 27°
- Tôkyo: pluvieux, 18°

Soleil

Lever: 5h52
Coucher: 21h06

Lune

Décroissante
Lever: 1h23
Coucher: 9h32

Niveau des eaux

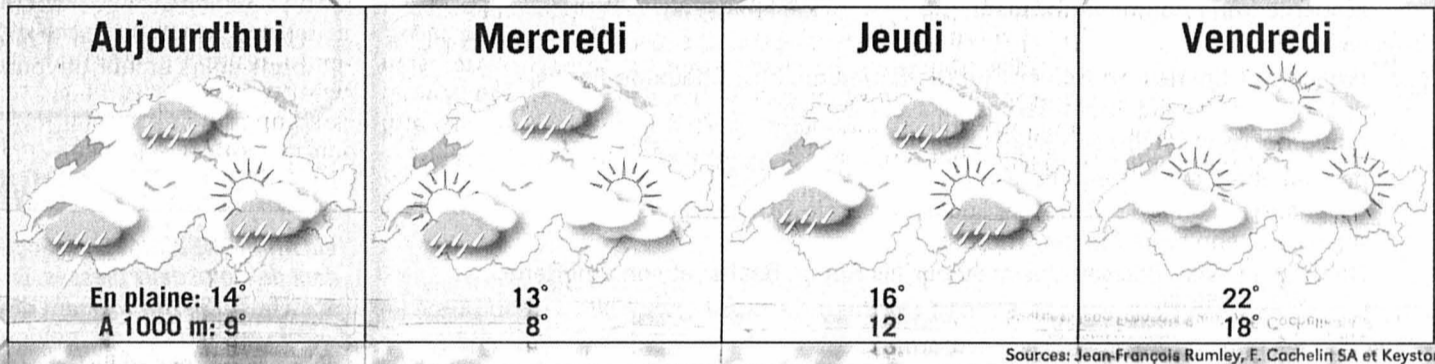
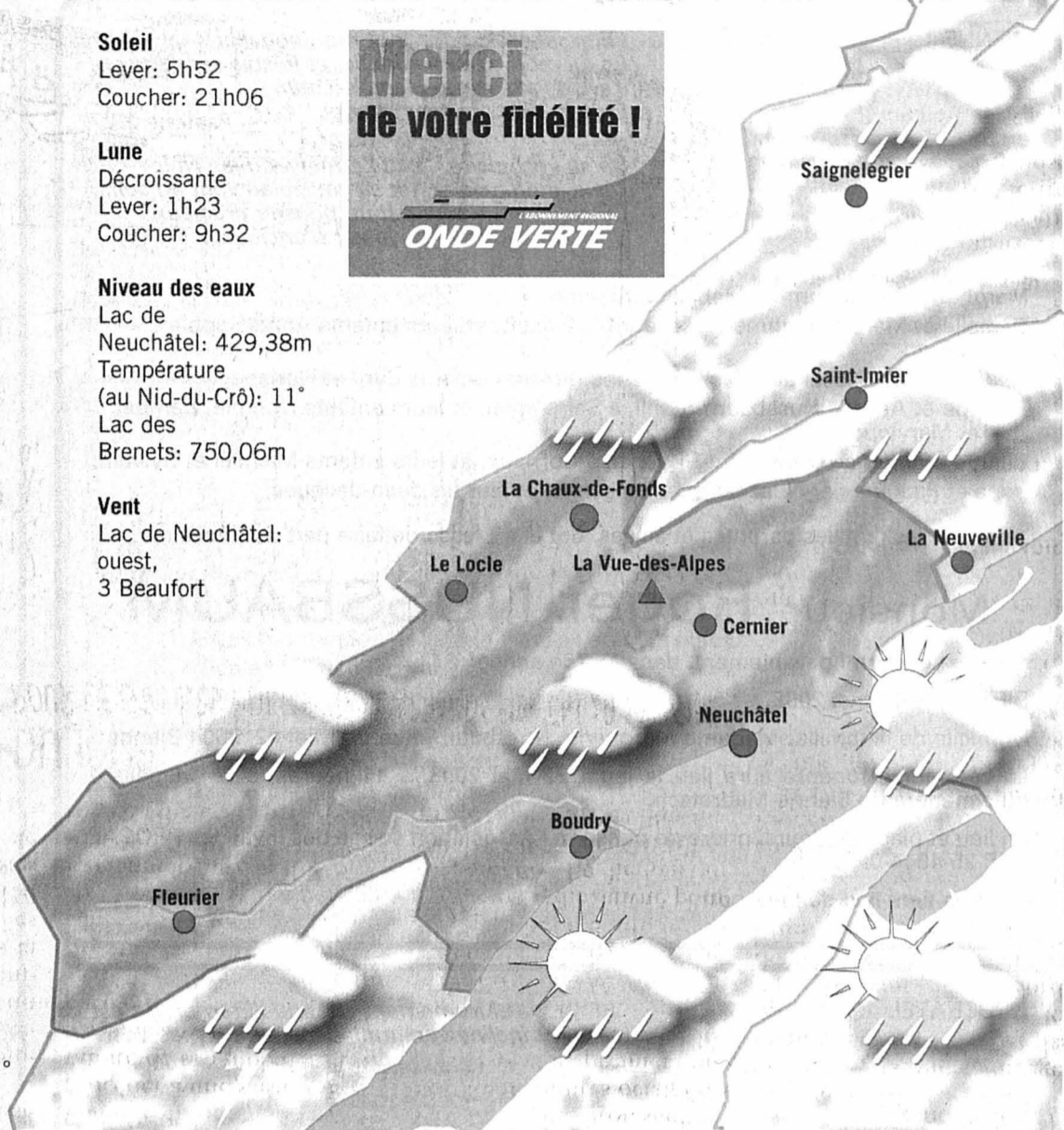
Lac de Neuchâtel: 429,38m
Température (au Nid-du-Crô): 11°
Lac des Brenets: 750,06m

Vent

Lac de Neuchâtel: ouest, 3 Beaufort

Merci de votre fidélité !

ONDE VERTE



L'ÉPHÉMÉRIDE

20 mai 1804: création des maréchaux d'empire

Le 20 mai 1804, les Français apprirent par le «Moniteur» - l'ancêtre du «Journal officiel» - la nomination de dix-huit maréchaux d'empire, «choisis parmi les généraux les plus distingués». Au lendemain de son accession au trône, Napoléon relevait donc la dignité de maréchal de France supprimée par la Convention en 1793. L'empereur tenait à s'entourer de compagnons dignes de lui. Mais un autre motif l'avait fait agir: son extraordinaire ascension avait fait bien des envieux. Sous le Consulat, Bernadotte, Masséna, Augereau et bien d'autres avaient difficilement caché leur mauvaise humeur. Pour apaiser les jalousies, Napoléon voulut parer tous ces hommes d'un titre prestigieux. Grands officiers de la couronne, les maréchaux devenaient les «cousins» de l'empereur. En leur écrivant, on devait désormais les appeler «Monseigneur». Les quatorze maréchaux actifs furent, dans l'ordre de leur nomination: Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout et Bessières. En même temps, étaient promus «maréchaux honoraires»,

quatre hommes de valeur dont Napoléon voulait récompenser les exploits anciens: Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Sérurier. Au cours d'une brève cérémonie, les nouveaux dignitaires jurèrent fidélité à l'empereur et aux constitutions de l'Empire. Pendant tout le règne de Napoléon, ils furent comblés de cadeaux et d'honneurs et nommés princes, ducs ou comtes. Tous reçurent des dotations et des rentes et achetèrent hôtels et châteaux. A la fin de l'Empire, héros fatigués, ils n'aspiraient plus qu'à la tranquillité et contribuèrent pour la plupart à la chute de Napoléon.

Cela s'est aussi passé un 20 mai

2002 - Fondée par le premier consul Bonaparte, la Légion d'honneur célèbre ses 200 ans. Après plus de trois siècles de présence coloniale portugaise et un quart de siècle d'occupation indonésienne, le petit territoire du Timor-Oriental fête son indépendance, devenant le 190e Etat membre des Nations Unies.

2001 - Le président tchadien sortant Idriss Deby remporte l'élection présidentielle.

2000 - Sid Ahmed Rezala, incarcéré à Lisbonne, reconnaît dans le «Figaro Magazine» les trois meurtres de train de nuit pour lesquels il est poursuivi en France. Plus d'un demi-million d'Erythréens, en majorité des femmes et des enfants, fuient

l'avancée des troupes éthiopiennes dans l'ouest du pays.

1999 - Massimo D'Antona, responsable du ministère italien du Travail, est assassiné à Rome: les Brigades rouges revendiqueront cet assassinat.

1997 - Le président auto-proclamé de la nouvelle République démocratique du Congo (ex-Zaïre) Laurent-Désiré Kabila arrive dans la capitale Kinshasa. Les troupes turques ont tué 150 combattants séparatistes kurdes dans le nord de l'Irak.

1994 - Décès de Jacqueline Kennedy Onassis à l'âge de 64 ans. Le Crédit lyonnais, créancier de Bernard Tapie à hauteur de 1,3 milliard de FF (environ 300 millions de francs suisses), fait procéder à une saisie conservatoire de son mobilier et de ses tableaux à son domicile parisien.

1991 - Golfe: l'ONU approuve la création d'une caisse d'indemnisation pour les victimes de l'agression irakienne contre le Koweït.

1990 - Roumanie: Ion Iliescu est élu à la présidence

dans la première élection libre depuis 44 ans. Un jeune Israélien tue, pour des raisons personnelles, sept ouvriers palestiniens près de Tel-Aviv, ce qui provoque une vague de protestations dans les territoires occupés.

1989 - Le premier ministre Li Peng instaure la loi martiale en Chine.

1987 - Trois «Mirages» s'écrasent sur le massif du Pilat. La CEE adopte de nouvelles normes de radioactivité pour les aliments. Le lieutenant-colonel Otelo de Carvalho, un des pères de la Révolu-

tion des œillets, au Portugal, est condamné à 15 ans de prison.

1985 - Jérusalem libère 1150 prisonniers palestiniens et libanais en échange de trois militaires israéliens capturés au Liban, en 1982.

1967 - Premier engagement entre des «Mig» et des avions américains dans le ciel du Vietnam du Nord: d'après les pilotes américains, cinq ou peut-être six «Mig» sont abattus.

1961 - Ouverture de la conférence d'Evian sur l'Algérie.

1927 - Charles Lindbergh décolle pour tenter la première traversée de l'Atlantique en monomoteur sans escale.

1920 - Assassinat du président mexicain Carranza, auquel succède Adolfo de la Huerta.

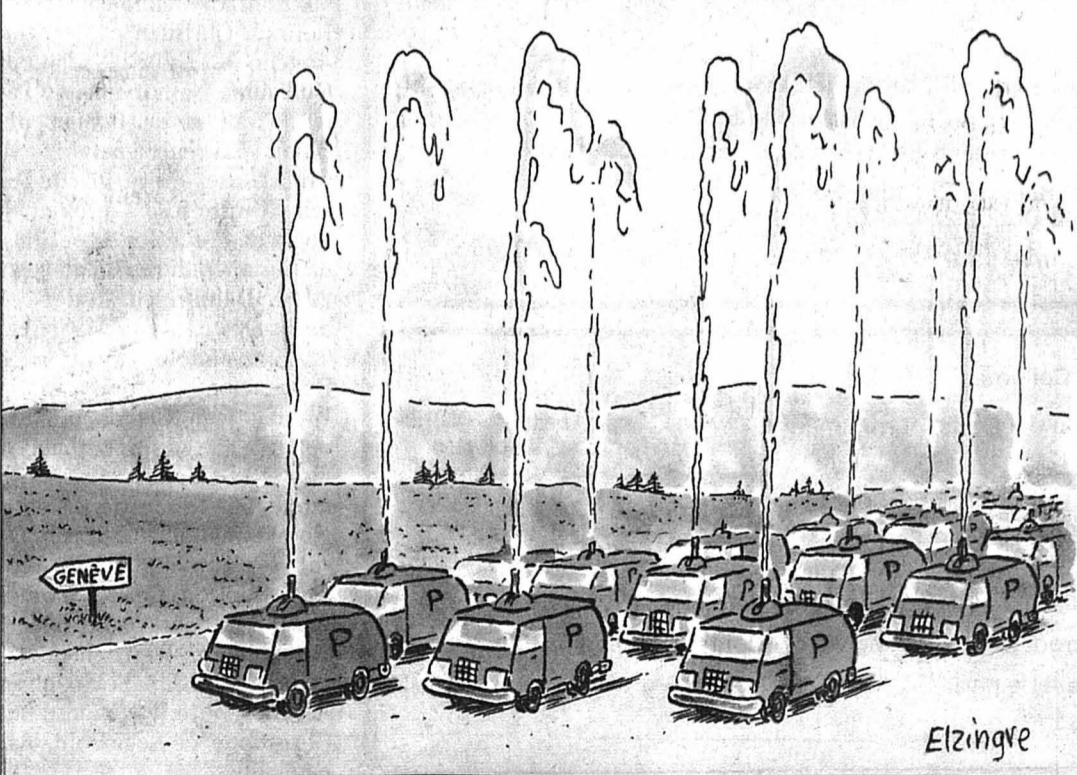
1910 - Mort du Douanier Rousseau.

1882 - L'Italie se joint à l'entente austro-allemande, qui devient la Triple Alliance.

1506 - Christophe Colomb, né à Gênes en 1451, meurt en Espagne.

LE DESSIN DU JOUR

RENFORTS À GENÈVE POUR LE G8: LES POLICIERS ALLEMANDS METTENT LA PRESSION



Ils sont nés un 20 mai

- L'écrivain français Honoré de Balzac (1799-1850);
- La femme de lettres norvégienne Sigrid Undset (1882-1949);
- Moshe Dayan, militaire et homme d'Etat israélien (1915-1981);
- Cher, actrice et chanteuse américaine (1946).

/ap